# **COMMUNE DE CUGY (VAUD)**

# BUDGET 2024 PREAVIS N° 21/23

#### **Table des matières**

# 1ère partie

1.	Préavis municipal	page	2
2.	Charges dictées par le canton et charges imposées	page	4
3.	Evolution des principales charges imposées	page	5
4.	Répartition des salaires d'exploitation	page	6
5.	Récapitulation de la ventilation des salaires	page	7
6.	Prélèvements et attributions aux fonds de réserve	page	8
7.	Tableau des amortissements	page	10
8.	Ventilation des intérêts et tableau des intérêts	page	12
	2 <sup>ème</sup> partie		
-	Budget de fonctionnement 2024 et commentaires		

# 3<sup>ème</sup> partie

- Budget de fonctionnement et investissements 2024 par nature

# 4<sup>ème</sup> partie

- Plan des investissements 2024-2028

# 1<sup>ère</sup> Partie

Préavis n° 21-2023

et

Tableaux récapitulatifs

# PREAVIS MUNICIPAL No 21/23 au Conseil Communal de Cugy/VD au sujet du budget 2024

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Avec des <u>RECETTES</u> pour <u>CHF 15'710'360.45</u> et des <u>DEPENSES</u> pour <u>CHF 17'322'161.52</u> les prévisions budgétaires de l'an prochain aboutissent à un excédent déficitaire de <u>CHF 1'611'801.07.</u>

Ces prévisions tiennent notamment compte :

- des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques,
- des impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales,
- de l'impôt foncier et autres taxes communales,

budgétisés conformément au taux en vigueur (imposition ordinaire à 76%) selon l'arrêté d'imposition 2022-2024 voté lors de la séance du Conseil Communal du 30 septembre 2021.

Ce budget comprend les amortissements usuels obligatoires mentionnés en page 10 du présent document.

Pour rappel, l'ensemble des salaires avec charges sociales est budgétisé sous le dicastère de l'Administration, puis réparti dans les différents dicastères sur la base d'une estimation d'heures effectuées (voir pages 6 et 7, ci-après).

Les différentes mutations intervenant au niveau du personnel, conduisent aux suppléments budgétaires suivants pour 2024 :

- Tuilage sur 8 mois du poste de la boursière en prévision de son départ à la retraite et la mise en place du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2)
- Règlement des éventuels solde d'heures supplémentaires et de vacances de la boursière lors de son départ
- Rémunération plus importante du nouveau secrétaire municipal
- A la suite de l'audit intervenu durant l'année 2023, engagement d'un chef du service technique chargé de gérer les services de voirie, conciergerie et police des construction
- Des locaux étant désormais occupés à des activités régulières (Villages solidaires, bibliothèque, caveau) et à la suite de la réduction de temps de travail d'un collaborateur, il est prévu d'augmenter de 0,3 ETP le personnel de conciergerie
- Indemnisation dans le cadre du litige avec l'ancienne secrétaire municipale
- Engagement d'un travailleur social de proximité dont l'activité consiste à aller à la rencontre des jeunes et des adultes en situation de fragilité, dans leur environnement, en offrant des interventions adaptées à chacun, dans le but de préserver ou rétablir leurs liens avec la société

Une mise à niveau de l'ensemble du parc informatique a été prévue pour l'année 2024, consistant à :

- Remplacement du serveur actuel datant de 2019, afin de garantir les performances requises et la sécurité (Cybersafe)
- Modernisation des postes de travail par des ordinateurs portables équipés de docking station et d'écrans standardisés
- Harmonisation des programmes de base Microsoft Suite Office, afin que chacun puisse disposer des mêmes options et d'une messagerie compatible
- Mise en place de MCH2 dans le programme comptable ABACUS et de facturation Innosolv

Le détail des principaux postes du budget figure dans les commentaires de la deuxième partie « Budget 2024 par dicastère ». Les revenus et les charges par nature figurent en troisième partie du présent préavis « Budget 2024 par nature ». Le plan des investissements, faisant l'objet de la dernière partie du préavis, est remis pour information et n'est donc, en tant que tel, pas soumis au vote du Conseil communal.

Lors de ses discussions sur le budget, la Municipalité a décidé notamment :

- d'accorder à son personnel communal une rémunération complète, soit une revalorisation annuelle des salaires à hauteur de deux échelons supplémentaires conformément aux engagements pris à son égard dans le cadre du nouveau règlement du personnel adopté en 2016 – valorisation à laquelle le personnel communal avait accepté de renoncer pendant la période d'austérité –,
- d'indexer les salaires selon index des prix à la consommation
- de procéder à des dépenses d'entretien régulières, afin de maintenir en bon état de fonctionnement ses infrastructures et assurer la valeur à moyen et long terme de son patrimoine

Il résulte de ce qui précède que, bien que la Municipalité présente un budget 2024 déficitaire à hauteur de CHF 1'611'801.07, cette dernière envisage de pouvoir réaliser un exercice équilibré, les règles et principes comptables en vigueur (principes de la sincérité et de la prudence) empêchant toutefois de tenir compte de certaines augmentations de revenus et de diminutions de charges prévisibles.

Cela étant dit, au moment de l'établissement de ce budget, la Municipalité s'est basée sur les constats suivants :

(i) les revenus découlant de l'impôt ordinaire sur les personnes physiques ont été évalués au taux de 76% conformément à la décision du Conseil communal du 30 septembre 2021. A noter que dans le cadre de l'évaluation de ces revenus, la Municipalité n'a pas tenu compte des entrées exceptionnelles d'impôts dues à des taxations tardives (périodes fiscales antérieures) ou

relatives à des décisions sur réclamation et/ou recours vu l'impossibilité de les estimer de manière réaliste, faute de renseignements précis disponibles de la part de l'Administration cantonale des impôts (ACI) ;

- (ii) les revenus provenant de l'impôt sur les bénéfices des personnes morales ont été évalués sur la base des comptes 2022;
- (iii) les droits de mutation et gains immobiliers ont été évalués sur la base des revenus 2022;
- (iv) A la suite de l'augmentation des taux, il a été prévu de consolider les emprunts à moyen et long terme. Un taux moyen de 2,80% a été évalué pour le calcul des renouvellements d'emprunt pour 2024 ;
- (v) Après une augmentation de 66% du coût des énergies dans le cadre du budget 2023, une réduction de ces charges de 25% a été calculé pour 2024
- (vi) Pour 2024, l'ASICE a présenté :
  - a) un budget scolaire lié aux obligations légales de la scolarité obligatoire (LEO-RLEO) pour 350 élèves à hauteur du montant de CHF 1'801'110.-- ;
  - b) un budget parascolaire lié aux obligations légales de l'accueil de jour (LAJE-RLAJE) pour 180 élèves pour un montant de CHF 165'300.--.

A toutes fins utiles, il convient de rappeler que le budget constitue le cadre financier dans lequel la Municipalité est autorisée à déployer son action, mais en aucun cas une obligation de dépenser. La Municipalité appliquera dans ce cadre une politique stricte de contrôle des coûts et procédera, chaque fois que c'est utile, à des appels d'offres comparatifs.

#### **Conclusions**

Ceci exposé, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- vu le préavis municipal n° 21-2023 du 30 octobre 2023 relatif au budget 2024,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### le Conseil communal décide

• d'approuver le budget 2024 conformément au préavis n° 21-2023 tel que présenté.

Ainsi adopté par la Municipalité lors de sa séance du 30 octobre 2023 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le syndic Le secrétaire municipal a.i.

T. Amy Y. Cheseaux

### Charges dictées par le Canton, la Confédération et autres charges imposées

170.3521.00	Participation aux frais d'exploitation	du stand	d de tir du Châtai	ignier			18'000.00
170.3523.00	Participation aux frais d'exploitation		41'900.00				
180.3517.06	Participation au coût des transports		212'065.00				
220.3520.00	Participation à la péréquation financ	cière - M	ontant net				782'375.00
320.3528.00	Participation à des charges cantona	les d'éco	nomie publique -	- Triage forestier Mèbre	Talent		13'000.00
420.3526.00	Participation au Schéma Directeur N	lord Laus	sannois et études	;			3'000.00
510.3522.01	Participation à des charges d'enseig	nement	(Primaire)				1'224'750.00
520.3522.01	Participation à des charges d'enseig	nement	(Secondaire)				576'360.00
530.3512.01	Participation à des charges d'enseig	nement	(écoles de musiq	ue)			26'600.00
540.3512.00	Participation à des charges pour l'o	rientation	n professionnelle				3'000.00
560.3524.00	Participation à des charges d'hygièr	ne (Contr	ôle dentaire scola	aire)			8'500.00
600.3511.00	Participation aux prestations de la P	olice Car	ntonale				340'355.00
650.3521.00	Participation au SDIS du Haut Talen	t					65'125.00
660.3521.00	Participation à l'organisme intercom	ımunal d	e Protection civile	e			70'500.00
710.3523.01	Participation à l'accueil Para-scolaire	e - ASICE					165'300.00
710.3525.01	Participation au service social interc	ommuna	l de l'ARASPE				15'110.00
710.3525.03	Participation à l'accueil de la Petite	enfance s	selon LAJE				14'000.00
710.3655.00	Participation au réseau d'accueil de	jour - EF	AJE				803'590.00
720.3515.01	Prestations PC à domicile et héberg	ement			Facture sociale	7	532'475.00
720.3515.02	Prestations Assurance maladie et su	bvention	s aux personnes	handicapées	Facture sociale		514'530.00
720.3515.03	Participation au RI et participation c	antonale	à l'assurance cho	ômage	Facture sociale		448'450.00
720.3515.04	Prestations à la famille et participati	on aux b	ourses d'études e	et d'apprentissage	Facture sociale	<u> </u>	191'725.00
							6'070'710.00
	Intérêts des emprunts	١	entilation selon t	tableau séparé (pages 1	2 et 13)		270'500.00
	Amortissements obligatoires	١	entilation selon t	tableau séparé (pages 1	0 et 11)		848'636.52
							7'189'846.52
			<u>Variation</u>	<u>Budget 2024</u>	<u>Budget 2023</u>		
	Facture sociale totale	+	-47'285.00	1'687'180.00	1'734'465.00		
	Fonds de péréquation net	+	123'850.00	782'375.00	658'525.00		
	Charge globale	+	76'565.00	2'469'555.00	2'392'990.00		
		=					

Page 4 02.11.2023

#### Evolution des principales charges imposées de 2019 à 2024

(\*)

	Budget	Budget	Comptes	Comptes	Comptes	Comptes	Comptes
	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2014
180. Participation déficit transports publics	212'065.00	185'100.00	158'888.60	134'385.60	118'806.15	121'301.35	135'899.40
220. Participation au fonds de Péréquation - Montant net	782'375.00	658'525.00	655'616.00	842'316.00	1'103'564.00	932'880.00	911'344.00
220. Participation au fonds de Péréquation - Correction année précédente		48'733.00	-257'072.00	-581'525.00	-120'903.00	173'884.00	-107'233.00
53. Participation à l'enseignement spécialisé - Ecoles de musique	26'600.00	26'600.00	25'963.50	26'220.00	26'296.00	26'049.00	17'582.50
600. Participation aux prestations de la Police Cantonale	340'355.00	343'970.00	336'410.00	348'909.00	354'159.00	346'362.00	318'156.00
600. Participation aux prestations de la Police Cantonale - décompte		-2'712.00	-11'233.00	-30'315.00	-6'962.00	8'084.00	45'252.00
720. Hébergement + assurance maladie + RI + bourses d'étude	1'687'180.00	1'734'465.00	1'949'396.00	1'848'301.00	1'962'784.00	2'041'791.00	1'686'345.00
720. Cohésion (facture) sociale - Correction année précédente		-354'898.00	-169'562.00	-129'432.00	-261'025.00	18'695.00	197'629.50
730. Aides + subventions AVASAD (ex-OMSV)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	252'448.00	167'655.95
Total Charges cantonales imposées	3'048'575.00	2'639'783.00	2'688'407.10	2'458'859.60	3'176'719.15	3'921'494.35	3'372'631.35
170. Participation au Stand de tir du Châtaignier	18'000.00	18'000.00	3'026.30	1'516.80	5'182.20	1'168.50	1'679.10
170. Participation au Centre Sportif de Malley CSM	41'900.00	40'560.00	40'357.00	41'762.00	25'000.00	16'416.00	10'507.25
320. Participation Triage forestier Mèbre-Talent	13'000.00	16'000.00	11'180.65	10'333.50	10'241.15	9'676.45	7'803.95
420. Part. au SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois)	3'000.00	16'700.00	12'449.35	16'276.30	14'222.60	14'568.30	17'001.75
5. Participation enseignement (selon le nombre d'élèves)	1'801'110.00	1'893'600.00	1'700'566.51	1'791'427.69	1'750'328.50	1'880'317.35	1'615'658.30
54 Participation à l'orientation professionnelle	3'000.00	3'000.00	2'402.50	2'522.25	2'461.95	2'608.30	2'951.80
560. Participation dentiste scolaire	8'500.00	11'300.00	12'005.00	6'912.00	16'126.00	15'996.00	21'218.80
650. Participation SDIS Haut Talent dès 2015	65'125.00	63'000.00	63'982.65	49'297.00	39'238.00	33'308.30	
660. Participation PCI - ORPCI Echallens dès 2012	70'500.00	68'555.00	63'563.30	62'319.00	62'810.00	62'713.00	55'721.00
710. Participation à l'ARASPE, EFAJE et LAJE dès 2007 y.c. UAPE dès 2014	998'000.00	968'610.00	737'314.05	781'855.85	751'765.35	631'740.65	441'303.50
Total Participations à des associations de communes	3'022'135.00	3'099'325.00	2'646'847.31	2'764'222.39	2'677'375.75	2'668'512.85	2'173'845.45
210. Impôts ristournés à d'autres communes	0.00	0.00	0.00	0.00	13'619.15	118.65	34'567.45
Total autres charges et participations imposées	0.00	0.00	0.00	0.00	13'619.15	118.65	34'567.45
Intérêts des emprunts	270'500.00	373'565.00	54'010.00	17'221.28	95'759.63	155'289.34	264'691.65
Amortissements obligatoires	848'636.52	828'157.05	837'513.55	832'981.05	844'016.45	876'362.55	635'790.00
	1'119'136.52	1'201'722.05	891'523.55	850'202.33	939'776.08	1'031'651.89	900'481.65
Totaux	7'189'846.52	6'940'830.05	6'226'777.96	6'073'284.32	6'807'490.13	7'621'777.74	6'481'525.90
Population au 1er ianvier	(2'900)	(2'900)	ככדינ	2'760	2'760	2'744	21705

Population au 1er janvier (2'800) (2'800) 2'733 2'760 2'768 2'744 2'705

#### Commune de Cugy (VD)

#### Répartition des salaires du personnel de voirie

Budget 2024

		2021	2022	2023 (*)	2024
Dénomination	No. compte	%	%	%	%
Place de pétanque	170.3901.00	-	1.00	-	0.50
Terrains	310.3901.00	-	-	-	0.25
Forêts	320.3901.00	2.00	2.00	1.50	2.50
Rtes & chemins	430.3901.00	22.00	22.50	22.00	25.50
Véhicules machines	430.3901.01	5.00	5.00	2.50	4.00
Dépôt	430.3901.00	2.00	2.50	2.00	2.50
Sports/espaces verts	440.3901.00	11.50	10.00	14.00	15.50
Extérieurs Centre Œcuménique	440.3901.01	1.50	1.50	1.50	1.50
Extérieurs Combe	440.3901.02	1.50	1.50	1.50	1.50
Déchetterie	450.3901.00	22.00	16.00	21.50	27.50
Epuration Réseau	460.3901.00	1.50	2.00	1.00	1.00
Epuration STEP	461.3901.00	4.50	5.00	5.00	0.50
AET	461.3901.01	11.00	13.00	11.00	0.00
Bâtiments	Divers	4.00	6.00	5.00	5.00
Cours d'eau	470.3901.00	0.50	0.50	0.50	0.50
Eau	810.3901.00	6.00	6.00	5.50	5.50
Intérêt général et administratif		5.00	5.50	5.50	6.25
		100.00	100.00	100.00	100.00

670'225

Répartition	
Budget	Arrondis
3'351	3'350
1'676	1'675
16'756	16'755
170'907	170'910
26'809	26'810
16'756	16'755
103'885	103'885
10'053	10'055
10'053	10'055
184'312	184'310
6'702	6'700
3'351	3'350
0	0
33'511	33'510
3'351	3'350
36'862	36'865
628'336	628'335
41'889	41'890
670'225	670'225

(\*) selon heures ventilées au 31 août 2023

#### **Report des montants:**

Salaires bruts exploitation 510'455
Charges AVS/AI
Charges CIP 159'770
Assurances maladies et accident

Total à répartir

#### Ventilation des salaires dans les dicastères :

Exploitation + charges service de piquet
+ Technicien communal
Concierges bâtiments communaux
Organiste
Assistant de Sécurité Publique (ASP) et
Travailleur social de proximité (TSP)

Total selon compte 110.4901.00

791'515

442'070

25'780

90'405

Page 6 02.11.2023

#### Récapitulation de l'imputation des salaires dans les différents dicastères

170.3091.00 Place de pétanque et couvert	Exploitation	3'350.00
310.3901.00 Terrains	Exploitation	1'675.00
320.3901.00 Forêts	Exploitation	16'755.00
351.3901.00 Maison Villageoise	Concierge, intendance, exploitation	90'375.00
352.3901.00 Maison de Commune	Concierge, intendance, exploitation	52'310.00
353.3901.00 Bâtiment parcelle 66	Exploitation, intendance	12'110.00
354.3901.00 Ancienne Forge	Exploitation, intendance	400.00
355.3901.00 Collège du Motty	Concierge, intendance, exploitation	36'020.00
356.3901.00 Abri Public PCi	Exploitation, intendance	1'630.00
357.3901.00 Vestiaires du Billard	Exploitation, intendance	3'250.00
358.3901.00 Ferme du Verger (CVE)	Exploitation, intendance	5'450.00
400.3901.00 Police des constructions	Technicien	129'150.00
420.3901.00 Urbanisme	Technicien	4'305.00
430.3901.00 Routes et chemins, éclairage,	Concierge, exploitation, technicien	183'415.00
dépôt, entretien local		27'245.00
430.3901.02 Véhicules	Exploitation	26'810.00
440.3901.00 Espaces verts	Exploitation, concierge place de jeux	105'085.00
440.3901.03 Alentours Coec	Exploitation	10'055.00
440.3901.04 Espaces Verts Collège Combe	Exploitation	10'055.00
450.3901.00 Déchetterie	Exploitation	184'810.00
460.3901.00 Réseau égouts épuration	Exploitation, technicien	11'005.00
461.3901.00 STEP Praz-Faucon	Exploitation	3'850.00
461.3901.01 STEP AET	Exploitation	0.00
470.3901.00 Cours d'eau (Canal, ruisseaux)	Exploitation	3'350.00
511.3901.00 Collège Chavanne	Concierge, aide, exploitation	124'760.00
512.3901.00 Collège Cavenettaz	Concierge, exploitation	43'105.00
513.3901.00 Collège Epi d'Or	Concierge, exploitation	87'630.00
520.3901.00 Collège de la Combe	Concierge, exploitation	750.00
580.3901.00 Temples et cultes	Organiste	25'780.00
580.3901.05 Centre Œcuménique	Concierge	11'830.00
580.3901.06 Centre Œcuménique	Exploitation	250.00
600.3901.00 Police	Assistant sécurité, Exploitation	25'000.00
660.3901.00 Abri PCi Poste de Cdt	Exploitation	1'630.00
710.3901.00 Social communal	TSP	65'405.00
810.3901.00 SI eau	Exploitation, technicien	41'170.00
110.4901.00	Total des salaires ventilés	1'349'770.00

Une grande partie des travaux administratifs du Technicien communal peuvent être imputés aux dicastères grâce à la gestion des heures par informatique. Un solde de 5% d'activités générales reste en administration.

•	·	_	
Facturation à	I'ASICE		
440.4356.00	Entretien des Espaces verts		10'055.00
Facturations a	<u>autres</u>		
600.4356.00	ASP		8'220.00
		Total des salaires facturés	18'275.00
	Personnel fixe	Budget 2024 (sans auxiliaires)	
	Administration+ASP (*)	7,30 ETP (Equivalent Temps Plein) (sur 8 mois)	
	Travailleur social de proximité	0,60 ETP (Equivalent Temps Plein)	
	Voirie-déchetterie	5,30 ETP (Equivalent Temps Plein) + 2 auxiliaires	
	Conciergerie	4,50 ETP (Equivalent Temps Plein)	
	(*) Assistant de Sécurité Publique		

Page 7 02.11.2023

#### Fonds de Réserve

	Solde au		Selon		Solde	Prévisions	Solde
	01.01.2023	sur préavis	Budget 2023	Budget 2024	disponible		prévu
9280 Fonds alimentés par des recettes affectées	3'915'629.11	-858'000.00	-23'785.00	25'180.00	3'103'824.11	0.00	3'103'824.11
9280.02 Réseau d'égouts et d'épuration	2'394'654.51		14'575.00	102'535.00	2'511'764.51		2'511'764.51
9280.03 Service des Eaux	857'060.98	-531'000.00	-22'325.00	-36'320.00	267'415.98		267'415.98 *
9280.04 Investissement réseau d'égouts	346'859.05	-327'000.00			19'859.05		19'859.05 **
9280.05 Régulation des déchets	317'054.57		-60'835.00	-85'835.00	170'384.57		170'384.57
9281 Fonds de réserve et de renouvellement	22'400.00	0.00	22'400.00	22'400.00	67'200.00	0.00	67'200.00
9281.00 Fonds de rénovation Ferme du Verger	22'400.00		22'400.00	22'400.00	67'200.00		67'200.00
9282 Fonds de réserve divers	5'681'162.20	-195'000.00	-41'600.00	-27'720.45	5'416'841.75	-279'949.65	5'136'892.10
9282.00 Taxes PC	82'856.65				82'856.65		82'856.65
9282.01 Protection civile	1'900.00				1'900.00		1'900.00
9282.02 Fonds de réserve à but social	4'722.90		-4'600.00	-122.90	0.00		0.00
9282.12 En attente d'affectation (1)	3'991'989.40	-195'000.00			3'796'989.40		3'796'989.40 **
9282.15 Part. aux frais d'équipement lors de plans de quartier	921'646.05				921'646.05		921'646.05
9282.16 Retour sur Fonds de Péréquation et Facture sociale	321'500.00				321'500.00		321'500.00
9282,24 Provision pour étude concept énergétique	9'375.00		-9'375.00		0.00		0.00
9282.38 Fonds de réserve signalétique Ferme du Verger	12'000.00				12'000.00		12'000.00
9282.43 Fonds de réserve pour amortissement travaux routiers	335'172.20		-27'625.00	-27'597.55	279'949.65	-279'949.65	0.00 ***
	9'619'191.31	-1'053'000.00	-42'985.00	19'859.55	8'587'865.86	-279'949.65	8'307'916.21

<sup>(1)</sup> Tous les fonds de réserves ont une affectation qui leur est propre, sauf le compte 9282.12 dont l'attribution s'effectue sur proposition lors de la présentation de préavis (voir page suivante)

<sup>\*</sup> Les recettes relatives aux taxes de raccordement qui alimentent ce compte ne sont pas au budget et l'utilisation effective pour 2019 n'est pas encore connue

<sup>\*\*</sup> Voir, page suivante, montants attribués sur préavis votés

<sup>\*\*\*</sup> Voir, page suivante, montants attribués sur préavis votés

#### \*\* Détail des prélèvements acceptés sur préavis votés

	Fin des travaux	Montant préavis	Total par fonds
9280.03 43/09 - Etablissement d'un PDDE	en cours	30'000.00	
9280.03 50/16 - Conduite giratoire Bottens-Montheron	2020	65'000.00	
9280.03 24/19 - Bouclage chemin des Dailles	2020	151'000.00	
9280.03 09/22 - Remplacement conduite chemin des Esserts	2023	285'000.00	531'000.00
9280.04 50/16 - Collecteur giratoire Bottens-Montheron	2020	40'000.00	
9280.04 09/22 - Remplacement collecteurs EU-EC chemin des Esserts	2023	287'000.00	327'000.00
9282.12 28/07 - Aménagement zones 30 km/h.	en cours	195'000.00	<u>195'000.00</u>

Total attribué sur préavis 1'053'000.00

\*\*\* Par prélèvements annuels Solde
9282.43 71/05 - Aménagement route Centre Commercial 299'849.65

9282.43 21/07 - Aménagement routiers aux abords de la Chavanne 7'697.55 307'547.20

Page 9 02.11.2023

#### Amortissements obligatoires du Patrimoine Administratif

No. Cpte	No. Cpte	Descriptif	Fin des	Durée	Solde à amortir au	Total par	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Charges	Bilan		travaux	amort.	01.01.2024	dicastère			
Investissemen	ts terminés, e	n cours d'amortissement							
		Service financier				16'000.00	8'000.00	8'000.00	8'000.00
220.3315.00	9165.37	Don Tennis Club (rénovation courts)	2015	10 ans	16'000.00		8'000.00	8'000.00	8'000.00
		Bâtiments communaux				2'321'349.10	121'100.00	121'100.00	121'100.00
352.3312.00	9143.16	Transformation Maison de Commune	2013	30 ans	1'433'000.00		71'700.00	71'700.00	71'700.00
355.3312.00	9143.23	Crédit d'étude collège du Motty	2010	30 ans	56'756.10		3'200.00	3'200.00	3'200.00
	9143.25	Construction collège du Motty	2011	30 ans	831'593.00		46'200.00	46'200.00	46'200.00
		Parcelle 87 - Création d'une UAPE				1'095'128.05	68'550.00	68'550.00	68'550.00
358.3312.00	9143.51	Achat parcelle 87	2016	30 ans	1'095'128.05		50'000.00	50'000.00	50'000.00
358.3316.00		Etude création d'une UAPE	2019	10 ans	129'850.00		18'550.00	18'550.00	18'550.00
330,00 10,00	3 6.52	Routes et chemins			125 050.00	6'707'425.42	321'956.52	301'477.05	288'761.75
430.3311.00	9141.09	Aménagement trottoir chemin des Esserts	2024	15 ans	918'000.00	0707 123.12	-	-	-
430.3311.00	9141.19	Aménagement trottoir sur la RC501c	2001	30 ans	91'894.30		10'130.00	10'130.00	10'130.00
430.3311.00	9141.20	Aménagt RC501b Centre commercial	2006	30 ans	299'849.65		19'900.00	19'900.00	19'900.00
430.3311.00	9141.21	Sécurisation route de la Bérallaz	2019	10 ans	82'320.00		11'880.00	11'880.00	11'880.00
430.3311.00	9141.24	Réfection route des Biolettes	2013	20 ans	180'997.50		18'500.00	18'500.00	18'500.00
430.3311.00	9141.24.19	Réfection chaussée chemin des Dailles	2022	30 ans	516'236.10		17'836.10	13'253.40	-
430.3311.00	9141.27.01	Trottoir et éclairage public Cavenettaz	2015	30 ans	634'184.95		30'000.00	30'000.00	30'000.00
430.3311.00	9141.29	Arrêts bus, décrochements latéraux route de Morrens	2023	30 ans	190'942.15		-	-	-
430.3311.00	9141.30	Aménagement RC501b - 2ème partie	2015	30 ans	919'805.75		45'500.00	45'500.00	45'500.00
430.3311.00	9141.33	Aménagement abords du site scolaire Chavanne	2008	10 ans	7'725.00		7'725.00	7'725.00	7'725.00
430.3311.00	9141.36	Aménagement Carrefour Cavenettaz-rue du Village	2013	20 ans	420'634.55		22'200.00	22'200.00	22'200.00
430.3311.00	9141.39.01	Etude réfection rue du Village	2015	30 ans	72'156.35		3'150.00	3'150.00	3'150.00
430.3311.00		Réfection rue du Village	2016	30 ans	910'179.90		51'750.00	51'750.00	51'750.00
430.3311.00	9141.42.01	Aménagement chemin accès nouvelle déchetterie	2010	30 ans	94'327.20		5'250.00	5'250.00	5'250.00
430.3311.00	9141.43	Aménagt chemin du Couchant	2013	15 ans	2'219.80		2'219.80	3'600.00	3'600.00
430.3312.00	9141.42.02	Nouveaux locaux de voirie à Praz Faucon	2010	30 ans	590'293.10		32'800.00	32'800.00	32'800.00
430.3311.00	9141.50	Création giratoire du Moulin	2022	30 ans	686'915.62		22'915.62	-	-
430.3313.00		Véhicule Pick up Toyota Hilux	2013	10 ans	0.00		-	5'638.65	5'500.00
430.3313.00	9146.08	Véhicule Pony Boschung	2016	10 ans	40'743.50		14'200.00	14'200.00	14'200.00
430.3316.00	9170.10	Etude contrat de performance énergétique	2020	10 ans	48'000.00		6'000.00	6'000.00	6'676.75
		Déchets				643'197.60	37'900.00	37'900.00	37'900.00
450.3312.01	9141.25	Etude transfert de la déchetterie	2006	30 ans	20'527.70		1'150.00	1'150.00	1'150.00
450.3312.01	9141.42.03	Construction déchetterie à Praz Faucon	2010	30 ans	622'669.90		36'750.00	36'750.00	36'750.00
		Sous-totaux				10'783'100.17	557'506.52	537'027.05	524'311.75

#### Amortissements obligatoires du Patrimoine Administratif (suite)

No. Cpte	No. Cpte	Descriptif	Fin des	Durée	Solde à amortir au	Total par	Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022
Charges	Bilan		travaux	amort.	01.01.2024	dicastère			
		Epuration				256'648.00	21'000.00	21'000.00	21'000.00
460.3311.01	9141.28	Collecteur chemins Esserpy/Crêt	2006	30 ans	202'329.10		17'000.00	17'000.00	17'000.00
460.3316.00	9170.05	Etablissement d'un PGEE	2010	30 ans	54'318.90		4'000.00	4'000.00	4'000.00
		Collège de la Chavanne				747'589.10	44'750.00	44'750.00	44'750.00
511.3312.00	9143.21	Réfection extérieure Collège Chavanne	2011	30 ans	747'589.10		44'750.00	44'750.00	44'750.00
		Collège de la Cavenettaz				196'345.50	26'700.00	26'700.00	26'700.00
512.3312.00	9143.17	Réaménagement 3 classes à la Cavenettaz	2013	20 ans	178'967.50		17'900.00	17'900.00	17'900.00
512.3312.00	9143.38	Rénovation appartement concierge Cavenettaz	2015	10 ans	17'378.00		8'800.00	8'800.00	8'800.00
		Collège de l'Epi d'Or				4'050'965.55	187'000.00	187'000.00	187'000.00
513.3312.00	9143.33	Construction collège de l'Epi d'Or	2015	30 ans	3'876'922.45		177'000.00	177'000.00	177'000.00
513.3312.00	9143.33	Etude construction collège d l'Epi d'Or	2015	30 ans	174'043.10		10'000.00	10'000.00	10'000.00
		Sécurité - Vidéosurveillance				12'335.95	6'300.00	6'300.00	6'300.00
600.3316.00	9149.35	Vidéosurveillance bâtiments communaux	2015	10 ans	12'335.95		6'300.00	6'300.00	6'300.00
		Réseau d'eau				32'222.60	5'380.00	5'380.00	5'380.00
810.3311.02	9144.26	Conduite Combe-Choulaires	2008	20 ans	32'222.60		5'380.00	5'380.00	5'380.00
		Totaux	•			16'066'870.92	848'636.52	828'157.05	815'441.75
Investissemen	ts en cours				Montant préavis		ĺ		
		<u>Routes</u>				195'000.00			
430.3311.00	9141.32	Aménagement zones 30 km/h	en cours	1 an	195'000.00		Fds réserve	-	-
		<u>Epuration</u>				520'293.65			
460.3311.01	9141.09	Réfection séparatif chemin des Esserts	2023	1 an	287'000.00		Fds réserve	-	-
460.3311.01	9141.24	Réfection eaux claires chemin des Dailles	2022	1 an	62'174.45		Fds réserve		
460.3311.01	9141.5	Collecteur giratoire du Moulin	2022	1 an	171'119.20		Fds réserve		
		Réseau d'eau				649'135.45			
810.3311.02	9144.09	Conduite chemin des Esserts	en cours	1 an	285'000.00		Fds réserve	-	-
810.3311.02	9144.24	Bouclage et conduite chemin des Dailles	2022	1 an	119'456.50		Fds réserve	-	-
810.3311.02	9144.50	Conduite giratoire du Moulin	2022	1 an	214'678.95		Fds réserve	-	-
810.3316.00	9144.43	Actualisation PDDE	en cours	1 an	30'000.00		Fds réserve	-	-
		<u>Etudes</u>				0.00			
				10 ans			-	-	-
		Totaux généraux	•			17'431'300.02	848'636.52	828'157.05	815'441.75

#### **Amortissements du Patrimoine Financier**

353.3303.00	9123.01	Achat parcelle 66 - Ferme Rue du Village 5	2022	50 ans	1'882'293.30	40'000.00	40'000.00	-

## Commune de Cugy/VD

#### Ventilation des intérêts

	Ventilation des intérêts						
No. cpte	No. compte	Descriptif	No	Solde estimé au	Sous-total	Intérêt	Compte
bilan	fonctionnement		Préavis	01.01.2024		ventilé	fonctionnement
Divers	220.3220.00	Capitaux circulants (estimatif)		2'000'000.00			
9123.00	220.3220.00	Terrains et bâtiments du patrimoine financier		176'400.00			
9165.37	220.3220.00	Don Tennis Club (rénovation courts)	37/15	16'000.00	2'192'400.00	28'340.00	220.3220.00
9145.00	320.3220.00	Forêts (96 hectares)		140'000.00	140'000.00	1'810.00	320.3220.00
9143.16	352.3220.00	Transformation et agrandissement Maison de Commune	51/10	1'433'000.00			
9143.xx	352.3220.00	Transformation congélateur en caveau	15/23	110'000.00	1'543'000.00	19'940.00	352.3220.00
9123.01	353.3220.00	Ferme du village 5 - achat parcelle 66		1'823'293.30	1'823'293.30	23'570.00	353.3220.00
9143.23	355.3220.00	Crédit d'étude collège du Motty	30/08	56'756.10			
9143.25	355.3220.00	Construction collège du Motty avec centre d'animation	58/10	831'593.00	888'349.10	11'485.00	355.3220.00
9143.51	358.3220.00	Achat Parcelle No 87	51/16	1'095'128.05			
9170.52	358.3220.00	Etude aménagement CVE (Centre de Vie Enfantine)	52/16	129'850.00	1'224'978.05	15'835.00	358.3220.00
9141.09	430.3220.00	Création d'un trottoir au chemin des Esserts	09/22	500'000.00			
9141.10	430.3220.00	Réfection route de la Bérallaz 3è tronçon	18/23	300'000.00			
9141.19	430.3220.00	Aménagement trottoir sur la RC501c	04/98	91'894.30			
9141.20	430.3220.00	Aménagement de la RC501b Centre commercial	71/05	299'849.65			
9141.21	430.3220.00	Sécurisation route de la Bérallaz	21/19	82'320.00			
9141.24	430.3220.00	Réfection route des Biolettes	24/13	180'997.50			
9141.25	430.3220.00	Réfection Chemin des Dailles	24/19	529'489.50			
9141.27	430.3220.00	Trottoir et éclairage public Cavenettaz	61/11	634'184.95			
9141.29	430.3220.00	Arrêts TL rte de Morrens et tapis phonoabsorbant	29/20	237'946.70			
9141.30	430.3220.00	Aménagement de la RC501b 2ème partie	40/09	919'805.75			
9141.32	430.3320.00	Aménagement zones 30 km/h.	28/07	146'416.90			
9141.33	430.3220.00	Aménagement abords du site scolaire Chavanne	21/07	7'725.00			
9141.36	430.3220.00	Aménagement carrefour Cavenettaz-rue du Village	57/10	420'634.55			
9141.39.01	430.3220.00	Etude Réfection rue du Village	27/14	72'156.35			
9141.39.02	430.3220.00	Réfection Rue du Village	39/15	910'179.90			
9141.42.01	430.3220.00	Aménagement chemin accès nouvelle déchetterie	42/09	94'327.20			
9141.42.02	430.3220.00	Nouveaux locaux de voirie à Praz Faucon	42/09	590'293.10			
9141.43	430.3220.00	Aménagement chemin du Couchant	08/12	2'219.80			

Page 12 02.11.2023

#### Ventilation des intérêts (suite)

No. cpte bilan	No. compte fonctionnement	Descriptif	No Préavis	Solde estimé au 01.01.2024	Sous-total	Intérêt ventilé	Compte fonctionnement
9141.50	430.3220.00	Création giratoire du Moulin	13/18	685'915.62			
9146.08	430.3220.00	Véhicule Pony Boschung	53/16	40'743.50			
9170.10	430.3220.00	Etude Contrat performance énergétique (CPE)	10/18	48'000.00	6'795'100.27	87'835.00	430.3220.00
9141.25	450.3220.00	Etude transfert de la déchetterie	09/02	20'527.70			
9141.42.03	450.3220.00	Construction déchetterie à Praz Faucon	42/09	622'669.90	643'197.60	8'310.00	450.3220.00
9141.09.01	460.3220.00	Réfection collecteur chemin des Esserts	09/22	150'000.00			
9141.28	460.3220.00	Collecteur chemins Esserpy/Crêt	62/05	202'329.10			
9170.05	460.3220.00	Etablissement d'un PGEE	33/97	54'318.90	406'648.00	5'255.00	460.3220.00
9143.21	511.3220.00	Rénovations extérieures de collège de la Chavanne et de la	39/09	747'589.10	747'589.10	9'665.00	511.3220.00
		salle de gymnastique					
9143.17	512.3220.00	Réaménagement 3 classes à la Cavenettaz	17/12	178'967.50			
9143.38	512.3220.00	Rénovation appartement de fonction Cavenettaz	38/15	17'378.00	196'345.50	2'540.00	512.3220.00
9143.33	513.3220.00	Etude construction collège de l'Epi d'Or	30/14	174'043.10			
9143.33	513.3220.00	Construction collège de l'Epi d'or	33/14	3'876'922.45	4'050'965.55	52'365.00	513.3220.00
9149.00	600.3220.00	Vidéosurveillance bâtiments communaux	35/15	12'335.95	12'335.95	160.00	600.3220.00
9144.09	810.3220.00	Conduite d'eau chemin des Esserts	09/22	225'000.00			
9144.26	810.3220.00	Conduite d'eau "Choulaires-Combe"	13/07	32'222.60			
9144.43	810.3220.00	Actualisation PDDE	43/09	4'950.00	262'172.60	3'390.00	810.3220.00
				20'926'375.02	20'926'375.02	270'500.00	

Page 13 02.11.2023

#### **Tableau des intérêts**

Cpte			Montant	emprunt			Date	
Bilan	Descriptif	Par	Initial	Solde	Intérêts	Taux	emprunt	Echéance
Situation	prévisible au 31.12.2023							
9221.05.00	Achat parcelle 87, véhicule, étude UAPE	BCGe	3'500'000.00	3'500'000.00	63'350.00	1.81%	30.11.2022	30.11.2027
9221.05.01	RC501 2è partie, giratoire du Moulin	BCGe	3'000'000.00	3'000'000.00	55'200.00	1.84%	31.01.2023	01.02.2027
9221.05.02	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	BCGe	3'000'000.00	3'000'000.00	24'902.00	2.23%	16.08.2023	16.08.2033
9221.09.00	Déchetterie, parking Cavenettaz	Swissquote	3'000'000.00	0.00	5'011.67	0.97%	28.01.2018	31.01.2023
9221.11.00	Collège de l'Epi d'Or	Rentes Genevoises *	2'500'000.00	1'625'000.00	24'500.00	1.40%	28.01.2016	27.01.2031
9221.12.00	Collège de l'Epi d'Or	SUVA	2'000'000.00	2'000'000.00	9'800.00	0.49%	28.04.2015	28.04.2025
9221.12.01	Achat parcelle 66a/b	SUVA	1'850'000.00	1'850'000.00	7'399.50	1.19%	31.08.2022	30.08.2024
9221.15.00	Maison de Commune, Collège du Motty	CIP	3'000'000.00	0.00	16'385.00	0.87%	16.08.2022	16.08.2023
		•	21'850'000.00	14'975'000.00	206'548.17		•	
Budget 2	2024 - Les taux ont fortement augmenté. Un taux	de 2,9% est calculé sur le	es emprunts 2023					

9221.05.00	Achat parcelle 87, véhicule, étude UAPE	BCGe	3'500'000.00	3'500'000.00	63'350.00	1.81%	30.11.2022	30.11.2027
9221.05.01	RC501 2è partie, giratoire du Moulin	BCGe	3'000'000.00	3'000'000.00	55'200.00	1.84%	31.01.2023	01.02.2027
9221.05.02	Collège de l'Epi d'Or, RC501 2è partie, giratoire	BCGe	3'000'000.00	3'000'000.00	68'250.00	2.23%	16.08.2023	16.08.2033
9221.11.00	Collège de l'Epi d'Or	Rentes Genevoises *	2'500'000.00	1'500'000.00	21'000.00	1.40%	28.01.2016	27.01.2031
9221.12.00	Collège de l'Epi d'Or	SUVA	2'000'000.00	2'000'000.00	9'800.00	0.49%	28.04.2015	28.04.2025
9221.12.01	Achat parcelle 66a/b	SUVA	1'850'000.00	1'850'000.00	7'400.00	1.19%	31.08.2022	30.08.2024
9221.12.01	Achat parcelle 66a/b	Renouvellement			17'270.00	2.80%	01.09.2024	
9221.15.00	Nouvel emprunt investissements 2023	à déterminer		3'000'000.00	28'230.00	2.80%	01.09.2024	(*)
			15'850'000.00	17'850'000.00	270'500.00			

Situation probable au vu des investissements prévus pour 2024 (Taux moyen d'emprunt, sans les courts terme : 2.80 %)

(\*) Les taux étant en progression, une consolidation d'emprunt a été nécessaire le taux du nouvel emprunt est estimé à 2.80%

<sup>\*</sup> Amortissement annuel : CHF 125'000.-- jusqu'au 28 janvier 2031

Commune de Cugy VD

# 2<sup>ème</sup> Partie

BUDGET 2024

PAR DICASTERE

Compte		Remarques
1	Administration Générale	
10	Autorités	
100.3001.00	Indemnités et vacations des Autorités	Indemnités et vacations des Municipaux, selon préavis 05-2021, ainsi que CHF 37'000 selon préavis 12-2022 Compensation financière à cotisation LPP
100.3003.00	Jetons de présence du Conseil	Ce poste comprend le défraiement des conseillers communaux siégeant dans les commissions, les jetons de présence du Conseil communal, ainsi que les frais divers liés aux votations
100.3060.00	Frais de déplacement Municipalité	Frais de déplacement et de représentation de la Municipalité
100.3069.00	Frais divers des autorités	Forfait annuel des Municipaux, selon préavis 05-2021 et autres frais divers ainsi que frais liés aux élections complémentaires à la Municipalité et au Conseil communal
100.3091.01	Formation des municipaux	Frais de participation des municipaux à des séminaires ou autres pour lesquels une contribution est demandée
100.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	Fournitures de bureau du Conseil communal
100.3151.02	Site internet <u>www.cugy-vd.ch</u>	Accès extranet pour le Conseil communal
100.4361.03	Jetons des commissions acquis à la commune	Jetons de présence versés à la commune lors de représentation par un membre de la Municipalité au sein des diverses associations dont nous sommes membres
11	Administration	
	Généralités sur les salaires	Les salaires ont été calculés sur la base du règlement du personnel qui a fait l'objet du préavis No 02-2016 et décision du Conseil communal du 29 septembre 2016; conformément à l'art. 44 une augmentation de deux échelons selon la grille salariale ont été intégrés au budget 2024. Selon la situation de l'IPC à fin août, une indexation de 1.53% des salaires a été calculée dans le cadre du budget 2024
110.3010.01	Personnel administratif	Comprend le tuilage sur 8 mois du poste de responsable de la Bourse, de l'engagement d'un chef du bureau technique et d'une adaptation du salaire du secrétaire municipal. L'activité d'Assistant en sécurité publique, dont la charge est attribuée par imputation interne au dicastère de la Police (600.3901.00) est également comprise dans ce compte. Voir aussi page 2 du présent Préavis 21/23
110.3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	La part de salaire relative à l'entretien des espaces verts du collège de la Combe est imputée au dicastère 440 Espaces verts, puis refacturée à ce niveau (voir page 18 compte n° 440.4356.00). Le personnel auxiliaire engagé comme aide à la déchetterie figure sous le compte 110.3010.04 ci-après. Le renforcement de l'équipe de déchetterie a été prévu au budget 2023 n'a pas été maintenu et sera réévalué en 2024. A la suite du départ à la retraite au 31.12.2023 du responsable des STEP, ce poste n'est pas repourvu. L'engagement sera effectué par la commune de Bretigny-sur-Morrens qui facturera les heures effectuées pour la STEP de Praz-Faucon (compte 600.3185.00)
110.3010.03	Traitement du personnel de conciergerie	La mise à disposition de salles pour différentes activités (Talent solidaire, bibliothèque scolaire, caveau) nécessite l'augmentation du personnel de conciergerie de 0,30 ETP
110.3010.06	Traitement TSP	Engagement d'un travailleur social de proximité dont l'enjeu est de régler les problématiques d'incivilités et de favoriser l'intégration des jeunes dans la société, ceci en collaboration avec l'Observatoire de la cohabitation

		Budget	2024	Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Administration générale	3'914'230.00	1'395'220.00 2'519'010.00	3'457'345.00	1'466'225.00 1'991'120.00	2'947'486.21	1'345'051.51 1'602'434.70
10	AUTORITES	399'270.00	25'000.00	393'620.00	15'000.00	345'374.05	27'241.25
100	AUTORITES	399'270.00	25'000.00	393'620.00	15'000.00	345'374.05	27'241.25
3001.00	Rétribution des Autorités	316'680.00		316'680.00		282'370.00	
3003.00	Jetons de présence des commissions	46'590.00		49'590.00		35'524.90	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	18'800.00		18'800.00		18'558.40	
3069.00	Frais divers des autorités et du Conseil	10'550.00		3'550.00		3'550.00	
3091.01	Frais de formation des autorités	1'000.00		1'000.00		200.00	
3101.00	Fournitures de bureau	900.00		750.00		2'465.65	
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	2'500.00		1'000.00		837.80	
3151.02	Portail extranet Conseil communal sur www.cugy-vd.ch	1'650.00		1'650.00		1'633.80	
3181.00	Frais de ports et compte postal	600.00		600.00		233.50	
4361.03	Jetons de présence acquis à la Commune		25'000.00		15'000.00		27'241.25
11	ADMINISTRATION	2'909'500.00	1'370'220.00	2'573'180.00	1'451'225.00	2'278'322.21	1'317'810.26
110	ADMINISTRATION	2'909'500.00	1'370'220.00	2'573'180.00	1'451'225.00	2'278'322.21	1'317'810.26
3003.00	Jetons de présence des commissions	3'000.00		3'000.00		2'546.50	
3010.01	Traitement du personnel administratif	1'034'250.00		695'000.00		663'939.50	
3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	498'455.00		675'445.00		555'726.30	
3010.03	Traitement du personnel de conciergerie	360'730.00		325'000.00		304'026.00	
3010.04	Traitement du personnel auxiliaire	12'000.00		12'000.00		22'613.80	
3010.05	Traitement de l'organiste	20'100.00		20'000.00		19'121.70	
3010.06	Traitement travailleur social de proximité	50'400.00					

02.11.2023 Page 1

Compte		Remarques
1 11	Administration Générale Administration	
110.3010.08	Primes de fidélité et de mérite	Primes de mérite après entretien annuel et primes de fidélités (selon règlement du personnel)
110.3030.00 à 110.3050.00	Charges sociales et assurances	Augmentation des cotisations et des primes d'assurance en fonction de la masse salariale
110.3090.00	Autres charges des autorités et du personnel	Frais divers tels que, par exemple, fleurs lors d'un décès, cadeau de départ d'un employé (selon directive communale), etc. et team building reporté suite aux changements de personnel
110.3091.00	Formation professionnelle du personnel administratif	Formation du personnel administratif (formation continue)
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	Achat de matériel de bureau et autres imprimés (par exemple : enveloppes, papier à en-tête, papier pour PIO, pour préavis, etc)
110.3102.00	Frais de publication et documentation	Ce poste comprend les diverses publications et abonnements nécessaires à l'administration
110.3102.01	Reflets de Cugy	Publication de quatre numéros des « Reflets de Cugy » et établissement d'une nouvelle maquette. Le compte 110.3003.00 recouvre les indemnités de la commission de rédaction et le compte 110.4356.00 inclut les recettes publicitaires des Reflets
110.3151.00	Entretien de machines, mobilier et équipement de bureau	Contrats de leasing et d'entretien du terminal pour paiement par carte du guichet de l'administration, ainsi que des photocopieurs- imprimantes avec décompte annuel de copies supplémentaires. Les quelques exemplaires papier du Rapport de gestion et du budget sont effectués par l'administration dans le cadre du budget des photocopies couleurs
110.3170.00	Frais de réceptions et manifestations	En 2024, outre les participations aux frais des diverses manifestations usuelles (réception des nouveaux habitants et jeunes de 18 ans, aînés, fête du 1 <sup>er</sup> août, visite du Préfet, Assemblées générales diverses, fête régionale, etc), solde achat des supports pour faciliter le transport et le rangement des tables et bancs mis à disposition de tiers
110.3183.00	Frais bancaires	Ce compte inclut les commissions de courtage sur les emprunts contractés. La Municipalité examinera l'opportunité de consolider certains emprunts à long terme en fonction des taux du marché
110.3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	Ces frais sont partiellement récupérés sous le compte 110.4362.00
110.3185.00	Honoraires, frais d'analyses et d'expertise	Ce compte comprend la note d'honoraires de la fiduciaire pour le contrôle des comptes et la validation, exigée par le canton, des dépenses thématiques, ainsi que les honoraires de notre avocat en cas de litige administratif
110.3186.00	Assurances	Assurance responsabilité civile, préjudice de fortune, ECA mobilier et Assurance de protection juridique
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	Le budget est calculé sur la base de 2'800 habitants. Les principales cotisations concernent, notamment : Lausanne-Région (CHF 3.93/hab pour les frais de fonctionnement et CHF 4.08/hab. pour le financement des diverses plates-formes), le Fonds des Communes, par l'intermédiaire de la Préfecture (Fr. 0.50/hab.), l'Association Région Gros-de-Vaud (CHF 8/hab.) et Office du Tourisme du Gros-de-Vaud (CHF 3/hab.), l'Union des Communes Vaudoises (contribution de base de CHF 650.—plus CHF 1.75/hab.), Fonds de Soutien aux Institutions culturelles de la région lausannoise (maintenu à CHF 5'000) et l'Association vaudoise des Communes délégatrices (police cantonale) CHF 300.—par tranche de 1'500 habitants. Les cotisations basées sur le nombre d'habitant sont stables.
110.3659.00	Aides et subventions, dons	Montant prévu en application du règlement sur les dons et autres dons

	Budget 2024		2024	Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3010.08	Primes de fidélité et au mérite	25'300.00		8'100.00		12'190.40	
3030.00	Assurances sociales (part patronale)	214'815.00		190'250.00		173'955.15	
3040.00	Caisse de pension et de prévoyance (part patronale)	334'960.00		298'000.00		250'269.25	
3050.00	Assurances accident et maladie	86'010.00		88'770.00		76'020.50	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	2'500.00		2'500.00		1'634.95	
3090.00	Autres charges des Autorités et du personnel	7'050.00		7'000.00		1'531.20	
3091.00	Frais de formation du personnel	5'000.00		3'000.00		380.00	
3101.00	Fournitures de bureau	12'000.00		12'000.00		9'700.90	
3102.00	Frais de publication et documentation	3'300.00		3'300.00		1'837.85	
3102.01	Frais de publication Reflets de Cugy	18'000.00		15'000.00		13'871.80	
3151.00	Entretien des machines, mobilier et équipement technique de bureau	13'000.00		14'500.00		10'762.70	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	57'000.00		55'800.00		38'732.70	
3181.00	Frais de ports et compte postal	16'300.00		15'550.00		15'418.76	
3182.00	Frais de téléphones	5'000.00		4'850.00		4'579.60	
3183.00	Frais bancaires	9'400.00		9'250.00		6'458.05	
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites	6'000.00		6'000.00		1'290.05	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	20'000.00		17'000.00		16'842.55	
3186.00	Primes d'assurance choses	12'000.00		12'800.00		11'637.85	
3187.00	Emoluments et frais de taxation	1'000.00		1'000.00		788.90	
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	69'130.00		68'065.00		62'445.25	
3659.00	Aides et subventions sous forme de dons	12'800.00		10'000.00			
4313.00	Emoluments administratifs		200.00		200.00		322.2

02.11.2023 Page 2

Compte		Remarques
1	Administration Générale	
11	Administration	
110.4356.00	Facturation de services à des tiers	Facturation de la publicité dans les Reflets de Cugy, et frais administratifs
110.4361.01	Remboursement d'assurance	Participation contractuelle aux excédents de prime
110.4362.00	Remboursement de frais administratifs	Frais (ports, frais de poursuite) remboursés par des tiers lors de procédures de poursuite
110.4901.00	Imputations salaires et charges sociales du personnel	Tous les salaires et charges sociales figurent sous administration générale, puis sont ventilés, en fonction des travaux effectués, dans les différents dicastères par un compte d'imputation n° 3901. La récapitulation des imputations internes des salaires et charges sociales figure à la page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie
12	Economat - Archives	
120.3101.00	Fournitures de bureau	Achat de matériel pour le traitement des archives communales
120.3185.00	Honoraires	Mise à niveau des archives et traitement des archives courantes
120.3188.03	Elimination de documents	Contrat Datarec d'élimination des documents confidentiels et des archives à détruire selon bordereau
16	Tourisme et développement économique	
160.3102.00	Frais de publication et documentation	Frais édition flyers ou tout ménage pour annonce manifestation
160.3143.03	Signalétique	Frais de signalisation et signalétique dans le cadre du projet de développement économique et touristique de la commune
160.3170.00	Frais de manifestation	Frais liés à l'organisation de manifestations visant à promouvoir le projet de développement économique et touristique de la commune
17	Installations sportives	
170.3141.00	Entretien bâtiments communaux	Entretien du couvert et des pistes de pétanque
170.3186.01.00	Prime d'assurance bâtiments	Prime ECA du couvert à pétanque
170.3521.00	Participation aux frais d'exploitation du Stand de tir du Châtaignier	Participation pour 1/3 (selon convention) aux frais inhérents au stand de tir du Châtaignier au Mont-sur-Lausanne, sur la base du budget communiqué par la commune du Mont-sur-Lausanne. Le remplacement des cibles prévu en 2023 a été reporté sur 2024

		Budget	2024	Budget	Budget 2023		s 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4356.00	Facturation de services à des tiers		11'050.00		11'250.00		17'704.30
4361.00	Remboursement de traitements (APG)		1'000.00				12'470.65
4361.01	Remboursement d'assurances		5'000.00		5'000.00		10'007.50
4362.00	Remboursement de frais administratifs		3'200.00		3'200.00		1'631.39
4901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel		1'349'770.00		1'431'575.00		1'275'674.20
12	SERVICE DE L'ECONOMAT	13'000.00		13'000.00		5'917.35	
120	ARCHIVES	13'000.00		13'000.00		5'917.35	
3101.00	Fournitures de bureau	1'000.00		1'000.00		533.10	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	10'000.00		10'000.00		4'880.00	
3188.03	Elimination documents	2'000.00		2'000.00		504.25	
16	TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	31'500.00		26'000.00		1'431.15	
160	TOURISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	31'500.00		26'000.00		1'431.15	
3102.00	Frais de publication et documentation	1'000.00		1'000.00			
3143.03	Entretien de la signalétique	20'000.00		14'500.00		1'231.15	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	3'000.00		3'000.00		200.00	
3185.00	Promotion économique	7'500.00		7'500.00			
17	SPORTS	64'370.00		64'530.00		49'333.50	
170	INSTALLATIONS SPORTIVES	64'370.00		64'530.00		49'333.50	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	1'000.00		1'500.00		964.55	
3186.01	Primes assurance bâtiments	120.00		120.00		89.80	
3521.00	Participation Stand de Tir du Châtaignier	18'000.00		18'000.00		3'026.30	

Page 3 02.11.2023

Compte		Remarques
1	Administration Générale	
17	Sports et installations sportives	
170.3523.00	Participation aux frais d'exploitation du CSM (Centre Sportif de Malley)	Selon préavis n° 41/15 (accepté par le Conseil communal dans sa séance du 28 mai 2015), participation aux frais d'exploitation du <b>C</b> entre <b>S</b> portif de <b>M</b> alley (CSM)
170.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Salaire du personnel d'exploitation pour l'entretien de l'espace pétanque (voir ventilation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
18	Transports publics	
180.3142.03	Entretien des arrêts de bus tl	Frais d'entretien courant des abris bus et installation de coupe-vent latéraux sur les abris bus existants
180.3517.00	Participation au coût des transports publics	Participation au déficit d'exploitation des différents transports publics, selon les articles 14 et 16 de la loi cantonale sur les transports publics (LTP) et art. 9 de la Loi sur les Chemins de Fer (LCF). Le coût de construction du M2 ainsi que les frais d'exploitation sont à 100% à charge du Bassin 5 dont nous faisons partie
180.3662.00	Participation aux abonnements des transports publics	En 2024, le subventionnement des abonnement des transports publics se fera par le Fonds pour les économies d'énergie dans le cadre du PECC ( <b>P</b> lan <b>E</b> nergie et <b>C</b> limat <b>C</b> ommunal) sous le compte 421.3664.00
19	Service informatique	
190.3091.00	Frais de formation continue du personnel sur l'informatique	Frais de formation sur les programmes mis à jour ou ayant subi une migration, ainsi que formation continue sur les programmes existants et sur la cybersécurité
190.3101.01	Fournitures informatiques	Fourniture de toner pour imprimantes et autre petit matériel (le papier se trouve sous le compte n° 110.3101.00)
190.3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	Ce poste comprend le remplacement régulier des postes informatiques et des imprimantes en fonction de leur obsolescence ou en cas de dysfonctionnement. En 2024, il est prévu de remplacer le serveur, d'équiper les nouveaux employés et d'harmoniser les postes informatiques des collaborateurs
190.3151.01	Contrats de maintenance du matériel informatique	Contrat de maintenance des programmes et licences pour la bureautique (matériel et programmes) y compris programmes de gestion des absences et du temps, d'établissement des procès-verbaux, de planification financière, ainsi que les programmes métiers de gestion des habitants (NEST) et de gestion financière (ABACUS). Il faut encore tenir compte du coût de licence du programme de licences complémentaires pour le programme de procès-verbaux et de mise à jour à distance des postes
190.3151.02	Site internet <u>www.cugy-vd.ch</u>	Redevance pour la réservation du nom du site, coût de maintenance du site (CHF 2'600) et application (CHF 6'200)
190.3151.03	Entretien parc informatique et programmes	Interventions et supports habituels pour l'entretien de l'équipement (programmes et matériel), sauvegardes externes, migration Xpert-meeting vers une nouvelle version, implémentation du nouveau modèle comptable harmonisé 2 (MCH2) dans les programmes Abacus et Innosolv, et lissage des coûts pour migration bisannuelle des mêmes programmes
190.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Gestion technique du réseau informatique par notre mandataire (montant adapté aux besoins) et fin audit Cybersafe
190.3185.05	Communication	Concept de communication et interaction avec les réseaux sociaux

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3523.00	Participation CSM (Centre Sportif de Malley)	41'900.00		40'560.00		40'357.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	3'350.00		4'350.00		4'895.85	
18	TRANSPORTS PUBLICS	238'765.00		217'800.00		158'888.60	
180	TRANSPORTS PUBLICS	238'765.00		217'800.00		158'888.60	
3142.03	Entretien du réseau routier - Abri bus	26'700.00		2'700.00			
3517.00	Participation à des charges cantonales de trafic et d'énergie	212'065.00		185'100.00		158'888.60	
3662.00	Participation aux abonnements des transports publics			30'000.00			
19	SERVICE INFORMATIQUE	257'825.00		169'215.00		108'219.35	
190	SERVICE INFORMATIQUE	257'825.00		169'215.00		108'219.35	
3091.00	Frais de formation du personnel	8'500.00		8'500.00		565.45	
3101.01	Fournitures informatiques	6'900.00		5'900.00		1'710.10	
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	52'700.00		15'000.00		3'188.15	
3151.01	Contrats de maintenance et licences informatiques	54'850.00		43'400.00		40'236.75	
3151.02	Site internet www.cugy-vd.ch	8'815.00		3'965.00		3'888.20	
3151.03	Entretien parc informatique et support	84'300.00		47'000.00		33'866.60	
3182.02	Raccordement Internet	1'960.00		1'950.00		1'908.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	24'800.00		13'500.00		22'856.10	
3185.05	Développement des moyens de communication	15'000.00		30'000.00			

02.11.2023 Page 4

Compte		Remarques
2 21	Finances Impôts	
210.3187.00	Emoluments divers, frais de taxation et perception	Emoluments et frais facturés par l'Administration cantonale des impôts pour la gestion et la perception des impôts pour notre commune
210.3290.00	Intérêts rémunératoires	Intérêts versés aux contribuables sur les acomptes payés en avance à l'Etat
210.3301.00	Remises et défalcations	Remises et défalcations d'impôts accordées aux contribuables de la commune
210.4001.00	Impôt sur le revenu et prestations en capital	Le volume des impôts est évalué sur la base des acomptes impôts facturés pour 2023 et de l'Arrêté d'imposition 2022- 2024, au taux de 76. L'impôt sur les frontaliers est comptabilisé sous le poste 210.4411.01
210.4002.00 210.4003.00	Impôt sur la fortune Impôt à la source	Selon préavis 02-2021 Arrêté d'imposition 2022-2024
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales	Estimation de l'impôt sur le bénéfice pour 2024 sur la base des comptes 2022 et de la situation des encaissements août 2023
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales	Prévision des revenus provenant de l'impôt sur le capital. Les entreprises ne payant pas d'impôt sur le bénéfice doivent s'acquitter au moins de l'impôt sur le capital
210.4040.00	Droits de mutation	Estimation des droits de mutation sur la base des comptes 2022
210.4101.00	Taxes pour la vente de boissons à l'emporter	Pour les commerces au bénéfice d'une autorisation simple de débit de boissons alcooliques à l'emporter, la LADB prévoit la perception d'une taxe d'exploitation de 0,8% calculée sur la base du chiffre d'affaires moyen réalisé sur la vente de boissons alcooliques (tous types d'alcools confondus). Cette taxe est perçue par le canton puis rétrocédée aux communes
210.4221.00	Intérêts de retard et moratoires	Ces intérêts varient en fonction du retard que les contribuables ont dans le règlement de leurs acomptes et le dépôt de leur déclaration
210.4362.00	Remboursement de frais administratifs	Remboursement des frais de contentieux facturés par l'ACI et récupérés auprès des contribuables

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Finances	2'322'340.00 8'537'735.00	10'860'075.00	2'319'095.00 8'688'690.00	11'007'785.00	3'522'880.09 7'718'082.19	11'240'962.28
		0 337 733.00				7 7 10 002.13	
21	IMPOTS	122'500.00	9'443'500.00	122'500.00	9'478'000.00	301'570.66	9'551'951.73
210	IMPOTS	122'500.00	9'443'500.00	122'500.00	9'478'000.00	301'570.66	9'551'951.73
3187.00	Emoluments et frais de taxation	60'000.00		60'000.00		52'810.74	
3290.00	Intérêts rémunératoires	2'500.00		2'500.00		712.89	
3301.00	Amortissement des créances et débiteurs	60'000.00		60'000.00		248'047.03	
4001.00	Impôt sur le revenu et prestation en capital		6'350'000.00		6'450'000.00		6'290'593.45
4002.00	Impôt sur la fortune		1'000'000.00		1'100'000.00		1'064'178.49
4003.00	Impôt à la source		90'000.00		130'000.00		92'087.85
4004.00	Impôt spécial étranger		40'000.00		40'000.00		41'701.05
4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		350'000.00		150'000.00		340'872.90
4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		7'500.00		15'000.00		8'328.25
	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		35'000.00		35'000.00		42'955.50
	Impôt foncier		730'000.00		720'000.00		726'633.20
4040.00	Droits de mutation		300'000.00		300'000.00		265'151.35
4061.00	Impôt sur les chiens		16'000.00		16'000.00		15'100.00
4090.00	Impôts récupérés après défalcations		40'000.00		40'000.00		107'200.72
4101.00	Patentes débits de boissons et tabac		15'000.00		15'000.00		14'208.75
4221.00	Intérêts de retard et moratoires		40'000.00		40'000.00		61'123.17
4362.00	Remboursement de frais administratifs		5'000.00		5'000.00		7'413.23
4370.03	Amende s/impôt						166.66

02.11.2023 Page 5

Compte		Remarques
2 21	Finances Impôts	
210.4411.00	Impôt sur les gains immobiliers	Estimation des gains immobiliers sur la base des comptes 2021
210.4411.01	Impôt sur les Frontaliers	Compensation financière obtenue de la France sur les salaires versés aux personnel frontalier occupé par les entreprises et société sises sur la Commune
22	Service financier	
220.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Voir répartition pages 12 et 13 1 <sup>ère</sup> partie
220.3301.00	Amortissement débiteurs	Montant prévu pour amortir les pertes sur débiteurs
220.3315.00	Amortissement autres subventions	Amortissement sur 10 ans (2025), selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie, de la participation de la Commune à la réfection des courts de tennis du Billard
220.3520.00	Participation selon la péréquation financière en points d'impôts	Pour calculer la valeur du point d'impôt péréquatif, l'impôt foncier et l'impôt complémentaire sur immeuble des Personnes morales sont ajoutés aux impôts suivant le taux (Impôt revenu et fortune des personnes physiques, impôt Source et impôt bénéfice et capital des personnes morales); ainsi, notre commune versera les acomptes à la péréquation 2023 sur la base de 19.26 points valant CHF 111'596 montant ajusté (valeur 2021 CHF 111'608)
220.4222.00	Intérêts et dividendes des placements	Le revenu principal de ce poste provient des actions de Romande Energie
220.4520.00	Remboursement de la péréquation financière	Contribution du fonds de péréquation en faveur de notre Commune, d'une part au nombre d'habitants et d'autre part en fonction du différentiel entre le taux d'impôt moyen des communes par habitant et le taux communal par habitant
220.4520.01	Participation du fonds de péréquation aux charges thématiques (forêts, routes, transports)	Participation, pour un maximum de 75%, aux frais d'entretien des forêts dépassant la valeur d'un point d'impôt et aux frais d'entretien des routes pour les coûts dépassant 8 points d'impôt. Le budget 2024 communiqué par le canton se fonde sur le retour sur charges thématiques 2022 ramené au taux de couverture de 74.5%

		Budget	2024	Budget	2023	Compte	s 2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4399.00	Ajustement provision sur débiteurs						49'697.00
4411.00	Impôts sur les gains immobiliers		300'000.00		300'000.00		298'985.05
4411.01	Impôts sur les frontaliers		90'000.00		100'000.00		89'061.80
4510.00	Compensation financière RFFA		35'000.00		22'000.00		36'493.31
22	SERVICE FINANCIER	2'199'840.00	1'416'575.00	2'196'595.00	1'529'785.00	3'221'309.43	1'689'010.55
220	SERVICE FINANCIER	2'199'840.00	1'416'575.00	2'196'595.00	1'529'785.00	3'221'309.43	1'689'010.55
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	28'340.00		35'735.00		1'929.98	
3301.00	Amortissement des créances et débiteurs	1'500.00		1'500.00		1'307.45	
3315.00	Amortissement d'autres subventions d'investissement	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
3520.00	Participation à des charges d'autres communes - Péréquation intercommunale	2'162'000.00		2'151'360.00		2'050'072.00	
3809.00	Attribution aux fonds de réserve					1'160'000.00	
4090.01	Taxes et émoluments récupérés après défalcation						138.80
4221.00	Intérêts de retard et moratoires		500.00		500.00		519.90
4222.00	Intérêts et dividendes des placements		35'450.00		35'450.00		35'405.50
4412.00	Participation à des recettes cantonales - CO2		1'000.00		1'000.00		1'418.35
4520.00	Remboursement de la Péréquation (population, solidarité)		1'190'495.00		1'227'725.00		1'231'356.00
4520.01	Participation du fonds de péréquation aux dépenses thématiques		189'130.00		265'110.00		163'100.00
4520.02	Décompte de participation à des charges d'autres communes - Péréquation intercommunale						257'072.00

02.11.2023 Page 6

Compte		Remarques
3	Domaines et bâtiments	
31	Terrains	
310.4232.00	Loyers des terrains	Location des terrains agricoles communaux à des exploitants agricoles
32	Forêts	
320.3134.00	Achat de plants, engrais, etc.	Plantations normales après les coupes
320.3146.01	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Coupes de bois	Coupes de bois effectuées par les entreprises forestières pour l'entretien de nos forêts
320.3146.02	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Soins culturaux	Soins culturaux déterminés par le garde forestier sur une surface de 5 ha.
320.3146.03	Frais d'entretien et d'exploitation des forêts – Entretien des chemins	Entretien des chemins forestiers, élagage mécanique en lisière et curage des cunettes. Réfection du chemin des Fougères en forêt
320.3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés (AFV)	Cotisations aux diverses institutions en relation avec la Forêt
320.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen terme	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Domaines et bâtiments	1'213'830.00	600'645.00 613'185.00	1'190'865.00	620'135.00 570'730.00	987'835.45	623'362.35 364'473.10
31	TERRAINS	2'075.00	10'915.00	2'400.00	10'915.00	5'050.05	10'843.00
310	TERRAINS	2'075.00	10'915.00	2'400.00	10'915.00	5'050.05	10'843.00
3146.01	Entretien des terrains loués					4'968.10	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	100.00		100.00		81.95	
3656.00	Aides et subventions pour l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement - Feu bact	300.00		300.00			
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	1'675.00		2'000.00			
4232.00	Loyers des terrains		10'815.00		10'815.00		10'843.00
4516.00	Participation du canton à des charges d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement		100.00		100.00		
32	FORETS	120'755.00	63'500.00	120'505.00	61'500.00	87'415.00	73'843.70
320	FORETS	120'755.00	63'500.00	120'505.00	61'500.00	87'415.00	73'843.70
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	40.00		40.00			
3134.00	Achat de plants, engrais, etc	3'000.00		3'000.00			
3146.01	Coupes de bois - Frais d'entretien des forêts	50'000.00		50'000.00		45'239.80	
3146.02	Soins culturaux - Frais d'entretien des forêts	10'000.00		10'000.00		15'530.50	
3146.03	Chemins forestiers - Frais d'entretien des forêts	25'300.00		25'300.00		946.10	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise					1'028.55	
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	850.00		850.00		704.00	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	1'810.00		2'265.00		122.35	

02.11.2023

Compte		Remarques
3 32	Domaines et bâtiments Forêts	
320.3528.00	Participation à des charges d'association de communes	Participation au Triage forestier Mèbre-Talent auquel nous sommes rattachés
320.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	L'exploitation des forêts étant confiée à des entreprises spécialisées, seules les heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des chemins forestiers figurent sous ce poste (voir ventilation page 7 de la 1ère partie)
320.4355.01	Vente de bois de feu et mises	Vente de bois de feu en billes à des grossistes (700 m3)
320.4355.03	Vente de bois de service feuillus	Peu de feuillus ont été marqués pour des coupes
320.4518.00	Participation du canton	Subventions prévues sur les coupes et entretien des forêts en 2023
35 351	Bâtiments Maison villageoise	
351.3113.00	Achat de mobilier, machines	Ce poste comprend le remplacement nécessaire de vaisselle pour la location de la Maison villageoise
351.3122.00	Achat et consommation de gaz	Un seul chauffage alimente la Maison villageoise, les locaux de la Cavenettaz, le Centre Œcuménique et les abris de la PCi. Ces derniers n'étant que tempérés, aucune imputation pour le chauffage ne leur est faite. Le total de la consommation de gaz est réparti entre les trois bâtiments à raison, respectivement, de 60% à la Maison villageoise, 20% aux locaux de la Cavenettaz et 20% au Centre Œcuménique
351.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage	Achat des produits de nettoyage ainsi que papier toilette, sacs poubelles et essuie-mains pour la Maison villageoise
351.3141.00	Entretien du bâtiment	Frais d'entretien courant de la Maison villageoise (ramonage, chauffage, éclairage, scène, etc)
351.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Contrats de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et du passe-plat, entretien wifi de la bibliothèque et autres matériel spécialisé
351.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphones (fixe, mobile, internet) permettant la gestion de la location des salles par le concierge et abonnement wifi
351.3901.00	Imputation salaires et charges sociales personnel de la Maison Villageoise	Salaires de conciergerie et intervention du personnel d'exploitation liés à la Maison villageoise (voir ventilation page 7 de la 1ère partie)
351.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la Maison villageoise
351.4271.00	Location Maison villageoise	Locations de la Maison villageoise

		Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3528.00	Participation à des charges d'économie publique et	13'000.00		16'000.00		11'180.65	
	d'agriculture d'autre communes						
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	16'755.00		13'050.00		12'663.05	
4355.01	Vente de bois de feu et mises		17'000.00		16'000.00		18'761.8
4355.02	Vente de bois de service résineux		33'000.00		35'000.00		34'249.4
4355.03	Vente de bois de service feuillus		1'000.00		3'000.00		3'341.8
4656.00	Facturation de services à des tiers						4'950.0
4518.00	Participation du canton à des charges d'économie publique et d'agriculture		12'500.00		7'500.00		12'540.6
35	BATIMENTS	1'091'000.00	526'230.00	1'067'960.00	547'720.00	895'370.40	538'675.6
351	MAISON VILLAGEOISE	160'275.00	20'500.00	137'040.00	20'500.00	123'483.95	12'193.6
3113.00	Achat de mobilier, machines et d'équipements	5'000.00		4'000.00		6'516.50	
3114.01	Achat vêtements de travail	250.00		250.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	30'000.00		30'000.00		24'626.90	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'750.00		5'000.00		1'345.10	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	3'200.00		3'200.00		285.15	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	11'410.00		13'410.00		10'595.55	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	6'150.00		6'150.00		8'952.30	
3182.00	Frais de téléphones	2'700.00		2'700.00		2'571.70	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	4'560.00		5'080.00		4'138.90	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	90'375.00		64'370.00		62'002.95	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	2'880.00		2'880.00		2'448.90	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs	2 000.00	10'000.00	2 000.00	15'000.00	2 110.50	5'690.4
TL1 1.00	Loyers et locations battiments autimistratiis		10 000.00		13 000.00		J 030. <del>4</del>

Page 8 02.11.2023

Compte		Remarques
3	Domaines et bâtiments	
35	Bâtiments	
351	Maison Villageoise	
351.271.01	Location bibliothèque	Location à l'ASICE de la bibliothèque installée au foyer de la Maison villageoise
351.4356.01	Entretien salles de classes	Participation de l'ASICE aux frais d'entretien de la bibliothèque installée au foyer de la Maison villageoise
352	Maison de Commune	
352.3111.00	Achat de mobilier, machines et équipements	Achats divers de mobilier pour la Maison de commune en fonction de la nécessité et installation de fontaines à eau
352.3124.00	Achat de combustible	Achat de pellets pour chauffage pour un remplissage par année
352.3141.00	Entretien du bâtiment	Contrats d'entretien de l'ascenseur, du chauffage et de la ventilation, entretien courant du bâtiment et traitement anti-insectes, réfection des portes Est et Ouest du premier étage, vérification si infiltration sous les tablettes de fenêtres, contrôle OIBT du caveau et de l'immeuble et entretien courant de la Maison de commune
352.3156.00	Entretien d'équipement et de matériel spécialisé	Contrat d'entretien alarme incendie et de la vidéosurveillance, ainsi que de la climatisation du local informatique
352.3186.00	Primes d'assurance	Assurances pour couverture de la Maison de commune
352.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
352.3312.00	Amortissement bâtiment	Amortissement de la Maison de Commune sur 30 ans (2043) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
352.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales de conciergerie, d'intendance et du personnel d'exploitation en fonction des heures effectuées pour la Maison de commune (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
352.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la Maison de Commune
353	Ferme Village 5 (parcelle 66)	
353.3141.00	Entretien du bâtiment	Mesures et mise en sécurité du bâtiment
353.3186.01	Primes d'assurance	Assurance pour couverture du bâtiment
353.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
353.3303.00	Amortissement bâtiment du patrimoine financier	Amortissement achat parcelle 66 sur 50 ans (2074)

		Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4271.01	Location bibliothèque		5'250.00				2'187.50
4356.01	Facturation entretien salles de classes		5'250.00		5'500.00		2'187.50
4363.00	Remboursement de dommages						2'128.15
352	MAISON DE COMMUNE	201'815.00	2'500.00	188'295.00	24'000.00	180'429.30	19'200.00
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	4'000.00		2'000.00		1'977.60	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	6'250.00		7'400.00		5'370.70	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	6'000.00		8'400.00		9'328.50	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	2'300.00		2'300.00		1'630.15	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	30'100.00		18'000.00		34'430.25	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	5'000.00		3'750.00		3'796.70	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'350.00		2'865.00		2'517.10	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	19'940.00		25'505.00		1'377.60	
3312.00	Amortissement des bâtiments	71'700.00		71'700.00		71'700.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	52'310.00		44'510.00		47'551.80	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'865.00		1'865.00		748.90	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		2'500.00		24'000.00		19'200.00
353	FERME VILLAGE 5	107'080.00		99'130.00			
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	30'000.00		20'000.00			
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	700.00		5'000.00			
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	23'570.00		29'930.00			
3303.00	Amortissement bâtiment du patrimoine financier	40'000.00		40'000.00			
		Page 9					02 11 20

Page 9 02.11.2023

Compte		Remarques
3	Domaines et bâtiments	
35	Bâtiments	
353	Ferme du bas du village (parcelle 66)	
353.3901.00	Imputation salaires et charges sociales personnel de la Maison Villageoise	Salaire du personnel d'exploitation lié à la Ferme du bas du village (voir ventilation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
353.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de la taxe des eaux claires pour la Ferme du bas du village (parcelle 66)
354	Ancienne Forge	
354.3141.00	Entretien bâtiments communaux	Frais d'intervention sur le bâtiment
354.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Honoraires pour mise à jour dossier réfection Ancienne Forge
354.3186.01	Primes d'assurance	Assurance pour couverture de l'Ancienne Forge
355	Collège du Motty	
355.3114.01	Achat vêtements de travail	Le coût de l'équipement du personnel de conciergerie est imputé sur le collège de l'Epi d'Or
355.3116.00	Achat de matériel spécialisé	Achat de matériel à l'entretien de l'immeuble, non pris en charge par l'ASICE
355.3122.00	Achat et consommation de gaz	Ce bâtiment faisant partie du réseau de chauffage à distance du collège de la Combe, l'ASICE facture la part de chauffage correspondante selon le relevé de compteur
355.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du bâtiment et installation d'un système d'accès par badge pour les classes du 1er étage
355.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
355.3312.00	Amortissement collège du Motty	Amortissement du collège du Motty sur 30 ans (2041) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
355.3901.00	Imputation salaire et charges sociales	Salaires de conciergerie et intervention du personnel d'exploitation liés au bâtiment du Motty (voir ventilation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
355.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'éau et de l'épuration pour le collège du Motty
355.4271.01	Loyer Centre d'Animation	Facturation à l'ASICE de la location des locaux au même tarif qu'au scolaire dès le 1 <sup>er</sup> août 2021. La location des locaux pour le scolaire primaire des classes du 1 <sup>er</sup> étage est enregistrée sous le compte 510.4271.00 « Enseignement primaire »
355.4356.01	Facturation entretien salles Centre animation	Facturation à l'ASICE des frais d'entretien pour l'occupation des locaux par le Centre d'animation pour jeunes, au même tarif qu'au scolaire

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	12'110.00		3'500.00			
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	700.00		700.00			
354	ANCIENNE FORGE	2'545.00		2'720.00		1'819.35	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	1'000.00		1'000.00		19.85	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	800.00		1'175.00		1'113.85	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	400.00		200.00		343.15	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	345.00		345.00		342.50	
355	COLLEGE DU MOTTY	130'835.00	92'000.00	139'845.00	92'000.00	108'025.60	92'000.00
3114.01	Achat de vêtements de travail					248.00	
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	1'500.00		1'500.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	7'000.00		9'500.00		3'908.50	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	2'800.00		3'400.00		2'351.85	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	2'400.00		2'400.00		2'328.10	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	17'150.00		18'150.00		16'404.55	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'750.00		2'200.00		1'908.20	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	11'485.00		15'970.00		862.65	
3312.00	Amortissement des bâtiments	49'400.00		49'400.00		49'400.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	36'020.00		35'995.00		29'863.55	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'330.00		1'330.00		750.20	
4271.01	Location salles Centre d'animation		70'000.00		70'000.00		70'000.0
4356.01	Entretien des salles Centre d'animation		22'000.00		22'000.00		22'000.00

Compte		Remarques	
3	Domaines et bâtiments		
35	Bâtiments		
356	Abri public PCi		
356.3141.00	Entretien des bâtiments communaux	Entretien courants et dans le cadre de la mise en place du PRU (Poste de rencontre d'urgence) le cas échéant	
356.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales du personnel d'exploitation pour un passage hebdomadaire pour la vérificati déshumidificateur contrôlant l'hygrométrie dans le local des archives communales (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)	
356.4271.00	Location abri public PCi	Location de locaux de l'abri public à un apiculteur	
357	Vestiaires du Billard		
357.3124.00	Achat et consommation de mazout	Une année sur 2, deux remplissages de la citerne à mazout sont nécessaires	
357.3141.00	Entretien du bâtiment	Outre l'entretien courant, une entreprise est mandatée pour s'occuper des nettoyages des vestiaires	
357.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Contrat d'entretien du brûleur et entretien des panneaux solaires	
357.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Interventions des employés communaux et de la cheffe concierge pour le bâtiment (voir répartition page 7 de la 1ère partie)	
357.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour les vestiaires	
358	Centre de Vie Enfantine (CVE) – La Ferme du Verger		
358.3123.00	Achat et consommation électricité	Electricité de l'immeuble, des espaces extérieurs et de la borne de recharge pour véhicules électriques. La part d'électricité de l'immeuble est refacturée à l'EFAJE sous 358.4356.02	
358.3141.00	Entretien des bâtiments	Entretien courant de l'immeuble	
358.3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	Contrats d'entretien courants (chauffage, ascenseur, etc.) ainsi que contrat d'alarme incendie et de gestion des appels	
358.3161.01	Loyers et fermages	Loyer, indexé après deux ans, versé à la Romande Energie pour le bâtiment selon convention (jusqu'en 2054)	

		Budget	2024	Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
356	Abri public de PCi	10'630.00	1'800.00	13'100.00	1'800.00	17'474.20	1'800.00
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'750.00		5'000.00		1'099.40	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	4'050.00		3'050.00		683.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'200.00		1'240.00		1'110.90	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	1'630.00		3'810.00		14'580.90	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		1'800.00		1'800.00		1'800.00
357	VESTIAIRES SPORTIFS AU BILLARD	20'795.00		19'035.00		20'864.50	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	700.00		700.00		469.25	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	3'000.00		4'000.00		2'822.05	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	50.00		50.00			
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	11'150.00		6'650.00		2'330.70	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	1'200.00		1'200.00		1'691.20	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise					9'112.85	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	590.00		1'030.00		948.40	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	3'250.00		4'550.00		2'553.85	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	855.00		855.00		936.20	
358	Centre de Vie enfantine (CVE) Ferme du Verger	457'025.00	409'430.00	468'795.00	409'420.00	443'273.50	413'482.05
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'000.00		4'150.00		2'041.25	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	2'000.00		1'000.00		1'419.50	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	8'810.00		8'810.00		8'799.70	
3161.01	Loyers et fermages	327'600.00		327'600.00		312'750.00	

Page 11 02.11.2023

Compte		Remarques
3 35	Domaines et bâtiments Bâtiments	
358	Centre de Vie Enfantine (CVE) – La Ferme du Verger	
358.3186.01	Primes d'assurance	Primes d'assurances liées au bâtiment (ECA, dégâts d'eau et bris de glace)
358.3220.00	Intérêts des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
358.3312.00	Amortissement des bâtiments et terrains	Amortissement de l'achat de la parcelle 87 sur 30 ans (2046) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
358.3316.00	Amortissement autre	Amortissement étude pour la création d'une UAPE sur 10 ans (2032)
358.3803.00	Attribution fonds de rénovation des bâtiments	Attribution au fonds de réserve pour rénovation du bâtiment
358.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Intervention des employés communaux et de la cheffe concierge pour le bâtiment (voir répartition page 7 de la 1ère partie)
358.4271.03	Loyer et location bâtiments	Loyer facturé à l'EFAJE pour l'occupation du bâtiment (l'indexation versée à Romande Energie est reportée sur ce poste)
358.4272.01	Redevance DDP	Redevance DDP (indexée) due par Romande Energie
358.4351.02	Vente d'énergie	Vente électricité de la borne de recharge pour véhicules électriques
358.4356.02	Facturation frais et charges immeuble	Facturation des charges fixes (contrats d'entretien et assurances) et des charges variables (électricité, frais de personnel) à l'EFAJE. Les frais de chauffage à distance sont facturés directement par l'ASICE à l'EFAJE

		Budget	Budget 2024		2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3170.00	Frais de réceptions et manifestations					2'821.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	3'380.00		4'730.00		3'985.70	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	15'835.00		22'035.00		1'190.30	
3312.00	Amortissement des bâtiments	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
3316.00	Amortissement autre	18'550.00		18'550.00		18'550.00	
3803.00	Attribution fonds de rénovation des bâtiments	22'400.00		22'400.00		22'400.00	
3809.00	Attribution aux fonds de réserve					12'000.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	5'450.00		9'520.00		7'316.05	
4271.03	Loyers et locations bâtiments administratifs		352'430.00		352'430.00		347'626.00
4272.01	Redevance DDP		35'700.00		35'700.00		31'167.00
4351.02	Vente d'énergie (électricité)		1'300.00		1'290.00		582.65
4356.00	Facturation à des tiers						13'240.65
4356.02	Facturation charges EFAJE		20'000.00		20'000.00		20'865.75

Compte		Remarques	
4	Travaux		
40	Service administratif		
400	Police des constructions		
400.3102.00	Frais de publications, avis d'enquête	Avis d'enquêtes publiés dans les journaux locaux, dont les montants sont refacturés aux particuliers lors de l'établissement des permis de construire sous le compte n° 400.4313.00, et acquisition de normes SIA pour le service technique	
400.3185.00	Honoraires et frais d'expertises	Comprend mandat à des ingénieurs dans le cadre de la police des constructions (contrôle de formulaires) et cotisations à associations professionnelles	
400.3185.02	Honoraires avocat	Honoraires pour le recours à un avocat lors de dossiers délicats et litigieux de la police des constructions	
400.3901.00	Imputation salaire et charges sociales	Imputation de la part du salaire du Technicien communal proportionnellement aux heures effectuées pour ce dicastère (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)	
400.4313.00	Emoluments administratifs permis de construire, d'habiter et d'utiliser	Emoluments facturés lorsque des permis de construire, d'habiter, d'utiliser, etc. sont délivrés	
42	Service de l'urbanisme		
420	Service de l'urbanisme		
420.3003.03	Jetons de présence des commissions - COMUR	Jetons de présence de la <b>CO</b> mmission <b>M</b> unicipale d' <b>UR</b> banisme pour l'étude des dossiers communaux	
420.3102.00	Frais de publication	Publications et documentation en lien avec le service de l'urbanisme	
420.3185.01	Révision PGA/RGATC	Solde du Crédit Cadre pour la fin des travaux en lien avec la révision du PGA et du RGTAC selon préavis n° 03/2021	
420.3185.02	Honoraires et frais juridiques	Honoraires pour le recours à un avocat lors de dossiers complexes	
420.3526.01	Participation au SDNL	Participation au budget de fonctionnement du SDNL (Schéma Directeur Nord Lausannois)	
420.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation de la part du salaire du Technicien communal relative à l'urbanisme (voir ventilation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)	
421	Energie et développement durable		
421.3003.00	Commission énergie et développement durable	Jetons de présence de cette commission	
421.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Mandat d'étude dans le cadre des travaux de la commission énergie et développement durable	
421.3664.00	Aide à la protection de l'environnement (Fonds)	Actions ciblées en lien avec le Plan Climat et Energie Communal (PECC) financées par la taxe de 1ct à percevoir selon préavis 20/2023	
421.3664.01	Aide à la protection de l'environnement	Mise en place d'actions ciblées en lien avec le Plan Climat et Energie Communal (PECC) dont certaines sont imposées par le Canton dans le cadre de ce programme	

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Travaux	3'302'891.52	1'457'632.55 1'845'258.97	3'261'407.05	1'426'205.00 1'835'202.05	2'578'430.17	1'464'616.00 1'113'814.17
40	SERVICE ADMINISTRATIF	145'520.00	24'500.00	125'150.00	21'700.00	156'698.35	55'376.15
400	POLICE DES CONSTRUCTIONS	145'520.00	24'500.00	125'150.00	21'700.00	156'698.35	55'376.15
3102.00	Frais de publication et documentation	8'900.00		8'070.00		9'414.15	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	2'470.00		2'470.00		915.75	
3185.02	Honoraires et frais juridiques (Avocat)	5'000.00		5'000.00		3'498.95	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	129'150.00		109'610.00		142'869.50	
4313.00	Emoluments administratifs		24'500.00		21'700.00		55'376.15
42	SERVICE DE L'URBANISME	406'005.00	101'000.00	248'285.00	9'375.00	83'389.55	
420	SERVICE DE L'URBANISME	245'605.00		147'435.00		65'764.85	
3003.03	COMUR - Jetons de présence	7'300.00		6'300.00		1'137.00	
3102.00	Frais de publication et documentation	1'000.00		1'000.00			
3185.01	18-19/03-21 - Révision PGA et règlement	210'000.00		105'000.00		51'923.50	
3185.02	Honoraires et frais juridiques (Avocat)	20'000.00		10'000.00			
3526.01	SDNL - part. améngt territoire	3'000.00		16'700.00		12'449.35	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	4'305.00		8'435.00		255.00	
421	DEVELOPPEMENT DURABLE - CONCEPT ENERGETIQUE	160'400.00	101'000.00	100'850.00	9'375.00	17'624.70	
3003.00	Jetons de présence des commissions	2'600.00		2'850.00		1'655.90	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	11'500.00		12'000.00		14'485.40	
3664.00	Aide à la protection de l'environnement (Fonds)	96'300.00					
3664.01	Aide à la protection de l'environnement	50'000.00		86'000.00		1'483.40	

Page 13 02.11.2023

Compte		Remarques
4	Travaux	
42	Urbanisme	
420	Urbanisme	
421.4342.07	Taxe soutien aux énergies	Taxe de 1ct perçue par kwh consommé sur le territoire communal permettant de financer les actions en lien avec le PECC selon
	renouvelables	préavis No 20-2023
421.4659.00	Autres participations de tiers	Retour de Mobility sur la location du véhicule
43	Routes et chemins	
430	Routes et chemins	
430.3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	Indemnités pour service de piquet de neige et suppléments pour heures de nuit et jours fériés
430.3091.00	Frais de formation du personnel	Formations du personnel d'exploitation
430.3114.00	Achat de machines et matériel d'exploitation	Achat de matériel de bureau et d'outillage courant pour le service d'exploitation
430.3114.01	Vêtements de travail	Remplacement des vêtements de travail du personnel d'exploitation
430.3123.00	Consommation électricité voirie Praz- Faucon	Consommation d'électricité de la partie voirie du bâtiment de Praz Faucon, répartie à raison de 60% voirie et 40% déchetterie
430.3123.10	Consommation électricité (Eclairage public)	Consommation de l'éclairage public
430.3124.00	Achat de consommation de carburant	Le budget est basé sur une consommation de 5'000 l. à un prix moyen de Fr. 2.55
430.3135.00	Achats matières premières brutes et travaillées (produits de déneigement)	Ce poste comprend l'achat de sel pour le salage des routes lors de gel et le renouvellement du stock de piquets à neige. Ce poste est fortement influencé par les conditions hivernales
430.3141.00	Entretien bâtiment de voirie à Praz Faucon	Entretien courant de la partie voirie du bâtiment de Praz Faucon. 40% du coût est imputé à la déchetterie
430.3141.02	Entretien Silo à sel	Entretien courant du silo à sel
430.3142.00	Entretien et amélioration du réseau routier	Budget habituel pour reflachage annuel, réfection de routes, curage des sacs de route, réfection des couvercles de chambres, achat de mobilier urbain ainsi que création d'un boudin pour contenir les eaux de surfaces au chemin de la Lisière
430.3142.00	Entretien courant des voiries	Eparage des bords de routes, évacuation des déchets de voirie, achat de produit pour boucher les trous sur les routes, remplacement des poubelles des voiries
430.3142.01	Entretien et amélioration de la sécurité routière	Marquages routiers selon planification, entretien des îlots et bacs 30 km/h, entretien des giratoires

		Budget	2024	Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4342.07	Taxe soutien énergies renouvelables		95'000.00				
4659.00	Autres participations et subventions diverses de tiers		6'000.00				
4809.00	Prélèvement de fonds de réserve				9'375.00		
43	ROUTES ET CHEMINS	1'291'206.52	131'252.55	1'318'042.05	120'230.00	938'846.96	212'314.84
430	ROUTES ET CHEMINS	1'291'206.52	131'252.55	1'318'042.05	120'230.00	938'846.96	212'314.84
3010.02	Traitement du personnel d'exploitation	5'000.00		5'000.00		4'195.25	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	1'500.00		1'500.00		1'323.70	
3091.00	Frais de formation du personnel	2'400.00		2'400.00		140.00	
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	14'600.00		14'600.00		7'942.20	
3114.01	Achat vêtements de travail	2'400.00		2'800.00		2'466.90	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	2'000.00		2'000.00		1'557.10	
3123.01	Achat et consommation d'électricité Eclairage public	30'850.00		30'850.00		25'292.50	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	11'250.00		12'750.00		10'540.55	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	4'000.00		4'000.00		2'025.00	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	850.00		850.00		553.60	
3135.00	Achat de matières brutes et travaillées	17'400.00		17'400.00		11'125.00	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	6'700.00		5'550.00		6'087.05	
3141.01	Entretien des bâtiments communaux - Hangar des Rossets	500.00		500.00			
3141.02	Entretien des bâtiments communaux - Silo à sel	600.00		600.00		200.00	
3142.00.01	Entretien du réseau routier - Lourd	150'250.00		150'250.00		70'726.30	
3142.00.02	Entretien du réseau routier - courant	24'900.00		24'900.00		24'368.00	
3142.01	Entretien et amélioration de la sécurité routière	51'000.00		51'000.00		2'961.25	

Compte		Remarques
4	Travaux	
43	Routes et chemins	
430	Routes et chemins	
430.3143.00	Entretien de l'éclairage public	Selon contrat CPE (Contrat de performance électrique) signé le 01.07.2021 avec la Romande Energie (CHF 100'500 leasing durant 5 ans, soit jusqu'en 2026, puis réduction pour les 11 années suivantes. Dès la remise des travaux en 2022, des frais annuels d'entretien sont facturés, selon contrat, à hauteur de CHF 18'600
430.3143.02	Signalisation routière	Figurent sous ce poste l'entretien des panneaux de signalisation et des plaques de rue, la pose de nouveaux panneaux de signalisation et marquages au sol
430.3155.00	Entretien des véhicules et autres engins	Entretien usuel du matériel auto-moteur et renouvellement stock de diluant pour entretien général des véhicules
430.3155.01	Entretien véhicule « Pick Up Toyota »	
430.3155.02	Entretien véhicule « Reform T9 »	Ce véhicule n'ayant pas encore pu être remplacé, un montant est porté au budget afin de permettre à l'équipe de voirie de s'en servir pour le service hivernal et autres travaux de voirie
430.3155.03	Entretien véhicule « Pony » dès 09/2016	Entretien courant des véhicules
430.3155.04	Entretien véhicule « Iseki » dès 10/2014	
430.3155.05	Entretien véhicule « John Deere 455 »	
430.3156.00	Entretien des panneaux solaires	Frais en lien avec l'exploitation des panneaux solaires de production électrique
430.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone du local de voirie, équipement du personnel de voirie de mobiles professionnels et supplément pour raccordement Internet
430.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Honoraires des mandataires chargés d'étudier et de réaliser les aménagements routiers sur le territoire communal dans le cadre de divers projets, contrôle visuel des points d'ancrage du pont de la Mèbre en Budron, création itinéraire cyclable en site propre Cugy-Bretigny-sur-Morrens au niveau du pont du Talent et étude de la mise aux normes des arrêts de bus selon la LHAND
430.3186.01	Primes d'assurance bâtiment	Primes d'assurances ECA et bâtiment pour les locaux de voirie de Praz Faucon, silo à sel et hangar des Rossets
430.3186.02	Primes d'assurances véhicules	Assurance flotte véhicules
430.3188.01	Facturation diverse de tiers, balayage des rues, déneigement, etc.	Contrat avec la commune du Mont-sur-Lausanne qui assure le déneigement et le salage de la route principale entre Budron et le giratoire route de Morrens. A partir de là, le Canton continue à effectuer le même travail. Mandat externe pour le déneigement de certains chemins communaux. Les balayages usuels sont compris dans ce poste
430.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
430.3311.00	Amortissement travaux routiers	Amortissement des travaux routiers selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
430.3312.00	Amortissement locaux de voirie	Amortissement de la partie « Locaux voirie » de la nouvelle déchetterie de Praz Faucon (jusqu'en 2041)
430.3113.00	Amortissement véhicules	Amortissement des véhicules (jusqu'en 2026)

		Budget	2024	Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3143.00	Entretien de l'éclairage public	120'010.00		101'410.00		100'210.00	
3143.02	Entretien de la signalisation routière	9'000.00		10'500.00		35'366.40	
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et d'entretien	2'750.00		2'900.00		1'919.35	
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	2'500.00		1'840.00		642.65	
3155.01	PICK UP TOYOTA - Entretien véhicule	2'300.00		3'450.00		2'182.06	
3155.02	REFORM MULI T9 - Entretien véhicule	15'000.00		10'500.00		35'714.65	
3155.03	Pony Boschung - Entretien Véhicule	6'725.00		6'225.00		11'779.05	
3155.04	ISEKI - Entretien véhicule	6'550.00		6'550.00		2'488.15	
3155.05	John Deere 455 - Entretien véhicule	1'000.00		2'300.00		978.90	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	1'500.00		4'000.00			
3182.00	Frais de téléphones	4'440.00		4'440.00		3'585.90	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	60'000.00		80'500.00		3'950.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	2'550.00		2'650.00		2'353.80	
3186.02	Primes d'assurance véhicules	7'000.00		6'975.00		6'862.90	
3188.01	Facturation de tiers, balayage des rues, déneigement, etc	46'700.00		40'325.00		20'052.05	
3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	4'830.00		4'530.00		4'280.10	
3199.01	Frais divers - indemnités pour dommages à des tiers	2'000.00		2'000.00			
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	87'835.00		124'995.00		5'923.35	
3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil (routes)	274'956.52		248'838.40		229'585.00	
3312.00	Amortissement des bâtiments	32'800.00		32'800.00		32'800.00	
3313.00	Amortissement des machines, mobilier et véhicules	14'200.00		19'838.65		19'700.00	
3316.00	Amortissement d'autres dépenses					6'676.75	

Compte		Remarques
4	Travaux	
43	Routes et chemins	
430	Routes et chemins	
430.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel d'exploitation	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour le déneigement des routes, l'entretien des voiries, etc Ce poste comprend également la part de salaire du Technicien communal pour le suivi des travaux relatifs aux routes (voir répartition page 7 de la 1ère partie)
430.3901.02	Imputation salaires et charges sociales entretien des véhicules et machines	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des véhicules (voir répartition page 7 de la 1ère partie)
430.3909.00	Eau et épuration du patrimoine communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour la voirie et les eaux de surface des routes
430.4271.02	Loyer Hangar des Rossets	Location du hangar des Rossets
430.4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif	Location de places de parc pour véhicules non motorisés
430.4342.04	Indemnité communale liée à l'usage du sol	Perception de 0.7 ct par kwh dès 2008, selon préavis n° 25/07 adopté le 09 novembre 2007
430.4351.01	Vente d'énergie (panneaux solaires)	Vente à Romande Energie de l'électricité produite par les panneaux solaires installés au nouveau bâtiment de Praz Faucon, au prix de 0.467 CHF le kwh
430.4356.00	Facturation de service à des tiers	Facturation du déneigement des chemins privés selon demande des propriétaires riverains
430.4804.00	Prélèvement sur fonds de réserve	Prélèvement sur fonds de réserve en couverture des amortissements d'investissements pouvant entrer dans le calcul des dépenses thématiques
44	Parcs promenades et cimetière	
440	Parcs promenades et cimetière	
440.3145.00	Entretien des parcs, zones de loisirs, terrains de sport, cimetière	Entretien des bacs à fleurs et achat de nouvelles fixations, renouvellement des fleurs des bâtiments communaux et des fontaines, petit outillage et fourniture diverses pour l'entretien des espaces verts, entretien et réfection des fontaines, creuse de tombes, aménagements, entretien et désaffectation partielle du cimetière (tombes cinéraires), taille et écimage arbres et arbustes du cimetière, régénération du terrain de football du Billard
440.3145.01	Entretien des places de jeux	Contrat d'entretien de la place de jeux du Motty et fournitures pour l'entretien des autres places de jeux. Remplacement des copeaux des diverses places de jeux. Achat de jeux pour la place située au nord de la Maison de Commune
440.3145.02	Entretien des sentiers nature en forêt	Entretien des sentiers nature des Roches et du Talent et réparation de 4 ponts devenus dangereux sur le Talent
440.3145.03	Entretien des cordons boisés	Analyse de l'état des arbres du cordon boisé du quartier du Verger
440.3145.04	Places de pique-nique (Côte à Félix, Billard, Talent)	Entretien courant des places de pique-nique, dont remplacement la grille du foyer de la place de la Côte à Félix
440.3145.05	Etang et biotope chemin de la Lisière	Entretien de l'étang se trouvant près du chemin de la Lisière

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	210'660.00		224'560.00		188'867.85	
3901.02	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Véhicules	26'810.00		26'075.00		28'569.95	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	22'890.00		22'890.00		22'853.70	
4271.02	Loyers et locations bâtiments administratifs - Hangar des Rossets		6'000.00		6'000.00		6'000.00
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif		2'520.00		2'520.00		2'160.00
4342.04	Indemnités et taxes liées à l'usage du sol		61'000.00		50'250.00		72'159.40
4351.01	Vente d'énergie (Panneaux solaires)		18'000.00		17'700.00		18'254.19
4356.00	Facturation de services à des tiers		16'135.00		16'135.00		18'489.35
4363.00	Remboursement de dommages						2'645.05
4517.00	Participation du Canton à des charges de trafic et d'énergie						64'981.85
4804.00	Prélèvement fonds de rénovation des routes		27'597.55		27'625.00		27'625.00
44	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	215'685.00	10'055.00	225'140.00	13'040.00	160'961.25	11'250.65
440	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	215'685.00	10'055.00	225'140.00	13'040.00	160'961.25	11'250.65
3145.00	Entretien des parcs et zones de loisirs	68'890.00		68'790.00		25'652.95	
3145.01	Entretien des places de jeux	8'950.00		8'950.00		2'871.10	
3145.02	Entretien des sentiers nature en forêt	4'000.00		20'000.00		9'108.75	
3145.03	Entretien des cordons boisés	3'150.00		2'150.00		12'823.30	
3145.04	Entretien des places de pique nique	4'000.00		2'500.00		40.30	
3145.05	Entretien des étangs et biotopes	1'500.00					
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	105'085.00		101'020.00		89'606.05	
3901.03	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Alentours COEC	10'055.00		8'690.00		11'625.65	

Page 16 02.11.2023

Compte		Remarques
4	Travaux	
440	Espaces verts	
440.3901.04	Imputation salaires entretien collège de la Combe	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien des espaces verts du collège de la Combe (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie). Ces heures sont facturées à l'ASICE sous le compte 440.4356.00
440.4356.00	Facturation de services à des tiers	Facturation à l'ASICE des heures effectuées par le personnel pour l'entretien des extérieurs du collège de la Combe
450	Ordures ménagères	
450	Ordures ménagères	Ce poste est géré par un compte de régulation. Ainsi, un surplus de financement devra être porté en déduction des coûts l'année suivante, tout comme un manque de financement devra être intégré aux charges à couvrir l'année d'après.  Il est encore à signaler que ce poste est soumis à la TVA au taux de 8,1% dès 2024
450.3091.00	Frais de formation du personnel d'exploitation	Formation continue pour la gestion de déchetterie
450.3114.00	Achat de matériel pour la déchetterie	Achat de petit matériel courant pour l'entretien de la déchetterie et d'une presse à cannettes, ainsi que l'installation de points de récolte des déchets verts dans différents quartiers du territoire communal
450.3114.01	Achat vêtements de travail	Achat de vêtements de travail pour le personnel de déchetterie
450.3123.00	Consommation électricité	Consommation d'électricité de la déchetterie de Praz Faucon
450.3139.00	Protection de l'environnement – compostage	Evacuation des déchets verts (compost) et broyage des branches
450.3141.00	Entretien déchetterie	Frais d'entretien courant de la déchetterie de Praz Faucon
450.3155.00	Entretien véhicule	Le chariot élévateur étant principalement utilisé pour la déchetterie, les coûts le concernant figurent dans ce dicastère
450.3156.00	Entretien d'équipement spécialisé	Remplacement du système d'accès et de gestion des barrières de la déchetterie devenu obsolète et ne pouvant plus être maintenu par le fournisseur. Ce compte comprend également les frais courants d'entretien et de gestion à distance des barrières d'accès, ainsi que de la vidéosurveillance
450.3170.00	Frais de manifestations	Campagnes de sensibilisation sur le tri des déchets, informations à la population
450.3182.00	Frais de téléphone	La ligne fixe étant également utilisée par le service de déchetterie, dès 2017 40% des coûts sont imputés à ce dicastère
450.3188.00	Enlèvement et élimination des déchets	Ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte, évacuation des déchets de la déchetterie, frais de traitement des déchets. Les retours qui sont compris dans la facturation des mandataires sont comptabilisés séparément sous le compte 450.4354.00 ci-dessous

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3901.04	Imputation salaires et charges sociales du personnel - EV Combe	10'055.00		13'040.00		9'233.15	
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif						2'450.00
4356.00	Facturation de services à des tiers		10'055.00		13'040.00		8'800.65
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	664'860.00	631'600.00	649'740.00	618'200.00	589'096.16	556'188.21
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	664'860.00	631'600.00	649'740.00	618'200.00	589'096.16	556'188.21
3091.00	Frais de formation du personnel	1'000.00		1'000.00			
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	29'000.00		19'000.00		29'806.40	
3114.01	Achat vêtements de travail	2'000.00		3'000.00		852.60	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'250.00		1'245.00		975.85	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	400.00		250.00		399.15	
3124.01	Achat et consommation de pellets pour chauffage	2'700.00		2'700.00		1'253.50	
3139.00	Protection de l'environnement - Compostage	70'000.00		70'000.00		51'146.75	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	5'270.00		2'270.00		5'534.85	
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et d'entretien	1'600.00		4'900.00		3'698.90	
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	650.00		1'150.00		1'097.45	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	39'400.00		3'150.00		3'303.45	
3170.00	Frais de réceptions et de manifestations	4'000.00		4'000.00		638.65	
3182.00	Frais de téléphones	2'080.00		2'080.00		1'039.70	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	1'200.00		1'200.00		1'575.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'400.00		1'370.00		1'298.15	
3186.02	Primes d'assurance véhicules	450.00		450.00		448.60	
3188.00	Enlèvement et élimination des déchets	256'000.00		240'500.00		214'945.65	

Page 17 02.11.2023

Travaux Ordures ménagères	
Ordures ménagères	
Ordares menageres	
Réduction de l'impôt préalable	Selon l'art. 75, 3è al. OTVA, qui stipule « Si les fonds éléments à l'art. 18, al. 2, let. a à c, LTVA sont versés pour couvrir un déficit d'exploitation, l'impôt préalable doit être réduit globalement en fonction du rapport entre ces éléments et le chiffre d'affaires total sans taxe sur la valeur ajoutée.»
Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
Amortissement déchetterie de Praz Faucon	Amortissement de la déchetterie sur 30 ans (2040) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
Participation à GEDREL	Participation pour CHF 2.50 par habitant aux frais de fonctionnement de GEDREL et Fr. 2 par habitant pour le centre de compactage
Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation des heures effectuées par le personnel de déchetterie ainsi que par le personnel d'exploitation
Imputation Eau et épuration	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration utilisée pour la déchetterie
Taxe d'utilisation et d'entretien - Habitants	Taxe de base pour la gestion des déchets calculée à CHF 95 par personne de plus de 18 ans selon préavis 16/12 Révision de la taxe OM. Dès 2021, facturation aux communes de Morrens et Bretigny-sur-Morrens du traitement des déchets en fonction au prorata du nombre de personne ayant atteint l'âge de 18 ans
Taxe d'utilisation et d'entretien – Entreprises	Par mesure de simplification les taxes pour les entreprises sont comptabilisées désormais dans un compte séparé, taxe de base pour le traitement et l'évacuation des déchets calculée à CHF 200 forfaitaire (hors TVA) pour les entreprises, selon préavis 16/12 Révision de la taxe déchets
Rétrocession sur la taxe au sac	Estimation de la rétrocession sur la taxe au sac, selon directives de calcul du concept régional, périmètre Gedrel
Vente de produits récupérés (verre, aluminium, etc)	Retour pour notre commune d'une partie de la taxe anticipée perçue pour la récupération du verre, ainsi que la vente de produits récupérés (aluminium par exemple)
Facturation à des tiers	Facturation à des tiers de volumes importants de déchets, ainsi qu'aux autres dicastères de la part de déchet leur incombant
Prélèvement sur financement spécial déchets	Equilibrage du compte par prélèvement du fonds de réserve constitué par les taxes perçues
Réseau d'égouts et d'épuration Réseau d'égouts	Ce poste est à taxes affectées, ce qui signifie qu'il devrait s'autofinancer par les taxes perçues auprès des consommateurs. Ainsi, un résultat positif de ce poste devra être obligatoirement imputé à la réserve, alors qu'une perte pourra être prélevée de ce même fonds de réserve ou être absorbée par le résultat. Il est encore à signaler que ce poste est soumis à la TVA au taux de 8.1% dès 2024
Entretien des canalisations	Frais d'entretien du réseau (par exemple remplacement de tronçons selon nécessité, etc.), curage du réseau et contrôle par caméra des collecteurs, afin de s'assurer le bon fonctionnement du réseau d'égouts (15 km de collecteurs), selon planification mise en place.
_	termes Amortissement déchetterie de Praz Faucon Participation à GEDREL Imputation salaires et charges sociales du personnel Imputation Eau et épuration Taxe d'utilisation et d'entretien - Habitants  Taxe d'utilisation et d'entretien - Entreprises  Rétrocession sur la taxe au sac Vente de produits récupérés (verre, aluminium, etc) Facturation à des tiers Prélèvement sur financement spécial déchets  Réseau d'égouts et d'épuration Réseau d'égouts

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3191.01	TVA - REDIP	1'500.00		1'500.00		1'737.35	
3192.00	AFC - TVA compléments et intérêts					33.38	
3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	60.00		60.00		59.00	
3193.00	Cotisations à des institutions de droits privés	200.00		200.00		200.00	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	8'310.00		11'630.00		628.30	
3312.01	Amortissement des bâtiments - Déchetterie	37'900.00		37'900.00		37'900.00	
3526.02	GEDREL - participation à des charges de protection de l'environnement	12'600.00		12'600.00		12'298.50	
3812.00	Attribution aux financements spéciaux pour l'incinération et l'élimination des ordures					49'673.78	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	184'810.00		226'505.00		167'503.55	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'080.00		1'080.00		1'047.65	
4342.05	Taxes d'utilisation et d'entretien (Enlèvement et incinération déchets - habitants)		349'800.00		349'600.00		320'856.50
4342.06	Taxe d'utilisation et d'entretien (Enlèvement et incinération déchets - entreprises)		30'000.00		25'000.00		40'110.00
4353.00	Rétrocession par le réseau sur la taxe au sac		120'000.00		120'000.00		110'784.00
4354.00	Vente de produits récupérés (verre, aluminium, fer)		26'700.00		43'500.00		49'911.56
4356.00	Facturation de services à des tiers		19'200.00		19'200.00		29'334.10
4393.00	Impôt préalable sur imputations internes		65.00		65.00		66.70
4812.00	Prélèvement financement spéciaux déchets		85'835.00		60'835.00		5'125.35
46	RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION	559'225.00	559'225.00	643'660.00	643'660.00	629'486.15	629'486.15
460	RESEAU D'EGOUTS ET D'EPURATION	192'360.00	558'775.00	113'065.00	558'775.00	245'024.40	545'845.40
3144.00	Entretien des canalisations	39'600.00		39'600.00		17'563.00	

Compte		Remarques
4	Travaux	
46	Réseau d'égouts et d'épuration	
460	Réseau d'égouts	
460.3185.00	Honoraires et frais d'analyses	Honoraires et frais correspondant aux travaux effectués par notre mandataire pour le suivi de notre réseau d'égouts, ainsi que mandat pour aide à la mise en place de notre Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE)
460.3220.00	Intérêts emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
460.3311.01	Amortissement d'ouvrages de génie civil et d'assainissement	Voir détail pages 10 et 11 de la 1 <sup>ère</sup> partie
460.3316.00	Amortissement d'autres dépenses	Amortissement du PGEE selon préavis no 33/97. Voir détail pages 10 et 11 de la 1 <sup>ère</sup> partie
460.3811.00	Attribution aux financements spéciaux (Egouts-épuration)	Attribution de l'éventuel bénéfice provenant de ce dicastère à taxes affectées afin d'équilibrer les comptes
460.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour le réseau d'égouts (voir répartition page 7 de la 1ère partie)
460.4342.00	Taxes d'utilisation et d'entretien Consommation d'eau m3	Taxe perçue en fonction des m3 consommés, conformément à l'art. 38 du règlement sur l'épuration des eaux usées
460.4342.01	Taxes d'utilisation et d'entretien Réseau EC – selon surface m2	Taxe perçue en fonction des m2 construits au sol pour l'entretien du réseau des eaux claires, conformément à l'art. 38 du règlement sur l'épuration des eaux usées
460.4342.02	Taxe d'utilisation et d'entretien Par personne et place de travail	Taxe perçue en fonction du nombre de personne composant le ménage pour les habitants et par le nombre de places de travail pour les entreprises
460.4342.03	Taxe fédérale sur les micropolluants	Taxe perçue par personne (voir commentaire compte 461.3191.00 ci-dessous)
460.4909.00	Part épuration bâtiments communaux	Facturation interne de l'épuration sur les bâtiments communaux et l'évacuation des eaux claires des routes
461	Station d'épuration	
461.3124.00	Achat et consommation de mazout	Essence pour alimentation génératrice de secours en cas de coupure d'électricité
461.3133.01	Achat de produits chimiques	Achat de chlorure ferrique, utilisé pour le traitement des phosphates des boues d'épuration

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	10'000.00		10'000.00			
3191.03	TVA due sur imputations internes	2'965.00		2'965.00		2'462.00	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	5'255.00		7'800.00		464.85	
3311.01	Amortissement d'ouvrages d'assainissement	17'000.00		17'000.00		17'000.00	
3316.00	Amortissement d'autres dépenses	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
3811.00	Attribution aux financements spéciaux pour l'épuration des eaux - FCT	102'535.00		14'575.00		175'059.05	
3811.01	Attribution aux financements spéciaux pour l'épuration des eaux - INVT					12'740.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	11'005.00		17'125.00		15'735.50	
4341.02	Taxes unique de raccordement						12'740.00
4342.00	Taxes d'utilisation et d'entretien (Epuration)(REEE art. 37 et 38) consommation eau m3		292'600.00		292'600.00		280'529.65
4342.01	Taxes d'utilisation et d'entretien (Epuration)(REEE art. 37 et 38) · Réseau eaux claires selon surface		158'000.00		158'000.00		149'497.80
4342.02	Taxe par personne et place de travail		44'500.00		44'500.00		43'133.30
4342.03	Taxe fédérale sur les micropolluants		25'200.00		25'200.00		25'509.00
4909.00	Imputation interne eau et Epuration Bâtiments communaux		38'475.00		38'475.00		34'435.65
461	STATION D'EPURATION	366'865.00	450.00	530'595.00	84'885.00	384'461.75	83'640.75
3091.00	Frais de formation du personnel	100.00		100.00			
3114.00	Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	500.00		500.00		116.95	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	16'800.00		21'580.00		15'793.20	
3124.00	Achat et consommation de carburants, mazout	2'500.00		2'500.00			
3133.01	Achat de produits chimiques traitement step	8'000.00		8'000.00		5'756.10	

Compte		Remarques
4	Travaux	
46	Réseau d'égouts et d'épuration	
461	Station d'épuration	
461.3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation	Travaux d'entretien de la génératrice pour assurer fonctionnement de la step en cas de coupure d'électricité, entretien des moteurs et d'une pompe, nettoyage des bassins, ainsi que curage du désableur
461.3185.00	Honoraires, frais d'analyses et de surveillance	Analyses de l'eau rejetée par la Step. A la suite du départ à la retraite du titulaire, rémunération d'un nouveau surveillant de la STEP dont les conditions d'engagement restent à déterminer
461.3188.02	Traitement des boues et déchets	Transport des boues liquides à l'AET pour séchage sur place puis acheminement à la Step de Lausanne pour incinération
461.3191.04	Taxe fédérale sur les eaux usées	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2016, la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) a été modifiée par l'adjonction de l'article 60b, adopté par le Conseil des Etats et le Conseil national le 21 mars 2014. Cet article prévoit la perception par la Confédération, via le Canton, d'une taxe de CHF 9 (hors TVA) par habitant afin de financer la mise en conformité de certaines STEP pour le traitement des micropolluants. La contribution de ce poste concerne les habitants raccordés sur la Step de Praz Faucon. Ceux déversant leurs eaux usées sur le versant de l'AET sont facturés à l'AET qui les perçoit dans le cadre de notre contribution à cette association
461.3526.00	Participation à l'AET	Cugy participe pour 29,36 % aux intérêts et amortissements de l'investissement de l'AET et pour 1530 EH (équivalent habitants) sur un total de 5'585 EH
461.3526.01	Participation à l'ASET (Association Step Echallens Talent)	Répartition des coûts en fonction des m3 d'eau soumis à la taxe d'épuration. Pour Cugy base 160'244 m3 à CHF 0,2088 ou 17,1% du coût global
461.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel pour la Step de Praz Faucon	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour la Step de Praz Faucon (voir répartition page 7 de la 1ère partie) et part nouvel employé remplaçant départ à la retraite du titulaire
461.3901.01	Imputation salaires et charges sociales pour l'AET	A la suite du départ à la retraite du titulaire au 31.12.2023, la commune de Bretigny-sur-Morrens a engagé son remplaçant et se chargera de facturer les prestations à l'AET et à Cugy
461.4356.01	Facturation du personnel à l'AET	Ce poste tombe, à la suite du départ à la retraite du titulaire et de l'engagement de son remplaçant par la Commune de Bretigny-sur- Morrens
47	Cours d'eau et rives	
470	Entretien des cours d'eau et rives	
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	Concession de pompage de l'eau du Talent et raccordement et curage du canal du Moulin à la suite de la création d'une échelle à poisson sur le Talent
470.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des heures effectuées par le personnel d'exploitation pour l'entretien du canal du Talent (voir répartition page 7 de la 1ère partie)

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	500.00		500.00		1'104.50	
3154.00	Entretien des machines et du matériel d'exploitation et	13'000.00		43'000.00		1'340.00	
3182.00	Frais de téléphones	50.00		50.00			
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	45'000.00		13'000.00		4'344.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	500.00		500.00		340.40	
3188.02	AET - Transport et élimination déchets STEP	41'070.00		41'070.00		29'056.25	
3191.04	Taxe fédérale sur les eaux usées	14'400.00		14'400.00		13'743.00	
3526.00	AET - Participation à des charges de protection de l'environnement	177'785.00		189'000.00		179'458.90	
3526.01	ASET - Participation à des charges de protection de l'environnement	33'500.00		47'500.00		10'885.10	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	3'850.00		55'130.00		31'736.20	
3901.01	Imputation salaires et charges sociales du personnel - AET			84'455.00		84'450.55	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	9'310.00		9'310.00		6'336.60	
4356.00	Facturation de services à des tiers						1'921.1
4356.03	Facturation de services AET				84'455.00		81'428.7
4393.00	Impôt préalable sur imputations internes		450.00		430.00		290.90
47	COURS D'EAU ET RIVES	20'390.00		51'390.00		19'951.75	
470	ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET RIVES	20'390.00		51'390.00		19'951.75	
3147.00	Entretien des cours d'eau	17'040.00		47'040.00		180.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise					16'754.45	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	3'350.00		4'350.00		3'017.30	

Compte		Remarques
5	Instruction publique et cultes	
51	Enseignement primaire	
510	Enseignement primaire	
510.3522.00	Participation à des charges d'enseignement	Participation au coût du passeport vacances, ainsi qu'à l'organisation d'activités par la Commune dans ce cadre
510.3522.01	Participation à l'Etablissement scolaire primaire	238 élèves à CHF 5'145 selon budget 2024 de l'ASICE
510.4271.01	Location des salles de classes	Location de 23 salles, selon tarification 2020 de l'ASICE
510.4356.01	Facturation diverse à l'ASICE	Facturation des frais d'entretien des classes (CHF 11'000 par salle),
511	Collège de la Chavanne	
511.3091.00	Frais de formation professionnelle	Formation continue des concierges du collège de la Chavanne
511.3114.01	Vêtements de travail	Equipement personnel réglementaire
511.3122.00	Achat et consommation de gaz (chauffage à distance)	Facturation par l'ASICE du chauffage à distance pour le collège de la Chavanne
511.3133.00	Achats de produits et matériel de nettoyage	Outre l'achat des produits et matériel de nettoyage usuels, matériel pour la gestion administrative par la cheffe concierge
511.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du bâtiment, contrats d'entretien du monte-charge et du système de détection incendie, remplacement de l'éclairage des communs et de la salle de gymnastique par de l'éclairage LED
511.3156.00	Entretien de matériel spécialisé	Contrôle bisannuel des engins de la salle de gymnastique, entretien matériel de gymnastique et remplacement du matériel usagé, entretien de l'horloge et maintenance de la vidéosurveillance du site scolaire

		Budget 2024 Budget 2023		2023	2023 Comptes 2022		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Instruction publique et cultes	2'763'085.00	825'615.00	2'842'660.00	818'955.00	2'492'048.36	821'334.05
			1'937'470.00		2'023'705.00		1'670'714.31
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	2'050'075.00	775'625.00	2'100'140.00	772'525.00	1'839'298.56	782'101.85
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1'228'750.00	736'000.00	1'290'100.00	736'000.00	1'179'842.36	736'000.00
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	500.00		500.00			
3522.00	Participation à des charges d'enseignement et de cultes d'autres communes	3'500.00		3'100.00		2'998.55	
3522.01	Participation à des charges d'enseignement de l'ASICE	1'224'750.00		1'286'500.00		1'176'607.96	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel					235.85	
4271.01	Location salles de classes		483'000.00		483'000.00		483'000.00
4356.01	Facturation entretien salles de classes		253'000.00		253'000.00		253'000.00
511	COLLEGE DE LA CHAVANNE	305'650.00	19'025.00	327'565.00	17'025.00	264'605.15	25'546.85
3091.00	Frais de formation du personnel	1'000.00		1'000.00			
3112.00	Achat de mobilier scolaire	1'000.00		1'000.00			
3114.01	Achat vêtements de travail	500.00		500.00		443.25	
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	1'000.00		1'000.00		2'245.15	
3122.00	Achat et consommation d'énergie	45'000.00		66'400.00		32'118.60	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	6'700.00		7'500.00		6'582.10	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	7'100.00		7'100.00		4'466.20	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	39'700.00		43'500.00		45'606.50	
3155.00	Entretien de véhicules, engins auto-moteurs et accessoires	200.00		200.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	12'200.00		5'700.00		7'708.10	

Page 21 02.11.2023

5	Tootoo eti on mulalimus et eultes	
_	Instruction publique et cultes	
51	Enseignement primaire	
511	Collège de la Chavanne	
511.3220.00	Intérêts des emprunts à long et moyen termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
511.3312.00	Amortissement des bâtiments	Amortissement du préavis 39/09 (voir page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
511.3901.00	Imputation salaire et charges sociales du personnel	Imputation de la part des salaires avec charges sociales de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
511.4271.00	Loyers	Loyer de l'appartement de la concierge, se situant dans le collège de la Chavanne, ainsi que location de la salle de gymnastique aux sociétés locales pour CHF 10/heure
511.4356.00	Facturations diverses à des tiers	Facturation à l'ASICE de la maintenance de la vidéosurveillance du collège de la Combe
512	Collège de la Cavenettaz	
512.3112.00	Achat de mobilier pour le collège de la Cavenettaz	Achat de petit mobilier, pour les classes de la Cavenettaz, qui ne serait pas pris en charge par l'ASICE
512.3122.00	Achat de consommation de gaz	Ventilation de 20 % de la consommation totale de gaz pour le chauffage des locaux de la Cavenettaz (voir compte no 351.3122.00 page 8 de la 2 <sup>ème</sup> partie)
512.3141.00	Entretien du bâtiment	Entretien courant du collège de la Cavenettaz et installation d'un système à badge pour l'accès aux classes
512.3141.03	Entretien appartement de fonction	Frais d'entretien, si nécessaire, de l'appartement de fonction
512.3156.00	Entretien de matériel spécialisé	Entretien courant du matériel et remplacement des bornes wifi
512.3186.01	Primes d'assurance bâtiments	Primes d'assurances relatives au collège de la Cavenettaz
512.3220.00	Intérêts des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
512.3312.00	Amortissement des bâtiments	Amortissement du préavis no 17/12 sur 20 ans (2034) et du préavis no 38/15 sur 10 ans (2025) (voir page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
512.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires avec charges sociales pour la conciergerie, ainsi que le personnel d'exploitation

		Budget	2024	Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3182.00	Frais de téléphones	1'430.00		2'030.00		1'371.60	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	6'700.00		7'050.00		6'420.65	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	9'665.00		13'540.00		731.50	
3312.00	Amortissement des bâtiments	44'750.00		44'750.00		44'750.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	124'760.00		122'350.00		109'062.90	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	3'945.00		3'945.00		3'098.60	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		17'600.00		15'600.00		17'780.00
4356.00	Facturation de services à des tiers		1'425.00		1'425.00		1'617.20
4363.00	Remboursement de dommages						6'149.65
512	COLLEGE DE LA CAVENETTAZ	104'470.00	15'600.00	90'210.00	15'600.00	76'329.05	15'600.00
3112.00	Achat de mobilier scolaire	600.00		600.00			
3122.00	Achat et consommation d'énergie	10'000.00		10'000.00		8'209.00	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	5'000.00		5'000.00		4'145.35	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	2'500.00		2'500.00		931.80	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	6'300.00		3'300.00		577.60	
3141.03	Entretien des bâtiments communaux - Appartement de fonction	500.00		500.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	6'275.00		275.00		271.40	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	420.00		555.00		410.95	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	2'540.00		4'040.00		218.25	
3312.00	Amortissement des bâtiments	26'700.00		26'700.00		26'700.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	43'105.00		36'210.00		34'338.05	

Page 22 02.11.2023

Compte		Remarques
5 51 512	Instruction publique et cultes Enseignement primaire Collège de la Cavenettaz	
513.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le collège de la Cavenettaz
512.4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs	Loyer de l'appartement de fonction se situant au collège de la Cavenettaz
513	Collège de l'Epi d'Or	
513.3091.00	Frais de formation	Formation pour le concierge du Collège de l'Epi d'Or
513.3101.00	Fournitures de bureau	Fournitures pour la gestion administrative du collège par le concierge
513.3111.00	Achat de mobilier et équipement	Achat de poubelles pour la cour de récréation et de matériel non pris en charge par l'ASICE
513.3122.00	Achat et consommation d'énergie	L'immeuble est raccordé au gaz et dispose de panneaux solaires
513.3133.00	Achat de produits et matériel de nettoyage	Achat de produits et matériel de nettoyage pour l'entretien des classes
513.3141.00	Entretien du bâtiment	Contrat d'entretien ascenseur, mandat à une entreprise pour le nettoyage des baies vitrées et taxe déchets, ainsi que passage à l'éclairage LED au sous-sol, réfection peinture des vestiaires, remplacement de la clôture de la cour, mise en passe par badge et installation d'un caisson cache-store
513.3156.00	Entretien d'équipement spécialisé	Entretien de la ventilation, de la chaudière ainsi que des installations solaires et nettoyage et contrôle de la climatisation
513.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone mobile du concierge
513.3220.00	Intérêts des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
513.3312.00	Amortissement des bâtiments et terrains	Amortissement collège de l'Epi d'Or, préavis 33/14 sur 30 ans (2045) (voir page 10 de la 1ère partie)
513.3901.00	Imputation salaire et charges sociales du personnel	Imputation de la part des salaires avec charges sociale de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
513.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le collège de l'Epi d'Or
513.4271.00	Location bâtiments	Location de la salle de rythmique hors des heures d'école

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	530.00		530.00		526.65	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		15'600.00		15'600.00		15'600.00
513	COLLEGE DE L'EPI D'OR - ES CHESAUX	411'205.00	5'000.00	392'265.00	3'900.00	318'522.00	4'955.00
3091.00	Frais de formation du personnel	700.00		700.00			
3101.00	Fournitures de bureau	150.00		150.00		16.95	
3111.00	Achat de mobilier, machines et équipement	2'700.00		700.00		771.15	
3114.01	Achat vêtements de travail	500.00		500.00		77.85	
3122.00	Achat et consommation d'énergie	11'600.00		11'600.00		9'145.05	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	3'000.00		4'100.00		2'221.20	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et de désinfection	4'400.00		4'400.00		4'079.90	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	51'670.00		16'600.00		14'770.35	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	3'200.00		2'160.00		11'845.70	
3182.00	Frais de téléphones	600.00		600.00		543.60	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	4'400.00		4'510.00		4'007.10	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	52'365.00		71'585.00		3'866.90	
3312.00	Amortissement des bâtiments	187'000.00		187'000.00		187'000.00	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	87'630.00		86'370.00		78'673.85	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'290.00		1'290.00		1'502.40	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		5'000.00		3'900.00		4'955.00

02.11.2023

Compte		Remarques
5	Instruction publique et cultes	
52	Enseignement secondaire	
520.3522.01	Participation à des charges d'enseignement (Etablissement)	112 élèves à CHF 5'145, selon budget 2024 de l'ASICE
53	Enseignement spécialisé	
530.3512.01	Participation selon la loi sur les écoles de musique	Participation selon la LEM (Loi sur les Ecoles de Musiques) dès le 1 <sup>er</sup> août 2012 , soit CHF 9.50 par habitant dès 2019, art. 1 du Décret du 29 avril 2014
530.3522.00	Participation PPLS CRENOL	Participation de CHF 2 par élève au secrétariat du service de <b>P</b> sychologie, <b>P</b> sychomotricité et <b>L</b> ogopédie en milieu <b>S</b> colaire (PPLS) de la <b>C</b> ouronne de la <b>Ré</b> gion <b>N</b> ord- <b>O</b> uest <b>L</b> ausannois (CRENOL), selon convention
54	Orientation professionnelle	
540.3512.00	Participation à l'orientation professionnelle	Les frais pour l'orientation professionnelle sont pris en charge par le Canton, alors que la mise à disposition de locaux est du ressort des communes, calculé sur 2'760 habitants à CHF 1.10
<b>56</b> 560.3524.00	Service médical et dentaire Participation à des charges d'hygiène et de santé publique (service dentaire)	Participation aux frais de gestion administrative de l'ASICE au prorata du nombre d'élèves contrôlés
58 580	Temples et Cultes Temples et Cultes	
580.3122.00	Achat et consommation de gaz	Ventilation de 20 % de la consommation de gaz pour le chauffage du Centre œcuménique, ces locaux étant occupés régulièrement (voir compte n° 351.3122.00)

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	577'110.00		607'860.00		524'104.50	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	577'110.00		607'860.00		524'104.50	
3522.01	Participation à des charges d'enseignement de l'ASICE	576'360.00		607'100.00		523'958.55	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	750.00		760.00		145.95	
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	27'400.00		27'400.00		26'642.45	
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	27'400.00		27'400.00		26'642.45	
3512.01	Participation à des charges cantonales d'enseignement	26'600.00		26'600.00		25'963.50	
3522.00	Participation à des charges d'enseignement et de cultes d'autres communes	800.00		800.00		678.95	
54	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	3'000.00		3'000.00		2'402.50	
540	ORIENTATION PROFESSIONNELLE	3'000.00		3'000.00		2'402.50	
3512.00	Participation à des charges cantonales d'enseignement	3'000.00		3'000.00		2'402.50	
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	8'500.00		11'300.00		12'005.00	
560	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE	8'500.00		11'300.00		12'005.00	
3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique d'autres communes	8'500.00		11'300.00		12'005.00	
58	TEMPLES ET CULTES	97'000.00	49'990.00	92'960.00	46'430.00	87'595.35	39'232.20
580	TEMPLES ET CULTES	97'000.00	49'990.00	92'960.00	46'430.00	87'595.35	39'232.20
3122.00	Achat et consommation d'énergie	9'960.00		9'960.00		8'209.00	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'600.00		1'600.00		749.20	
3133.00	Achat de produits et fournitures de nettoyage et désinfection	800.00		800.00		725.45	

Compte		Remarques
58	Temples et Cultes	
580	Temples et Cultes	
580.3141.00	Entretien immeuble Centre Œcuménique	Frais d'entretien intérieur du Centre Œcuménique (grands nettoyages, réparation des stores intérieurs, entretien de l'orgue, etc.), achat de petit matériel pour les travaux qui sont effectués par le personnel communal et remplacement des cuvettes WC
580.3652.00	Participation aux frais de cultes	Ce compte comprend le remboursement des frais avancés par l'Association du Centre Œcuménique (ACOC), le remplacement de l'organiste durant ses vacances, les frais de sacristain, ainsi que la participation aux frais de culte des communes de Bretigny-sur-Morrens, Froideville et Morrens, selon convention entrée en vigueur au 1 <sup>er</sup> janvier 2008
580.3652.01	Aides et subventions à d'autres paroisses	Participation aux frais de cultes de la paroisse de Montheron, de la paroisse suisse allemande de Lausanne ainsi que de la communauté israélite de Lausanne
580.3901.00	Imputation salaires et charges sociales (organiste)	Imputation du salaire avec charges sociales de l'organiste, dont le contrat a été corrigé dès le 1 <sup>er</sup> juillet 2006, intégrant les services effectués à l'Eglise de Morrens. L'entier de cette charge est réparti entre les communes signataires de la convention (voir imputation page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie), le solde à charge de Cugy, selon répartition, s'élève à CHF 8'704.65
580.3901.01	Imputation salaires et charges sociales (concierge)	Imputation du salaire avec charges sociales du service de conciergerie pour le Centre œcuménique (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
580.3909.00	Eau et épuration bâtiment communal	Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour le centre œcuménique
580.4271.00	Location Centre Œcuménique	Dès l'entrée en vigueur de la convention des églises au 1 <sup>er</sup> janvier 2008, la location du centre œcuménique a été intégrée à la répartition des charges entre communes
580.4522.00	Participation de communes à des charges de culte	Prise en charge, par les autres communes signataires de la convention, des frais de culte et d'entretien du centre œcuménique de la commune de Cugy

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 202	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	18'170.00		13'060.00		23'491.35	
3182.00	Frais de téléphones			300.00		303.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	3'015.00		2'320.00		2'231.25	
3652.00	Aides et subventions pour les cultes	21'590.00		20'330.00		14'395.20	
3652.01	Aides et subventions à d'autres paroisses	3'400.00		3'400.00		2'811.80	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	25'780.00		25'435.00		24'319.30	
3901.05	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Conciergerie	11'830.00		14'890.00		9'757.10	
3901.06	Imputation salaires et charges sociales du personnel - Personnel communal	250.00		260.00			
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	605.00		605.00		602.70	
4271.00	Loyers et locations bâtiments administratifs		6'000.00		2'500.00		5'917.5
4522.00	Participation de communes à des charges d'enseignement et de cultes		43'990.00		43'930.00		33'314.7

Compte		Remarques
6	Police	
60	Police et contrôle des habitants	
600	Police et contrôle des habitants	
600.3003.00	Jetons de présence commission de naturalisation	Rémunération de la Commission de naturalisation selon la nouvelle loi entrée en vigueur au 01.01.2019
600.3003.01	Commission de sécurité (COPS)	Jetons de présence de cette commission
600.3060.00	Frais de déplacement	Frais de déplacement de l'Assistant de Sécurité Publique (ASP)
600.3102.00	Publications	L'édition de carnets de contraventions a effectuée en 2023 ; pas de budget nécessaire en 2024
600.3114.01	Achat vêtement de travail	Equipement de l'Assistant de Sécurité Publique (ASP)
600.3156.00	Entretien matériel	Entretien du parcomètre du parking de la Cavenettaz
600.3182.00	Frais de téléphone	Abonnement Swisscom pour gestion de l'horodateur à distance
600.3185.00	Honoraires et frais d'expertise	Prise en charge par la Commune des frais liés aux constats de décès ainsi que participation aux convois funèbres. Ce compte comprend également la rémunération du mandataire chargé d'effectuer les enquêtes lors de demande de naturalisation
600.3185.03	Securitas – Honoraires	Mandat de contrôle du stationnement, à Securitas
600.3187.00	Emoluments divers	Ce compte comprend les factures du Service de la Population pour les permis d'établissement des étrangers. L'encaissement des émoluments y relatifs sont enregistrés dans le compte n° 600.4312.00
600.3187.02	Emoluments cartes d'identité	Ce compte enregistre les factures du Service de la Population pour l'établissement des cartes d'identités. La recette correspondant à l'encaissement des émoluments pour cartes d'identités figure sous le compte 600.4312.02
600.3220.00	Intérêt des emprunts	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
600.3316.00	Autres amortissements du patrimoine administratif	Amortissement de la vidéosurveillance sur 10 ans (2025) selon détail figurant à la page 10 de la 1 <sup>ère</sup> partie
600.3511.00	Participation à des charges cantonales de sécurité publique	Participation de notre commune, conformément au financement de la réforme policière vaudoise, par 2 points d'impôts suivant le taux pour les communes sans service de police et 1,24 points d'impôt péréquatif (1,23 au budget 2023) afin de couvrir le solde des coûts
600.3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique	Frais de traitement des déchets carnés qui doivent être incinérés par le Centre Valorsa à Penthaz
600.3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	Imputation du salaire avec charges sociales du personnel pour le service de police (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
600.4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public	Vente de macarons permettant le parcage de longue durée sur les zones de stationnement des collèges et recettes du parcomètre du parking de la Cavenettaz

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Police	553'870.00	83'420.00 470'450.00	551'255.00	88'185.00 463'070.00	571'747.43	137'171.03 434'576.40
60	POLICE ET CONTROLE DES HABITANTS	409'455.00	80'420.00	412'330.00	85'185.00	396'285.68	92'731.78
600	POLICE ET CONTROLE DES HABITANTS	409'455.00	80'420.00	412'330.00	85'185.00	396'285.68	92'731.78
3003.00	Jetons de présence des commissions	800.00		800.00		250.00	
3003.01	COPS - Jetons de présence	2'500.00		2'400.00		800.00	
3060.00	Frais de déplacement et indemnités	500.00		500.00		180.60	
3102.00	Frais de publication et documentation			1'400.00			
3114.01	Achat vêtements de travail	600.00		600.00		294.95	
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé	2'000.00		500.00			
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	3'540.00		3'540.00		4'316.13	
3182.00	Frais de téléphones	440.00		440.00		432.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	4'500.00		4'500.00		4'716.15	
3185.03	Securitas - Honoraires et frais d'expertise	3'660.00		3'660.00		3'385.60	
3187.00	Emoluments et frais de taxation	15'100.00		15'100.00		13'614.60	
3187.02	Emoluments cartes d'identité	3'500.00		3'500.00		3'285.80	
3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long terme	160.00		405.00		21.80	
3316.00	Amortissement d'autres dépenses	6'300.00		6'300.00		6'300.00	
3511.00	Participation à des charges cantonales de justice et sécurité publique	340'355.00		343'970.00		336'408.00	
3524.00	Participation à des charges d'hygiène et de santé publique d'autres communes	500.00		500.00		425.30	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	25'000.00		24'215.00		21'854.75	
4272.00	Redevance d'utilisation du domaine public et administratif		29'400.00		29'400.00		27'080.50

Page 26 02.11.2023

Compte	D. P.	Remarques
6	Police	
60	Police et contrôle des habitants	
600	Police et contrôle des habitants	
600.4312.00	Emoluments de Police, contrôle des habitants et Chancellerie	Emoluments encaissés conformément au règlement sur les émoluments du contrôle de l'habitant, ainsi que pour les permis d'établissement dont la charge figure sous 600.3187.00
600.4312.02	Emoluments du contrôle des habitants – Cartes d'identités	Emoluments encaissés pour l'établissement des cartes d'identités, y compris l'émolument communal. Les factures correspondantes du Service de la Population se trouvent sous le compte n° 600.3187.02
600.4319.00	Emoluments administratifs divers	Facturation des frais d'incinération des animaux de compagnie dont la charge figure sous 600.3524.00. Seuls les animaux de rente (vaches, porcs) sont pris en charge par la Commune
600.4356.00	Facturation de service à des tiers	Facturation à la Commune de Morrens des prestations de notre l'Assistant de Sécurité Publique sur leur territoire selon conventior 13.08.2018 pour Morrens
600.4370.00	Amendes, sentences municipales	Encaissement des amendes et des sentences municipales rendues par la Municipalité
65 650	Défense contre l'incendie Défense contre l'incendie	
650.3521.00	Participation à des charges d'associations de communes	Participation de la commune de Cugy aux coûts du SDIS Haut-Talent selon budget de l'association à hauteur de CHF 24.12 pa habitant
66 660	Protection civile Protection civile	
660.3123.00	Consommation d'électricité	Répartition entre la partie publique (figurant sous le compte 356.3123.00) et le poste de commandement de l'abri PCi selon des relevés ponctuels
660.3131.00	Achat de produits alimentaires	Renouvellement des stocks de produits alimentaires arrivant à échéance, constitués dans le cadre du PRU (Point de rencontre d'urgence),
660.3182.00	Frais de téléphone	Frais de téléphone du poste de commandement
660.3186.00	Primes d'assurances	Ce poste comprend la prime d'assurance bâtiment ainsi que la prime ECA
660.3521.00	Participation à un organisme PCI	Participation à l'association de la Protection Civile du Gros-de-Vaud à laquelle la Commune de Cugy est rattachée, par CHF 25.83 pa habitant

		Budget 2024		Budget	2023	Comptes	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4312.00	Emoluments du contrôle de l'habitant et police des étrangers		21'800.00		21'800.00		21'825.88
4312.02	Emoluments du contrôle de l'habitant - Cartes d'identité		6'500.00		6'500.00		5'810.00
4319.00	Emoluments administratifs divers		500.00		500.00		-38.60
4356.00	Facturation de services à des tiers		8'220.00		12'985.00		8'220.00
4370.00	Amendes, ordonnances pénales		12'500.00		12'500.00		16'900.00
4391.00	Finances de naturalisation		1'500.00		1'500.00		1'700.00
4520.02	Décompte participation à des charges cantonales de justice et sécurité publique						11'234.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	65'125.00		63'000.00		63'982.65	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	65'125.00		63'000.00		63'982.65	
3521.00	Participation à des charges de justice et de sécurité publique d'autres communes	65'125.00		63'000.00		63'982.65	
66	PROTECTION CIVILE	79'290.00	3'000.00	75'925.00	3'000.00	111'479.10	44'439.25
660	PROTECTION CIVILE	79'290.00	3'000.00	75'925.00	3'000.00	111'479.10	44'439.25
3116.00	Achat d'équipement et matériel spécialisé					42'937.65	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	1'350.00		1'775.00		732.95	
3131.00	Achat de produits alimentaires	150.00				142.10	
3141.00	Entretien bâtiments communaux	2'000.00		2'000.00		1'371.55	
3156.00	Entretien d'équipement et matériel spécialisé	500.00		500.00		671.70	
3182.00	Frais de téléphones	300.00		300.00		303.00	
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	1'200.00		1'135.00		1'111.65	

Police   Protection civile   Protection civile	
Protection civile  660.3521.00 Participation à un organisme PCI  660.3901.00 Imputation salaires et charges sociales du personnel  660.3909.00 Eau et épuration bâtiment communal  660.4521.00 Participation de l'Office intercommunal  Participation à l'association de la Protection Civile du Gros-de-Vaud à laquelle la Commune de Cugy est rattach habitant  Imputation salaires et charges sociales du personnel d'exploitation de la 1ère partie)  Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi  Participation de l'Office intercommunal aux frais d'entretien de notre abri Pci selon budget	
Participation à un organisme PCI Participation à l'association de la Protection Civile du Gros-de-Vaud à laquelle la Commune de Cugy est rattachabitant Imputation salaires et charges sociales du personnel Imputation salaires et charges sociales du personnel Eau et épuration bâtiment communal Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi Participation à l'association de la Protection Civile du Gros-de-Vaud à laquelle la Commune de Cugy est rattachabitant Imputation de la part des salaires avec charges sociale de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation de la 1ère partie)  Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi Participation de l'Office intercommunal Participation de la confédération par l'office intercommunal aux frais d'entretien de notre abri Pci selon budget	
habitant  Imputation salaires et charges sociales du personnel  Eau et épuration bâtiment communal  Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi  Participation de l'Office intercommunal  habitant  Imputation salaires et charges sociales du personnel d'exploitation de la part des salaires avec charges sociale de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation de la 1ère partie)  Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi  Participation de l'Office intercommunal aux frais d'entretien de notre abri Pci selon budget	
habitant  Imputation salaires et charges sociales du personnel  Eau et épuration bâtiment communal  Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi  Participation de l'Office intercommunal  habitant  Imputation salaires et charges sociales du personnel d'exploitation de la part des salaires avec charges sociale de conciergerie ainsi que du personnel d'exploitation de la 1ère partie)  Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi  Participation de l'Office intercommunal aux frais d'entretien de notre abri Pci selon budget	
du personnel de la 1ère partie)  660.3909.00 Eau et épuration bâtiment communal Facturation, à l'interne, de l'eau et de l'épuration pour l'abri PCi  660.4521.00 Participation de l'Office intercommunal Participation de la confédération par l'office intercommunal aux frais d'entretien de notre abri Pci selon budget	chée, par CHF 25.83 par
660.4521.00 Participation de l'Office intercommunal Participation de la confédération par l'office intercommunal aux frais d'entretien de notre abri Pci selon budget	(voir répartition page 7
d'organisme	t transmis

## Commune de Cugy VD - Budget 2024

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3521.00	Participation à des charges de justice et de sécurité publique d'autres communes	70'500.00		68'555.00		63'563.30	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	1'630.00				546.10	
3909.00	Imputation interne Eau et épuration bâtiments communaux	1'660.00		1'660.00		99.10	
4521.00	Participation de communes à des charges de justice et de sécurité publique		3'000.00		3'000.00		3'048.00
4809.00	Prélèvement fonds de réserve						41'391.25

02.11.2023 Page 28

#### COMMUNE DE CUGY VD BUDGET 2024

### Commentaires de la page N° 29

Compte		Remarques
7	Sécurité sociale	
71	Service social communal	
710	Service social communal	
710.3102.00	Publications	Publications de Pro Juventute à l'intention des jeunes parents
710.3185.00	Honoraires	Honoraires pour mise en place d'activités physiques pour séniors par la société Move2be
710.3185.01	23-19 – Concept village solidaire	La dernière phase a été réalisée en 2023 selon préavis No 23/2019 Création d'un Village solidaire menant à l'autonomie du groupe
710.3523.01	ASICE – Participation Parascolaire	Gestion du parascolaire par l'ASICE selon budget 2024 CHF 918 pour 180 élèves de 7P à 11S
710.3525.01	ARASPE - Participation au service social intercommunal	Participation aux frais du secrétariat du Conseil des Régions et l'agent régional à hauteur de CHF 0.70 par habitant et CHF 4.70 par habitant pour le fonctionnement du CSR d'Echallens. Les frais de gestion des AAS ( <b>A</b> gences d' <b>A</b> ssurances <b>S</b> ociales) qui s'élèvent à environ CHF 24 par habitant ont été repris par le Canton dans le cadre des négociations Canton-Communes dès 2022
710.3525.03	FAJE - Participation selon la LAJE	Les communes versent une contribution de CHF 5 par habitant à la Fondation selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)
710.3655.00	EFAJE - Aides et subventions à des institutions privées	La participation aux frais de l'administration générale, selon budget de l'association d'Entraide Familiale et d'Accueil de Jour des Enfants (EFAJE) d'Echallens et environs, est calculée sur un montant de base fixe de CHF 8.50 par habitant; les autres prestations telles que l'Accueil collectif préscolaire (garderies), Accueil familial de jour (mamans d'accueil) et l'unité d'accueil pour écoliers (UAPE) seront facturées en fonction du taux de fréquentation
710.3655.01	Transport Handicap - Aides et subventions à la prévoyance sociale	Cotisation annuelle et participation aux transports de personnes handicapées (12 trajets au maximum par personne et par année)
710.3665.00	Aides individuelles de prévoyance sociale	A la suite de l'introduction de la taxe au sac, ce poste comprend la prise en charge des sacs taxés remis gratuitement aux parents d'enfants en bas âge
710.3901.00	Imputation des salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales suite à l'engagement d'un Travailleur social de proximité (TSP) à un taux de 60%. Cette nouvelle fonction a pour but de favoriser l'intégration de tous les jeunes dans la société. Le TSP devient un acteur de la cohésion sociale. Il devra repérer les jeunes en situation de vulnérabilité afin de pouvoir intervenir de façon précoce pour diminuer les difficultés et renforcer les ressources. (voir répartition page 7 de la 1ère partie)
710.4809.00	Prélèvement d'un fonds de réserve	Le fonds de réserve étant presque épuisé, le solde disponible sera prélevé en 2024

## Commune de Cugy VD - Budget 2024

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Sécurité sociale	2'764'785.00	622.90	2'729'475.00	5'100.00	2'747'012.25	215'755.10
			2'764'162.10		2'724'375.00		2'531'257.15
71	SERVICE SOCIAL COMMUNAL	1'077'605.00	622.90	995'010.00	5'100.00	797'616.25	46'193.50
710	SERVICE SOCIAL COMMUNAL	1'077'605.00	622.90	995'010.00	5'100.00	797'616.25	46'193.50
3102.00	Frais de publication et documentation	1'000.00		1'500.00		513.00	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	3'200.00		3'200.00			
3185.01	23-19 - Concept village solidaire (Crédit cadre)			12'700.00		51'721.00	
3523.01	ASICE - Participation Parascolaire	165'300.00		167'900.00		140'504.50	
3525.01	ARASPE - Participation à des charges de prévoyance sociale d'autres communes	15'110.00		15'110.00		9'680.75	
3525.03	FAJE - Participation à des charges de prévoyance sociale d'autres communes	14'000.00		14'000.00		13'665.00	
3655.00	EFAJE - Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	803'590.00		771'600.00		573'463.80	
3655.01	TRANSPORT HANDICAP - Aides et subventions pour l'aide et la prévoyance sociale	3'000.00		3'000.00		2'238.00	
3665.00	Aides individuelles de prévoyance sociale	7'000.00		6'000.00		5'830.20	
3901.00	Imputation salaires et charges sociales du personnel	65'405.00					
4353.01	Vente de sacs taxés à prix réduit		500.00		500.00		450.00
4512.00	Participation du canton à des charges d'enseignement et de						40'363.30
4809.00	Prélèvement fonds de réserve		122.90		4'600.00		5'380.20

02.11.2023

### COMMUNE DE CUGY VD BUDGET 2024

### Commentaires de la page N° 30

Compte		Remarques
7	Sécurité sociale	
<b>72 720</b>	Prévoyance sociale cantonale  Prévoyance sociale cantonale	Les dispositions de la péréquation prévoient que le montant global de la facture sociale soit couvert par trois couches. La première par le prélèvement de 30% des impôts des frontaliers et de 50% des droits de mutation, gains immobiliers et impôts sur les successions. La deuxième par la participation des communes dont le point d'impôt est supérieur au point d'impôt moyen par habitant de l'ensemble des communes (pour Cugy, le point est inférieur au point moyen de toutes les communes). Le solde de la facture sociale à couvrir est divisé par la somme des points d'impôt communaux, permettant ainsi de déterminer le nombre de points que chaque commune devra verser pour le couvrir, soit 12.50 points pour 2024 (12.70 points en 2023,14.60 points pour 2022, 15.50 points pour 2021, 15.776 points pour 2020)
720.3515.01	Participation aux prestations complémentaires à domicile et hébergement – RS01	Ce poste comprend notre participation aux prestations complémentaires à domicile et hébergement en EMS
720.3515.02	Participation aux assurances maladie et aide aux handicapés – RS02/04	Participation communale aux assurances maladie, et aides individuelles aux personnes en situation de handicap, ainsi que toutes les subventions liées aux institutions qui s'en occupent
720.3510.03	Participation à la facture sociale – RS03	Participation au revenu d'insertion (RI) et à l'assurance chômage
720.3515.04	Participation à des prestations pour la famille – RS05/06	Participation en application de la Loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI), avances versées par le bureau de recouvrement de pensions alimentaires (BRAPA), allocations familiales et de maternités, subventions en milieu ouvert et des prestations complémentaires familles. De plus L'enseignement spécialisé étant pris entièrement en charge par le Canton, il reste la participation aux bourses d'étude et d'apprentissage

## Commune de Cugy VD - Budget 2024

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	1'687'180.00		1'734'465.00		1'949'396.00	169'561.60
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	1'687'180.00		1'734'465.00		1'949'396.00	169'561.60
3515.01	Participation à la cohésion sociale - RS01	532'475.00		547'450.00		614'961.00	
3515.02	Participation à la cohésion sociale - RS02/04	514'530.00		523'630.00		561'642.00	
3515.03	Participation à la cohésion sociale - RS03	448'450.00		461'140.00		543'179.00	
3515.04	Participation à la cohésion sociale - RS05/06	191'725.00		202'245.00		229'614.00	
4515.00	Décompte final cohésion sociale année précédente						169'561.60
4809.00	Prélèvement fonds de réserve						

02.11.2023 Page 30

#### COMMUNE DE CUGY VD BUDGET 2024

### Commentaires de la page N° 31

Compte		Remarques
8	Services Industriels	Ce poste est à taxes affectées, ce qui signifie qu'il devrait s'autofinancer par les taxes perçues auprès des consommateurs. Ainsi, un résultat positif de ce poste devra être obligatoirement imputé à la réserve, alors qu'une perte
81	Service des eaux	pourra être prélevée de ce même fonds de réserve ou être absorbée par le résultat. Il est encore à signaler que ce poste est soumis à la TVA au taux de 2,6% dès 2024 (2,5% jusqu'en 2023)
810	Service des eaux	
810.3121.00	Achats et consommation d'eau	Achat de 188'500 m3 d'eau à la Ville de Lausanne à CHF 1.80 hors taxes, prix moyen facturé selon contrat signé avec la Ville de Lausanne
810.3135.00	Achat de matières brutes et travaillées	Achat de vannes et de compteurs pour les nouvelles constructions, ainsi que de matériel spécifique
810.3144.00	Entretien du réseau	Entretien usuel du réseau (fuites, etc.), raccordements jusqu'à la vanne lors de nouvelles constructions, achat de compteurs pour le remplacement standard, contrôle des bornes hydrantes et travaux sur divers tronçons
810.3185.00	Honoraires et frais d'analyses	Frais d'analyses régulières de l'eau potable du réseau et suite du projet de reprise de notre réseau par les SI de Lausanne
810.3191.01	Réduction de l'impôt préalable selon le degré de couverture	Selon l'art. 75, 3è al. OTVA, qui stipule « Si les fonds éléments à l'art. 18, al. 2, let. a à c, LTVA sont versés pour couvrir un déficit d'exploitation, l'impôt préalable doit être réduit globalement en fonction du rapport entre ces éléments et le chiffre d'affaires total, sans taxe sur la valeur ajoutée.»
810.3220.00	Intérêts des emprunts à moyen et long termes	Les intérêts des emprunts sont ventilés en fonction du montant des investissements figurant au bilan au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. Voir répartition pages 12 et 13 de la 1 <sup>ère</sup> partie
810.3901.00	Imputation salaires et charges sociales	Imputation des salaires et charges sociales du personnel d'exploitation en fonction des heures effectuées pour le service des eaux (voir répartition page 7 de la 1 <sup>ère</sup> partie)
810.4273.00	Location des compteurs d'eau et abonnement	Abonnement annuel de CHF 30 par raccordement et location des compteurs d'eau selon tarif en fonction de leur dimension
810.4351.00	Ventes d'eau	Vente de 158'500 m3 (il est tenu compte de l'eau non facturée) à CHF 2.40
810.4813.00	Prélèvement sur financements spéciaux	Prélèvement du fonds de réserve afin d'équilibrer le dicastère qui est à taxes affectées
810.4909.00	Imputation interne eau bâtiments communaux	Facturation à l'interne de la consommation d'eau des bâtiments communaux

## Commune de Cugy VD - Budget 2024

	Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Services industriels	487'130.00	487'130.00	469'935.00	469'935.00	527'508.20	527'508.20
SERVICE DES EAUX	487'130.00	487'130.00	469'935.00	469'935.00	527'508.20	527'508.20
SERVICE DES EAUX	478'695.00	487'130.00	461'500.00	469'935.00	506'617.70	527'508.20
Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien	1'000.00		1'000.00			
Achat et consommation d'eau	340'000.00		315'000.00		336'727.05	
Achat de matières brutes et travaillées	2'500.00		2'500.00		2'506.25	
Entretien des canalisations	70'000.00		70'000.00		72'664.20	
Honoraires et frais d'expertise	15'000.00		3'000.00		13'076.50	
TVA due sur imputations internes	255.00		255.00		167.30	
Intérêts des emprunts à moyen et long terme	3'390.00		8'130.00		406.45	
Amortissement d'ouvrages du Service des eaux	5'380.00		5'380.00		27'451.80	
Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau					12'119.20	
Imputation salaires et charges sociales du personnel	41'170.00		56'235.00		41'498.95	
Location compteurs d'eau et abonnement		60'000.00		60'000.00		55'645.50
Taxes unique de raccordement						12'119.20
Ventes d'eau		380'000.00		376'800.00		379'552.80
Facturation de services à des tiers						3'555.00
Prélèvement financements spéciaux service des eaux		36'320.00		22'325.00		69'777.25
Imputation interne eau et Epuration Bâtiments communaux		10'810.00		10'810.00		6'858.45
	SERVICE DES EAUX  SERVICE DES EAUX  Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien  Achat et consommation d'eau  Achat de matières brutes et travaillées  Entretien des canalisations  Honoraires et frais d'expertise  TVA due sur imputations internes  Intérêts des emprunts à moyen et long terme  Amortissement d'ouvrages du Service des eaux  Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau  Imputation salaires et charges sociales du personnel  Location compteurs d'eau et abonnement  Taxes unique de raccordement  Ventes d'eau  Facturation de services à des tiers  Prélèvement financements spéciaux service des eaux	Services industriels 487'130.00 SERVICE DES EAUX 487'130.00 SERVICE DES EAUX 478'695.00 Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien 1'000.00 Achat et consommation d'eau 340'000.00 Achat de matières brutes et travaillées 2'500.00 Entretien des canalisations 70'000.00 Honoraires et frais d'expertise 15'000.00 TVA due sur imputations internes 255.00 Intérêts des emprunts à moyen et long terme 3'390.00 Amortissement d'ouvrages du Service des eaux 5'380.00 Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau Imputation salaires et charges sociales du personnel 41'170.00 Location compteurs d'eau et abonnement Taxes unique de raccordement Ventes d'eau Facturation de services à des tiers Prélèvement financements spéciaux service des eaux	Services industrielsChargesRevenusSERVICE DES EAUX487'130.00487'130.00SERVICE DES EAUX478'695.00487'130.00Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien1'000.00487'130.00Achat et consommation d'eau340'000.00487'130.00Achat de matières brutes et travaillées2'500.00487'130.00Entretien des canalisations70'000.00487'130.00Honoraires et frais d'expertise15'000.00487'130.00TVA due sur imputations internes255.00487'130.00Intérêts des emprunts à moyen et long terme3'390.00487'130.00Amortissement d'ouvrages du Service des eaux5'380.00487'130.00Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau41'170.0041'170.00Location compteurs d'eau et abonnement60'000.0060'000.00Taxes unique de raccordement41'170.00380'000.00Facturation de services à des tiers36'320.00Prélèvement financements spéciaux service des eaux36'320.00	Services industriels         Charges         Revenus         Charges           SERVICE DES EAUX         487'130.00         487'130.00         469'935.00           SERVICE DES EAUX         487'130.00         487'130.00         469'935.00           Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien         1'000.00         487'130.00         461'500.00           Achat et consommation d'eau         340'000.00         315'000.00         2'500.00         2'500.00         2'500.00           Entretien des canalisations         70'000.00         70'000.00         70'000.00         70'000.00           Honoraires et frais d'expertise         15'000.00         3'000.00         255.00         255.00           TVA due sur imputations internes         255.00         255.00         255.00         255.00           Intérêts des emprunts à moyen et long terme         3'390.00         8'130.00         5'380.00           Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau         1         60'000.00         56'235.00           Location compteurs d'eau et abonnement         60'000.00         56'235.00         1           Taxes unique de raccordement         380'000.00         1         1           Ventes d'eau         380'000.00         1         1           Facturation de	Services industriels         Charges         Revenus         Charges         Revenus           SERVICE DES EAUX         487'130.00         487'130.00         469'935.00         469'935.00           SERVICE DES EAUX         486'95.00         487'130.00         461'500.00         469'935.00           Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien         1'000.00         1'000.00         1'000.00           Achat et consommation d'eau         340'000.00         315'000.00         2'500.00           Achat de matières brutes et travaillées         2'500.00         2'500.00         2'500.00           Entretien des canalisations         70'000.00         70'000.00         70'000.00           Honoraires et frais d'expertise         15'000.00         3'000.00         255.00           TVA due sur imputations internes         255.00         255.00         255.00           Intérêts des emprunts à moyen et long terme         3'390.00         8'130.00         5'380.00           Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau         Imputation salaires et charges sociales du personnel         41'170.00         56'235.00         60'000.00           Location compteurs d'eau et abonnement         60'000.00         376'800.00         376'800.00           Taxes unique de raccordement         380'000.00	Services industriels         Charges         Revenus         Charges           SERVICE DES EAUX         487'130.00         487'130.00         469'935.00         469'935.00         527'508.20           SERVICE DES EAUX         487'130.00         487'130.00         469'935.00         469'935.00         527'508.20           SERVICE DES EAUX         478'695.00         487'130.00         461'500.00         469'935.00         506'617.70           Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien         1'000.00         1'000.00         315'000.00         336'727.05           Achat et consommation d'eau         340'000.00         2'500.00         2'500.00         2'506.25           Achat de matières brutes et travaillées         2'500.00         2'500.00         72'664.20           Achat de matières brutes et travaillées         2'500.00         3'000.00         72'664.20           Honoraires et frais d'expertise         15'000.00         3'000.00         72'664.20           Honoraires et frais d'expertise         15'000.00         255.00         167.30           Intérêts des emprunts à moyen et long terme         3'390.00         8'130.00         27'451.80           Attribution aux financements spéciaux pour l'adduction d'eau         41'170.00         56'235.00         41'498.95           Lo

02.11.2023 Page 31

#### COMMUNE DE CUGY VD BUDGET 2024

### Commentaires de la page N° 32

Compte		Remarques					
8	Services Industriels						
81	Service des eaux						
811	Réservoir						
811.3141.00	Entretien du réservoir	Contrôle annuel du réservoir et remplacement du filtre. Remplacement de la lampe UV pour le traitement de l'eau					
		provenant des sources et installation d'un turbidimètre					
811.3182.00	Frais de téléphone	Raccordement Swisscom pour alarme réservoir					
011.5102.00	Trais de telepriorie	Traces action to an aranne reservoir					

## Commune de Cugy VD - Budget 2024

		Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
811	RESERVOIR	8'435.00		8'435.00		20'890.50	
3123.00	Achat et consommation d'électricité	4'150.00		4'150.00		2'802.80	
3141.00	Entretien des bâtiments communaux	2'000.00		2'000.00		17'536.45	
3182.00	Frais de téléphones	1'055.00		1'055.00		360.15	
3185.00	Honoraires et frais d'expertise	1'000.00		1'000.00			
3186.01	Primes d'assurance bâtiments	230.00		230.00		191.10	

02.11.2023 Page 32

COMMUNE DE CUGY VD

BUDGET 2024

## Commentaires de la page N° 33

Compte	Remarques
·	·

## Commune de Cugy VD - Budget 2024

			Budget 2024		Budget 2023		Comptes 2022	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE		3'914'230.00	1'395'220.00	3'457'345.00	1'466'225.00	2'947'486.21	1'345'051.51
2	FINANCES		2'322'340.00	10'860'075.00	2'319'095.00	11'007'785.00	3'522'880.09	11'240'962.28
3	DOMAINES ET BÂTIMENTS		1'213'830.00	600'645.00	1'190'865.00	620'135.00	987'835.45	623'362.35
4	TRAVAUX		3'302'891.52	1'457'632.55	3'261'407.05	1'426'205.00	2'578'430.17	1'464'616.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES		2'763'085.00	825'615.00	2'842'660.00	818'955.00	2'492'048.36	821'334.05
6	POLICE		553'870.00	83'420.00	551'255.00	88'185.00	571'747.43	137'171.03
7	SECURITE SOCIALE		2'764'785.00	622.90	2'729'475.00	5'100.00	2'747'012.25	215'755.10
8	SERVICES INDUSTRIELS		487'130.00	487'130.00	469'935.00	469'935.00	527'508.20	527'508.20
9	CLÔTURE						812.36	
	-	 Total	17'322'161.52	15'710'360.45	16'822'037.05	15'902'525.00	16'375'760.52	16'375'760.52
	Excédent de charges budgets			1'611'801.07		919'512.05		

02.11.2023 Page 33

COMMUNE DE CUGY VD

BUDGET 2024

Commune de Cugy VD

# 3<sup>ème</sup> Partie

BUDGET 2024

PAR NATURE

## **Charges par nature -** Budget

Variation

		Budget 2024	budget 2
3	Charges	17'322'161.52	16'822
30	Autorités et personnel	3'082'090.00	2'750
300	Autorités et commissions	379'470.00	381
301	Personnel administratif et d'exploitation	2'006'235.00	1'740
302	Traitement du personnel enseignant remplaçant		
303	Assurances sociales	214'815.00	190
304	Caisses de pensions et de prévoyance	334'960.00	298
305	Assurances accidents et maladie	86'010.00	88
306	Indemnisation et remboursement de frais	33'850.00	26
307	Prestations complémentaires de prévoyance		
308	Personnel intérimaire		
309	Autres charges des autorités et du personnel	26'750.00	24
31	Biens, services, marchandises	3'619'535.00	3'294
310	Imprimés et fournitures de bureau	54'150.00	51
311	Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	124'890.00	70
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	576'360.00	592
313	Autres fournitures et marchandises	124'650.00	124
314	Entretien des immeubles, routes et territoire	946'060.00	872
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	302'665.00	232
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	327'600.00	327
317	Réceptions et manifestations	64'000.00	62
318	Honoraires et prestations de services	1'002'970.00	865
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	96'190.00	94
32	Intérêts passifs	273'000.00	376
321	Intérêts des dettes à court terme		
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	270'500.00	373
329	Autres intérêts	2'500.00	2

Comptes 2022	Budget à budget	Différence	Budget 2023	Budget 2024
16'374'948.16	2.97%	500'124.47	16'822'037.05	17'322'161.52
2'434'406.45	12.05%	331'355.00	2'750'735.00	3'082'090.00
324'284.30	-0.56%	-2'150.00	381'620.00	379'470.00
1'581'812.95	15.26%	265'690.00	1'740'545.00	2'006'235.00
173'955.15	12.91%	24'565.00	190'250.00	214'815.00
250'269.25	12.40%	36'960.00	298'000.00	334'960.00
76'020.50	-3.11%	-2'760.00	88'770.00	86'010.00
25'247.65	26.07%	7'000.00	26'850.00	33'850.00
	0.00%			
	0.00%			
2'816.65	8.30%	2'050.00	24'700.00	26'750.00
2'673'176.87	9.87%	325'140.00	3'294'395.00	3'619'535.00
40'063.50	6.03%	3'080.00	51'070.00	54'150.00
100'723.10	76.92%	54'300.00	70'590.00	124'890.00
522'842.65	-2.73%	-16'150.00	592'510.00	576'360.00
85'676.55	0.12%	150.00	124'500.00	124'650.00
625'579.35	8.40%	73'330.00	872'730.00	946'060.00
203'585.59	30.03%	69'900.00	232'765.00	302'665.00
312'750.00	0.00%	0.00	327'600.00	327'600.00
39'571.35	1.91%	1'200.00	62'800.00	64'000.00
656'553.40	15.95%	137'965.00	865'005.00	1'002'970.00
85'831.38	1.44%	1'365.00	94'825.00	96'190.00
18'457.17	-27.41%	-103'065.00	376'065.00	273'000.00
	0.00%	0.00		
17'744.28	-27.59%	-103'065.00	373'565.00	270'500.00
712.89	0.00%	0.00	2'500.00	2'500.00

Commune de Cugy VD Budget 2024

Va		

				1	Budget à 🗖	
		Budget 2024	Budget 2023	Différence	budget	Comptes 2022
33	Amortissements	950'136.52	929'657.05	20'479.47	2.20%	1'086'868.03
330	Amortissements du patrimoine financier	101'500.00	101'500.00	0.00	0.00%	249'354.48
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	848'636.52	828'157.05	20'479.47	2.47%	837'513.55
332	Autres amortissements du patrimoine administratif					
333	Amortissement du découvert					
35	Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques	6'875'430.00	7'022'720.00	-147'290.00	-2.10%	6'800'856.91
		-			· · · ·  =	
351	Canton	2'269'200.00	2'293'135.00	-23'935.00	-1.04%	2'473'058.60
352	Communes et associations de communes	4'606'230.00	4'729'585.00	-123'355.00	-2.61%	4'327'798.31
36	Aides et subventions	997'980.00	930'630.00	67'350.00	7.24%	600'222.40
365	Aides, subventions à des institutions privées	844'680.00	808'630.00	36'050.00	4.46%	592'908.80
366	Aides individuelles	153'300.00	122'000.00	31'300.00	20.42%	7'313.60
					Γ	
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	124'935.00	36'975.00	87'960.00	237.89%	1'443'992.03
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	22'400.00	22'400.00	0.00	0.00%	1'194'400.00
381	Attributions aux financements spéciaux	102'535.00	14'575.00	87'960.00	603.50%	249'592.03
39	Imputations internes	1'399'055.00	1'480'860.00	-81'805.00	-5.52%	1'316'968.30
390	Imputations internes	1'399'055.00	1'480'860.00	-81'805.00	-5.52%	1'316'968.30

Page 2 02.11.2023

Commune de Cugy VD Budget 2024

## Revenus par nature - Budget

Revenus Impôts ..... 400 Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel Impôts sur le bénéfice net et le capital des personnes morales 402 Impôt foncier 404 Droits de mutation 405 Impôts sur les successions et donations 406 Impôts et taxes sur la possession et la dépense 409 Impôts récupérés après défalcation Patentes ..... Patentes 411 Concessions Revenus du patrimoine ..... Revenus des capitaux du patrimoine financier 423 Revenus des immeubles du patrimoine financier 424 Gains comptables sur les placements du patrimoine financier 425 Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif 427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif Taxes, émoluments, produits des ventes ..... Taxes légales de remplacement **Emoluments** 432 Recettes pour des soins médicaux et dentaire 433 Ecolage 434 Taxes de raccordement et d'utilisation 435 Ventes et prestations de service 436 Remboursements de tiers 437 Amendes 439 Autres recettes

Budget 2024	Budget 2023	Différence	Budget à budget	Comptes 2022
15'710'360.45	15'902'525.00	-192'164.55	-1.21%	16'375'760.52
8'958'500.00	8'996'000.00	-37'500.00	-0.42%	8'994'941.56
7'480'000.00	7'720'000.00	-240'000.00	-3.11%	7'488'560.84
392'500.00	200'000.00	192'500.00	96.25%	392'156.65
730'000.00	720'000.00	10'000.00	1.39%	726'633.20
300'000.00	300'000.00	0.00	0.00%	265'151.35
		0.00	0.00%	
16'000.00	16'000.00	0.00	0.00%	15'100.00
40'000.00	40'000.00	0.00	0.00%	107'339.52
15'000.00	15'000.00	0.00	0.00%	14'208.75
15'000.00	15'000.00	0.00	0.00%	14'208.75
		0.00	0.00%	
		0.00		
1'189'565.00	1'204'215.00	-14'650.00	-1.22%	1'206'151.02
75'950.00	75'950.00	0.00	0.00%	97'048.57
10'815.00	10'815.00	0.00	0.00%	10'843.00
1001010				
			<del> </del>	
1'102'800.00	1'117'450.00	-14'650.00	-1.31%	1'098'259.45
2'127'150.00	2'111'325.00	15'825.00	0.75%	2'281'661.23
53'500.00	50'700.00	2'800.00	5.52%	83'295.65
1'056'100.00	945'150.00	110'950.00	11.74%	956'654.85
963'835.00	1'072'780.00	-108'945.00	-10.16%	1'103'202.60
39'200.00	28'200.00	11'000.00	39.01%	69'686.87
12'500.00	12'500.00	0.00	0.00%	17'066.66
2'015.00	1'995.00	20.00	1.00%	51'754.60

Variation

Commune de Cugy VD Budget 2024

Variation Budget à

		Budget 2024	Budget 2023	Différence	budget	Comptes 2022
44	Parts à des recettes cantonales	391'000.00	401'000.00	-10'000.00		389'465.20
441	Parts à des recettes cantonales	391'000.00	401'000.00	-10'000.00	-2.56%	389'465.20
444	Autres contributions cantonales					
45	Participations et remboursements de collectivités publiques	1'474'215.00	1'569'365.00	-95'150.00	-6.06%	2'028'190.76
451	Canton	47'600.00	29'600.00	18'000.00	60.81%	323'940.71
452	Communes et associations de communes	1'426'615.00	1'539'765.00	-113'150.00	-7.35%	1'704'250.05
46	Autres participations et subventions	6'000.00	0.00	6'000.00	100.00%	0.00
465	Participations et subventions de tiers	6'000.00	0.00	6'000.00	100.00%	
469	Dons et legs					
48	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	149'875.45	124'760.00	25'115.45	20.13%	144'173.70
480	Prélèvements sur les fonds de réserve et de renouvellement	27'720.45	41'600.00	-13'879.55	-33.36%	74'396.45
481	Prélèvements sur les financements spéciaux	122'155.00	83'160.00	38'995.00	46.89%	69'777.25
49	Imputations internes	1'399'055.00	1'480'860.00	-81'805.00	-5.52%	1'316'968.30
49	Imputations internes	1'399'055.00	1'480'860.00	-81'805.00	-5.52%	1'316'968.30
					Γ	

Page 4 02.11.2023

#### **INVESTISSEMENTS PAR NATURE**

(Postes 914-915-916-917 du bilan)

		Budget 2023	Budget 2024
5	Dépenses	4'173'000.00	4'895'000.00
50	Investissements	4'073'000.00	4'795'000.00
501	Ouvrages de génie civil et d'assainissement	2'833'000.00	2'680'000.00
503	Bâtiments et constructions	430'000.00	1'450'000.00
	Installations des services industriels	450'000.00	250'000.00
	Forêts		
	Mobilier, machines et véhicules	360'000.00	315'000.00
	Marchandises et approvisionnements Autres biens		100'000.00
	ŀ	0.00	
	Prêts et participations permanentes	0.00	0.00
	Communes et associations de communes		
	Autres participations		
	Subventions d'investissement	0.00	0.00
	Communes et associations de communes		
	Autres subventions		
	Autres investissements	100'000.00	100'000.00
	Indemnités d'expropriation		
589	Autres dépenses d'investissement	100'000.00	100'000.00
6	Passttas	020'157.05	040'626 52
	Recettes Transferts our nationalise financies	828'157.05	848'636.52
	Transferts au patrimoine financier	0.00	0.00
609	Transferts au patrimoine financier		
61	Participations de tiers	0.00	0.00
619	Participations de tiers		
62	Remboursements de prêts et de participations	0.00	0.00
	Communes et associations de communes		
	Autres remboursements		
	Culturations	0.00	0.00
66	Subventions	0.00	0.00
	Canton Communes et associations de communes		
	Autres subventions		
003	Autres subventions		
68	Reprises des amortissements et réserves	828'157.05	848'636.52
681	Reprises des amortissements (idem 331+332)	828'157.05	848'636.52
689	Dissolution des réserves		
59	Diminution des investissements (chi. 6 moins chi. 5)		
	ı L		
69	Augmentation des investissements (chi. 5 moins chi. 6)	3'344'842.95	4'046'363.48

Budget 2024

# 4<sup>ème</sup> Partie

## PLAN DES INVESTISSEMENTS

## NON SOUMIS AU VOTE Plan des investissements Projets 2024-2028

	Compta	,	INVESTISSEMENTS		Dépenses estimées au 31.12.2023	2024	2025	2026	2027	2028 et suivant	Total
1	16		Panneaux affichage électroniques entrées Village	509		100'000					100'000
2	19		Harmonisation parc informatique	506		BUDGET					0
3	32		Réfection des chemins forestiers	501		100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	500'000
4	35	44/16	Réfection totale Ancienne Forge	03		1'100'000	1'100'000				2'200'000
5	35		Etude rénovation Maison villageoise	503				100'000	150'000		250'000
5a	35		Rénovation Maison villageoise	503						p.m	0
6	514		Pré-étude projet collège et piscine	503		250'000					250'000
6 <b>a</b>	514		Etude Construction d'un collège avec piscine	503			1'000'000				1'000'000
7	43 ′	14/2022	Remplacement des véhicules de voirie	06		315'000		365'000			680'000
8	43	28/07	Amgt zone 30 km/h (suites du préavis)	01	150'000	45'000					195'000
9	43	18/23	Route de la Bérallaz	01	300'000	130'000					430'000
10	43		. ,	501		660'000					660'000
11	43		Aménagement carrefour 501c/Cavenettaz. Y.c. mesures anti-bruit	501		590'000					590'000
12	43		Réfection chemin des Petits Esserts	501		500'000					500'000
13	43		Continuité chemin des Dailles	501						250'000	250'000
14	43/46		Chemin de Bellevue (avec remplacement conduites eau et usées)	501			500'000				500'000
15	43		Crédit Cadre cheminements scolaires	501		BUDGET					0
16	43		Crédit Cadre entretien des routes	501		BUDGET					0
17	43		Adaptation arrêts de bus TL selon LHand (Migros/Motel)	501	10'000	245'000					255'000
18	43		Aménagements paysagers giratoires (3x)	501	20'000	80'000					100'000
p.m.	= pour	mémoire	e Rep	ort	480'000	4'115'000	2'700'000	565'000	250'000	350'000	8'460'000

## NON SOUMIS AU VOTE Plan des investissements Projets 2024-2028

(	Compta		INVESTISSEMENTS		Dépenses estimées au 31.12.2023	2024	2025	2026	2027	2028 et	Total
			Report		480'000	4'115'000	2'700'000	565'000	250'000	suivant 350'000	8'460'000
19	44		Réfection Forum et place Vaney, Centre œcuménique	501	100 000		200'000				200'000
20	44		Etude pour la création d'un skate park	589				p.m			0
20a	44		Création d'un skate park	503					p.m		0
21	44		Places de fitness extérieur tous âges	503		30'000					30'000
22	44		Remplacement éclairage du terrain de football	503		70'000					
22	44		Développement sportif site du Billard	503				1'000'000			1'000'000
23	44		Etude pour la création d'un refuge	503			50000				50'000
23a	44		Création d'un refuge	503				450'000			450'000
24	46		Solde mise en séparatif divers quartiers	501		330'000	650'000	200'000	140'000		1'320'000
25	46		Participation Etude régionalisation Epuration	589		BUDGET					0
26	47		Etude renaturation ruisseau Praz Faucon	<i>589</i>	84'000						84'000
26a	47		Réalisation renaturation ruisseau Praz Faucon	501			1'200'000				1'200'000
10a	81		Réfection canalisation eau potable rte de Montheron	504		80'000					80'000
27	81		Plan régional d'approvisionnement en eau potable - Mesures Cugy	504		170'000					170'000
28	42		Mise en œuvre Concept énergétique	589		BUDGET					0
29	42		Etude Centralité Village	589		BUDGET					0
30	42	18/19	Etude PGA et Règlement - PHASE 1-2 - budget (**)	589		BUDGET					0
31	BILAN		Construction sur parcelles 66A/B et 71	9123			4'000'000	3'000'000	1'000'000	2'000'000	10'000'000
32	51		Achat parcelle 1107	503			2'000'000				2'000'000
99			Réserves et imprévus	589		100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	500'000
p.m	ı = pc	our mén	noire Total projets d'investissen	ents	564'000	4'895'000	10'900'000	5'315'000	1'490'000	2'450'000	25'544'000

Crédits Cadre	Dépenses estimées au 31.12.2023	2024	2025	2026	2027	2028 et suivant	Total
Cheminements scolaires	à déterminer	-					
Entretien des routes	à déterminer	-					
Mise en œuvre Concept énergétique	50'000	1					50'000
Etude PGA - budget	140'000	1					140'000
Etude PGA - Phase 2 - budget	430'000	210'000					640'000

		Subventions attendues		Dépenses estimées au 31.12.2023	2024	2025	2026	2027	2028 et suivant	Total
26a	47	Subside à recevoir s/renaturation ruisseau Praz Faucon	90%						-1'089'000	
29	42	Subvention potentielle s/étude développement	<i>30%</i>						-24'600	

Projet amorti par fonds de réserve n'entrainant pas de charge d'amortissement future

--p.m.-- Pour mémoire

		Projets financés par le Budget		Dépenses estimées au 31.12.2023	2024	2025	2026	2027	2028 et suivant	Total
2	19	Harmonisation du parc informatique, nouveaux postes, passage MCH2			50'000					
15 4	43	Crédit Cadre cheminements scolaires								
16	43	Crédit Cadre entretien des routes								
25	46	Participation Etude régionalisation Epuration		58'385	33'500	50'000	50'000	50'000		
28	35	Mesures énergétiques pour bâtiments communaux (panneaux solaires, compteurs, etc)			50'000	50'000				
29	42	Etude Centralité Village			50'000					
30	42	Etude PGA et Règlement - PHASE 1-2 - budget (**)	·	570'000	210'000					



**Commission des finances** 

Législature 2021-2026

Préavis 21 - 2023

## ■ Rapport de la Commission des finances concernant le préavis municipal n° 21 / 2023

#### **Budget 2024**

Composition de la Commission des finances :

Membre	Fonction	Séance 14.11.2023	Séance 27.11.2023
Eric Bron	Président	Présent	Présent
Xavier Fellrath	Membre	Excusé	Absent
Philippe Muggli	Membre	Présent	Excusé
Anne-Séverine Schweizer	Membre	Présente	Présente
Andreas Zaugg	Membre et	Présent	Excusé
	rapporteur		

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

#### 1. Préambule

En date du 14 novembre 2023 les membres de la Commission des finances (CoFin) ont rencontré M. Philippe Flückiger, Municipal en charge des finances et Mme Anne Bertusi, Boursière communale pour discuter du préavis n° 21/2023 concernant le Budget 2024. La CoFin les remercie pour leurs explications détaillées lors de la séance ainsi que pour les échanges transparents, constructifs et très utiles à la rédaction de ce rapport.

L'objectif de ce rapport consiste à donner une appréciation sur la politique budgétaire de la commune pour l'année 2024 en vue de donner une recommandation au Conseil communal quant à son approbation.

#### 2. Analyse de la Commission

L'analyse de la CoFin a porté sur différents axes, à savoir :

- Évaluation du niveau budgétaire 2024 en comparaison avec le budget 2023 et les comptes 2022 pour identifier des évolutions importantes et/ou possibilité de réduction du budget de fonctionnement de la commune
- Comparaison du résultat budgétaire 2024 tel que soumis dans le préavis 21/2023 avec la planification pluriannuelle et mesure de l'impact sur le cash-flow à moyen terme
- Impact du résultat budgétaire sur le plafond d'endettement communal

#### Évaluation du budget 2024

La perte budgétaire 2024 prévue atteint - **CHF 1'611'801.07** et augmente de <u>CHF 692'289.02</u> par rapport à la perte budgétaire 2023 de - CHF 919'512.05.

L'augmentation des charges planifiée de **CHF 500'124** (+3.0%) fait passer les dépenses audessus de la barre des 17 millions de francs, alors que les comptes 2022 atteignent CHF 16'400'000. Cette évolution rapide nuit à l'équilibre financier d'un ménage communal sain et ne doit pas évoluer à contresens de l'évolution des revenus.

En parallèle, les revenus diminuent de - CHF 192'165 (-1.2%) pour atteindre CHF 15'710'360.

Évaluation de la précision de planification et évolution des pertes budgétaires

en chf	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Budget	-1'491'157	-898'749	-814'230	-446'906	-334'226	-880'017	-919'512	-1'611'801
Comptes	361'231	577'342	323'584	615'830	1'560'379	1'366'084	365'711	
Ecart	1'852'388	1'476'091	1'137'814	1'062'736	1'894'605	2'246'101	1'285'223	

comptes 2023 = prévision

L'écart entre le budget et les comptes annuels se situe régulièrement au-delà de CHF 1'000'000.-, ce qui s'explique par le fait de construire un budget « plafond » et de gérer les dépenses effectives en fonction des besoins et/ou dossiers qui peuvent se réaliser durant l'exercice en cours.

La perte budgétaire 2024 augmente beaucoup par rapport à 2023 et les exercices précédents et provient, comme vu dans le paragraphe précédent, d'une forte augmentation des charges et d'une réduction modérée des revenus liée à la baisse du taux d'impôt décidée en 2021 pour la période 2022-2024, qui déploie toujours ses effets.

La Municipalité promet dans ses commentaires explicatifs au budget que les charges planifiées en 2024 constituent un plafond maximal à ne pas dépasser et qu'elle veillera au strict contrôle des dépenses. Tout en se basant sur ce postulat, la CoFin s'inquiète de la forte évolution des charges planifiées et estime qu'une réduction de certains postes budgétaires est nécessaire pour éviter des comptes annuels négatifs.

#### **Évaluation des revenus** (partie 3, pages 3-4)

Les **revenus** sont, selon les indications de la municipalité, évalués avec prudence, au taux d'imposition de 76% sur 3 ans (2022-2024) récemment voté par le Conseil communal.

La rubrique des impôts (comptes 40) diminue légèrement de - CHF 37'500 avec principalement un recul à hauteur de - CHF 240'000.- des impôts des personnes physiques (compte 400) et une hausse des impôts des personnes sur le bénéfice pour CHF 192'500.- (compte 401). Cette dernière paraît justifiée, car elle est alignée au niveau des revenus constatés dans les comptes. La baisse sur les impôts des personnes physiques tient compte de l'évolution attendue selon les dernières taxations connues.

Les revenus issus des participations et remboursements de collectivités publiques (comptes 45) ont été réévalués à la baisse en fonction des projections faites.

Les autres rubriques comportent peu de changements.

#### Variation revenus impôts Budget vs comptes sur 5 ans

4001 – Revenus	2018	2019	2020	2021	2022
Budget	6'494'000	6'510'500	6'844'800	6'500'000	6'300'000
Comptes	5'952'322	6'795'771	6'534'419	6'692'360	6'290'593
Variation	-541'678	285'271	-310'381	192'360	-9'407
			•		
4002 – Fortune	2018	2019	2020	2021	2022
Budget	900'000	950'000	999'600	995'000	1'000'000
Comptes	766'375	1'086'830	957'990	1'054'433	1'064'178
Variation	-133'625	136'830	-41'610	59'433	64'178
4011 – Bénéfice	2018	2019	2020	2021	2022
Budget	334'000	125'000	67'800	42'000	50'000
Comptes	121'944	117'893	144'669	187'670	340'872
Variation	-212'056	-7'107	76'869	145'670	290'872
4000 Conital	2040	2040	2020	2024	2022

4002 - Capital	2018	2019	2020	2021	2022
Budget	500	3'500	14'500	15'000	15'000
Comptes	2'478	9'034	12'823	12'746	8'328
Variation	1'978	5'534	-1'677	-2'254	-6'672

La CoFin soutient cette pratique d'évaluation prudente des revenus qui permet d'éviter des surprises négatives. En revanche, elle demande à la Municipalité de réserver les potentiels suppléments de revenus à la réduction de la perte budgétaire et non aux dépenses. Cette bonne pratique contribuera favorablement à la marge d'autofinancement.

#### **Évaluation des charges** (partie 3, page 1-2)

Les **charges** planifiées augmentent surtout en lien avec les dépenses sous le contrôle de la commune, les charges dites « imposées » restent quasiment stables en prenant en considération que la correction de l'année précédente sur la facture de cohésion sociale (voir compte 720 en page 4) n'est pas encore connue et logiquement pas prise en compte.

#### Partie du budget sous contrôle de la Commune

• La plus forte augmentation provient de la rubrique « Autorités et personnel » (comptes 30 de la page 1 du budget par nature) avec + CHF 331'355.- (+12%), ce qui couvre entre autres la création de postes supplémentaires (Chef du bureau technique, 60% de travailleur social de proximité, 30% conciergerie, soit CHF 215'000 sur 1 année complète selon les chiffres de la Bourse communale), les salaires plus élevés des nouvelles personnes déjà engagées (secrétaire et boursier communal) avec une période de salaire « à double » pendant la formation (tuilage, à des pourcentages toutefois évolutifs, CHF 69'335.-), l'attribution de 2 échelons de salaire selon la grille salariale en vigueur (+ CHF 25'650.-) et le renchérissement du coût de la vie sur les salaires des employés communaux (+ CHF 20'910.- ou 1.53%).

La CoFin estime que cette augmentation de +12% est globalement trop importante. Ce d'autant plus que pour leur grande majorité, ces charges sont pérennes.

Elle s'interroge sur la nécessité de trois postes supplémentaires pour un montant de CHF 215'000.- brut auquel s'ajoute CHF 19'000.- de charges, caisse AVS induites, CHF 35'000.- de charges 2ème pilier induites et CHF 10'000.- de charges APG maladie et accidents induites, soit un total de CHF 279'000.- Elle propose donc de les supprimer du budget pour privilégier un débat transparent au sein du Conseil communal. La création de ces postes nécessite en effet des préavis détaillés permettant au législatif de se déterminer sur le fond et de doter ensuite la Municipalité, le cas échéant, des fonds nécessaires. Or, en validant ces postes au budget 2024, le Conseil communal en validerait en quelque sorte le principe sans même en avoir discuté.

- Par ailleurs, l'attribution de 2 échelons de salaire n'apparaît pas indispensable, puisqu'elle a été pleinement accordée en 2023, de sorte que la CoFin estime que l'attribution de 1 échelon est suffisant pur 2024.
- En revanche, l'adaptation des salaires au coût de la vie se justifie pleinement.

Sur cette base, il convient de retrancher CHF 279'000.- du budget pour la création de ces trois postes supplémentaires, d'une part, et CHF 13'325.- (CHF 26'650.-/2) de réduction à un seul échelon au lieu de deux, d'autre part, soit un montant total de CHF 292'325.-. Ainsi, la hausse par rapport au budget 2023 pourra être réduite à CHF 39'030.- (1,42 %).

A noter que la longue période de formation du nouveau boursier communal sur 8 mois semble juste et permettra de réaliser en douceur la transition de la comptabilité selon le modèle comptable harmonisé (MCH2). En revanche et comme cette période est suffisamment longue pour planifier le départ à la retraite de l'actuelle boursière communale, aucun paiement d'heures ou de vacances en retard ne devrait intervenir.

- La rubrique « Biens, services, marchandises » (comptes 31 de la page 1 du budget par nature) augmente de CHF 325'140.- (+10%) notamment sous honoraires (compte 318) + CHF 137'965.-, entretien des immeubles, routes et territoire (Compte 314) CHF +73'330.-, entretien objets mobilier et installations (compte 315) +CHF 69'900.- et achat de mobilier, matériel, machines et véhicules (Compte 311) CHF +54'300.-.
- Avec la même inquiétude que pour les frais de personnel, la CoFin estime que cette hausse dans les comptes 31 paraît exagérée et estime qu'une réduction est nécessaire.

Par mesure de simplification, la CoFin a étudié une variante de baisse linéaire et proportionnelle à leur poids selon le tableau suivant :

	augmentation	en %	augmentation		
compte	planifiée	CII /0	réduction	corrigée	
311	54'300	16.2%	-24'278	30'022	
314	73'330	21.9%	-32'786	40'544	
315	69'900	20.8%	-31'252	38'648	
318	137'965	41.1%	-61'684	76'281	
montant	335'495		-150'000	185'495	

Après avoir passé en revue l'intégralité des comptes 31, en les comparants notamment aux résultats comptables 2022 et au budget 2023, elle propose de réduire cette augmentation sur les comptes cités plus haut de CHF 101'945.- pour la porter à CHF 233'550.-, ce qui représente + 7,1 % sur le total des comptes 31 du budget par nature.

Partant de l'hypothèse que la hausse corrigée des charges dans le budget 2024 est justifiée pour rattraper le retard dans l'entretien, un retour à la normale devrait s'observer dans le budget 2025 et ainsi souligner l'effet temporaire de cette augmentation.

#### Charges imposées (partie 1, page 5)

Les charges imposées par le canton pour un montant de CHF 3'048'545.- se situent CHF + 99'915.- plus haut que le budget 2023 avant la correction du fond de péréquation de l'année précédente. Cette hausse est plutôt modeste en comparaison des années précédentes et la CoFin se réjouit de cette accalmie, qu'elle espère pérenne.

Le total des participations à des associations de communes avec un montant de CHF 3'022'135.- est inférieur de CHF 77'190 par rapport au montant budgété en 2023. Ceci s'explique essentiellement par la réduction du montant dû à l'ASICE à titre de participation à l'enseignement.

Les intérêts des emprunts ont été évalués à la baisse sur la base des taux actuellement en vigueur sans grandes réserves pour incertitudes comme ceci avait été fait au budget 2023. La CoFin salue cette démarche, car les marchés financiers semblent se stabiliser et le pic de la hausse des taux d'intérêts semble être atteint selon les prévisions actuelles.

La CoFin prend acte de la partie qui n'est pas entièrement sous contrôle de la Commune et estime, sans pouvoir le vérifier dans les détails, que les montants budgétaires sont réalistes et peuvent rester tels que présentés.

**Investissements** (partie 4, selon le tableau sous plan des investissements)

En 2024 les investissements prévus atteignent CHF 4'115'000, dont seul CHF 1'588'000.- sont fixes car déjà votés par le Conseil communal.

La pertinence de toutes les autres positions et leurs montants pourront être vérifiés au moment de recevoir les préavis détaillés.

La CoFin estime qu'il est prévoyant d'avoir indiqué ces investissements, néanmoins chaque position devra être analysée avec prudence du point de vue du coût de financement et de son utilité au moment de traiter les préavis concernés.

#### **Amortissements** (partie 1, pages 10 et 11)

La CoFin soutient la politique d'amortissements systématique et dans le respect des normes comptables. Sans être en mesure de vérifier chaque position, les montants semblent corrects et adaptés par rapport à durée de vie résiduelle des postes concernés au bilan.

#### Emprunts et intérêts (partie 1, page 14)

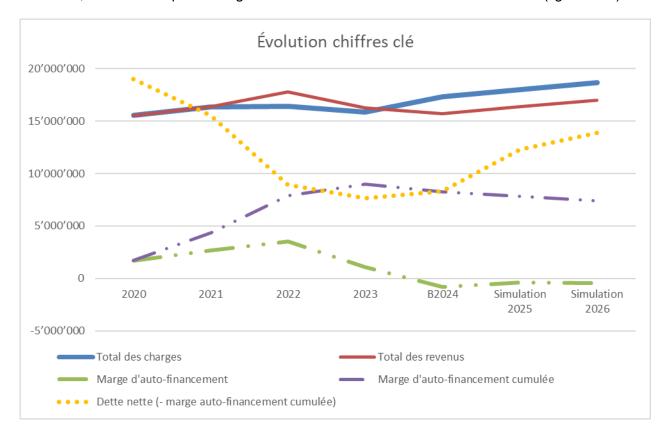
Durant l'exercice 2024 un emprunt d'un montant de CHF 1'850'000.- arrive à échéance et le budget 2024 prévoit son renouvellement et un complément au travers d'un potentiel nouvel emprunt de CHF 3'000'000.- en vue de financer les travaux d'investissements 2024. Le montant des emprunts augmentera ainsi de CHF 2 millions pour atteindre au total CHF 17.85 millions.

La charge d'intérêts liée à cette dette atteindra CHF 270'500.-, ce qui est conforme aux prévisions des marchés financiers et des contrats en cours.

Pour l'instant, les investissements semblent baisser en 2025, ce qui réduira la charge d'intérêt et la CoFin souligne comme par le passé l'importance d'une gestion saine de l'endettement et préconise leur financement avant tout par le cashflow au lieu de recourir à l'endettement.

#### Évolution de la marge d'auto-financement (cash-flow) jusqu'en 2026

Selon les calculs actuels basés sur les comptes jusqu'en 2022 et les projections appliquées dès 2023, il en ressort que la marge d'autofinancement se détériore comme suit (ligne verte):



Avec une marge d'autofinancement négative, l'endettement croîtra en conséquence. Il apparait clairement, que la hausse des charges prévues dans le préavis 21/2023 nuit à la pérennité financière de la commune et des mesures sont indispensables.

Sans correction, l'endettement poursuivra également sa croissance et réduira la capacité de financement de futurs investissements par la contraction d'emprunts.

#### 3. Conclusion de la Commission

Nous remercions la Municipalité pour l'élaboration de ce budget qui prévoit un grand nombre de projets et d'investissements, l'ajustement des conditions salariales des employés communaux et qui tient compte du besoin cyclique accru en entretien et maintenance des immeubles, des routes, du mobilier et autres installations.

Toutefois, l'équilibre financier reste un enjeu permanent et le budget 2024 tel que présenté par la Municipalité propose des hausses trop fortes. Cette planification à contresens de l'évolution des revenus provoquera un cashflow négatif et mettra l'équilibre financier en jeu. Ainsi, aux yeux de la CoFin il est évident que des réductions de charges doivent être décidées par le Conseil communal pour porter le déficit budgétaire dans une fourchette située entre CHF 1'000'000.- et CHF 1'250'000.- au maximum!

Le ralentissement des hausses de charges proposées par la CoFin ne représente aucunement un retour à une politique d'austérité, mais plutôt une proposition prévoyant une évolution saine des finances. Le budget modifié permettra tout autant d'avancer sur les dossiers actuellement en jeu et sera certainement plus réaliste quant à la probabilité de réaliser toutes les mesures qu'il contient.

La CoFin souligne également l'importance d'un budget 2025 qui devra être apuré de tous les éléments cycliques du budget 2024.

#### 4. Proposition de la Commission

Compte tenu de ces considérations, la CoFin propose, à l'unanimité, au Conseil communal d'accepter un budget 2024 dont l'excédent déficitaire est ramené de CHF 1'611'801,07 à CHF 1'217"531,07 (- CHF 394'270.- ou - 24,46 %), avec les 18 amendements suivants :

<u>Pour les comptes 30</u> (Autorités et personnel), la CoFin propose une diminution de CHF 292'325.-:

- Amendement n° 1 : Compte 110.3010.01 Personnel administratif
  La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 140'000.- à CHF 0.- (- 140'000.-)
- Amendement n° 2: Compte 110.3010.03 Traitement du personnel de conciergerie La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 24'600.- à CHF 0.- (- CHF 24'600.-)
- Amendement n° 3 : Compte 110.3010.06 Traitement TSP

  La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 50'400.- à CHF 0.- (- CHF 50'400.-)
- Amendement n° 4 : Comptes par nature 303, 304 et 305
   Dans le prolongement des amendements n°1, n° 2 et n° 3, la Cofin propose de diminuer ces postes en lien avec les charges caisse AVS induites, les charges 2<sup>ème</sup> pilier induites et les charges APG maladie et accidents induites de CHF 64'000.- à CHF 0.-, sans avoir pu clairement les rattacher à des comptes précis (- CHF 64'000.-)
- Amendement n° 5 : Comptes 110.301.01 à 110.3010.04
   La Cofin propose de diminuer ces postes de CHF 13'325.- au total (- CHF 13'325.-).

<u>Pour les comptes 31</u> (Biens, services, marchandises) la CoFin propose une diminution de CHF 101'945, selon les amendements suivants :

- Amendement n° 6 : Compte 160.3143.03 Entretien de la signalétique
   La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 20'000.- à CHF 15'000.- (- CHF 5'000.-)
- Amendement n° 7 : Compte 180.3142.03 Entretien des arrêts de bus TL
   La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 26'700.- à CHF 20'000.- (- CHF 6'700.-)
- Amendement n° 8 : Compte 190.3111.00 Achat de mobilier, machines et équipements
   La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 52'700.- à CHF 40'000.- (- CHF 12'700.-)
- Amendement n° 9 : Compte 450.3114.00, Achat de machines, matériel d'exploitation et d'entretien
   La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 29'000.- à CHF 20'000.- (- CHF 9'000.-)
- Amendement n° 10 : Compte 352.3141.00, Entretien des bâtiments communaux, Maison de commune
   La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 30'100.- à CHF 25'000.- (- CHF 5'100)
- Amendement n° 11 : Compte 513.3141.00, Entretien du bâtiment, Collège de l'Epi d'Or
   La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 51'670.- à CHF 40'000.- (- CHF 11'670.-)
- Amendement n° 12: Compte 190.3151.03, Entretien parc informatique et support La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 84'300.- à CHF 70'000.- (- CHF 14'300.-)

- Amendement n° 13 : Compte 450.3156.00, Entretien d'équipement et matériel spécialisé
  - La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 39'400.- à CHF 25'000.- (- CHF 14'400.-)
- Amendement n° 14 : Compte 512.3156.00, Entretien d'équipement et matériel spécialisé La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 6'275.- à CHF 5'000.- (- CHF 1'275.-)
- Amendement n° 15 : Compte 190.3185.00, Honoraires et frais d'expertise La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 24'800.- à CHF 22'000.- (- CHF 2'800.-)
- Amendement n° 16 : Compte 420.3185.02, Honoraires et frais juridiques (avocat) La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 20'000.- à CHF 15'000.- (- CHF 5'000.-)
- Amendement n° 17 : Compte 450.3188.00, Enlèvement et élimination des déchets La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 256'000.- à CHF 245'000.- (-CHF 9'000.-)
- Amendement n° 18: Compte 461.3185.00, Honoraires et frais d'expertise La Cofin propose de diminuer ce poste de CHF 45'000.- à CHF 40'000.- (- CHF 5'000.-)

La CoFin précise qu'il y aura lieu d'amender certaines rubriques budgétaires en cas de refus par le Conseil communal du préavis 20-2023 prévoyant l'introduction d'une taxe climatique de 1 cts/kWh.

Cugy, le 29 novembre 2023

Xavier Fellrath Eric Bron Philippe Muggli Anne-Séverine Schweizer Andreas Zaugg



1053 Cugy / VD

## PROTOCOLE DE DÉCISION

Dans sa séance du 14 décembre 2023, le Conseil communal de Cugy/VD a accepté le préavis amendé n° 21-2023 « Budget 2024 ».

CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La secrétaire : GY Myriam Messerli

Alberto Fernandez